Porto-Novo : patrimoine et développement

sous la direction de
Christine Mengin et Alain Godonou

PUBLICATIONS DE LA SORBONNE
ÉCOLE DU PATRIMOINE AFRICAIN

Porto-Novo : patrimoine et développement

Histoire de l'art – 19
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Porto-Novo : patrimoine et développement

sous la direction de
Christine Mengin et Alain Godonou

Ouvrage publié avec le concours du Conseil scientifique
de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Publications de la Sorbonne
École du Patrimoine Africain
2013

Couverture : le chantier de transformation d'une maison afro-brésilienne en Maison du patrimoine et du tourisme de Porto-Novo.
Cliché EPA, 2007.

Composition typographique : Dominique Guillaumin

© Publications de la Sorbonne, 2013
212, rue Saint-Jacques
75005 Paris
www.univ-paris1.fr

ISBN 978-2-85994-757-1
ISSN 0985-9446

Les opinions exprimées dans cet ouvrage n'engagent que leurs auteurs.

« Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation…) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Il est rappelé également que l'usage abusif et collectif de la photocopie met en danger l'équilibre économique des circuits du livre. »

LE RÉSEAU PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT
DÉDIE CET OUVRAGE À

GEORGES MEURILLON (1945-2007)

INGÉNIEUR-ICONOGRAPHE

Sommaire

Remerciements

Préface 15
Baba Keita, directeur de l'École du Patrimoine Africain

Avant-propos : patrimoine et développement 19
Michel Vernières, professeur d'économie du développement, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, animateur du réseau Patrimoine et développement

Introduction 21
Christine Mengin, maître de conférences en histoire de l'architecture, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, fondatrice du réseau Patrimoine et développement

Le projet de réhabilitation du centre ancien de Porto-Novo 49
Alain Godonou, conservateur du patrimoine, directeur du Bureau multipays de l'Unesco à Libreville, ancien directeur de l'École du Patrimoine Africain

Du développement historique et urbain de Porto-Novo

Le doublet Porto-Novo/Cotonou : un développement urbain conditionné par l'économie et la politique 63
Benoît N'Bessa, maître de conférences en géographie, Université d'Abomey-Calavi

Les éléments sombres de l'histoire de Porto-Novo : esclavage et colonisation 81
Michel Vidégla, maître de conférences en histoire, Université d'Abomey-Calavi

Cahier de cartes postales anciennes montrant Porto-Novo 100

Porto-Novo dans l'aire métropolitaine littorale du Sud-Bénin : quelles dynamiques citadines ? 109
Elisabeth Dorier, professeure de géographie, Aix-Marseille Université
Cédric Tafuri, doctorant en géographie, Aix-Marseille Université
Noukpo Agossou, maître de conférences en géographie, Université d'Abomey-Calavi

Enjeux des places vodun dans l'évolution de la ville de Porto-Novo 137
Gérard Ogouyèmi Bassalé, producteur culturel, directeur du centre culturel Ouadada (Porto-Novo)

L'invention du patrimoine de Porto-Novo

Les singularités des formes patrimoniales à Porto-Novo 153
Alain Sinou, professeur d'urbanisme, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Cahier de dessins de Luc Gnacadja, 1984-1985 198

L'étude pour la réhabilitation du patrimoine historique de Porto-Novo (2001-2003) : inventaire et analyse de la législation sur le patrimoine 201
Victoire Adégbidi, coordinatrice du pôle « Territoires et patrimoines », École du Patrimoine Africain

Arbres mémoires, bois sacrés et Jardin des plantes et de la nature de Porto-Novo : un patrimoine naturel urbain à considérer 215
Dominique Juhé-Beaulaton, historienne, CNRS/Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Enjeux des dynamiques de patrimonialisation à l'heure de la décentralisation 241
Elisabeth Dorier, professeure de géographie, Aix-Marseille Université
Cédric Tafuri, doctorant en géographie, Aix-Marseille Université
Noukpo Agossou, maître de conférences en géographie, Université d'Abomey-Calavi

Réhabilitation du patrimoine et enjeux politiques à Porto-Novo 265
Alain Kisito Métodjo, doctorant en science politique à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La médiation du patrimoine : pistes porto-noviennes

La Maison du patrimoine et du tourisme de Porto-Novo : du séminaire-atelier au chantier-école (2005-2007) 281
Bernard Toulier, conservateur général du patrimoine, ministère de la Culture et de la Communication

La Maison du patrimoine et du tourisme de Porto-Novo : propositions pour un projet bénino-franco-allemand 291
Alain Richard, conseiller de coopération et d'action culturelle, ambassade de France au Bénin puis au Sénégal
Céline Lebret, chargée de mission à l'Institut français d'histoire en Allemagne

La protection du patrimoine à Porto-Novo : l'action de la Maison du patrimoine et du tourisme 299
Didier Houénoudé, directeur de la mission du patrimoine, Maison du patrimoine et du tourisme, Ville de Porto-Novo

Porto-Novo au début du XXe siècle : éléments de visualisation et d'animation du patrimoine à partir d'un fonds de cartes postales anciennes 315
Georges Meurillon (†), ingénieur-iconographe
Franck Houndégla, scénographe-muséographe

« Itinéraires porto-noviens ». Un projet multimédia pour découvrir Porto-Novo 321
Mach-houd Kouton, responsable des programmes internationaux, AIDES

Patrimoine et tourisme culturel : le cas du Jardin des plantes et de la nature de Porto-Novo 329
Ziva Domingos, directeur général de l'Institut du Patrimoine d'Angola (Instituto Nacional do Patrimonio Cultural)

Modernisation et patrimoine : éclairages économiques et sociaux

Sur le terrain à Porto-Novo : participation des habitants à l'entretien des ouvrages d'assainissement 337
Blandine Legonou Fanou, sociologue, Centre béninois de la recherche scientifique et technique

L'économie et la politique économique du Bénin 347
Abdoulaye Bio-Tchané, économiste, président de la Banque ouest-africaine de développement
Prosper Youm, économiste, Fonds monétaire international

L'évolution du tourisme international au Bénin 359
Antoine Hounga, professeur-assistant, Institut national de la jeunesse, de l'éducation physique et du sport, Université d'Abomey-Calavi

Le développement durable du tourisme au Bénin, à l'exemple de projets de tourisme inclusif à Ganvié, Ouidah et Abomey 397
Frédéric Thomas, économiste, maître de conférences associé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Mises en perspective

Patrimoine et développement : quelles « valeurs » au cœur de la valorisation des sites culturels ? Le point de vue de la conservation-restauration 417
Marie Berducou et Denis Guillemard, maîtres de conférences en conservation-restauration des biens culturels, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Préservation du patrimoine et calcul de la valeur économique 423
Catherine Mathieu-Canuto, maître de conférences en économétrie, Université de Campinas (Brésil)

Réhabilitation des centres urbains historiques : leur apport pour le développement local 427
Michel Vernières, professeur d'économie du développement, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, animateur du réseau Patrimoine et développement

Fighting Poverty through Heritage: Reality and Ideal.
The World Bank and Inter-American Development Bank's Action 433
Marina Galvani, *Art Curator*, Banque mondiale

Conclusions

Extension du domaine de la restauration. Porto-Novo capitale : entre vision patrimoniale, modernité vodun et regard touristique 441
Saskia Cousin, maître de conférences en anthropologie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La coopération de la Ville de Lyon avec la Ville de Porto-Novo en vue de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial 461
Bruno Delas, directeur de projets, Mission site historique de Lyon

Le nouveau concept de paysage urbain historique développé par l'Unesco : une opportunité à saisir pour Porto-Novo ? 467
Luc Raimbault, directeur-adjoint de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Porto-Novo : quels enseignements sur le lien entre patrimoine et développement ? 477
Valéry Patin, consultant, expert auprès de la Banque mondiale et de l'Unesco, professeur associé à l'IREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Pour une « conservation créatrice » 481
Rémy Knafou, professeur de géographie, ancien directeur de l'IREST,
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Postface 483
Moukaram Océni, maire de Porto-Novo

Présentation de la loi béninoise de 2007 portant protection du patrimoine 485
Nicolas Ago, secrétaire général adjoint du ministère béninois de la Culture,
de l'Artisanat et du Tourisme

Sigles 499

Lexique 501

Références bibliographiques concernant Porto-Novo citées dans l'ouvrage 503

Notices biographiques 507

En mémoire de Georges Meurillon (1945-2007) 511
Franck Houndégla, scénographe-muséographe
Philippe David, magistrat

Table des illustrations 515

Index 527

Si la préservation du patrimoine bâti semble constituer un objectif consensuel, en raison de sa valeur artistique et historique et comme vecteur d'identité et de lien social, l'intégration de la dimension culturelle dans les projets de développement s'accorde encore difficilement avec la logique économique qui, légitimement, les sous-tend. La mise en valeur des sites patrimoniaux fait ainsi l'objet de tensions entre les exigences liées à leur conservation et l'obligation d'en tirer des revenus, ne serait-ce que pour en financer la restauration et l'entretien. Dans un contexte non occidental, elle peut de surcroît se heurter à des résistances culturelles. Le présent ouvrage a pour objet l'examen du processus de patrimonialisation du centre historique de Porto-Novo, capitale du Bénin, en l'abordant sous l'angle de plusieurs disciplines universitaires, mais aussi par la pratique de différents acteurs du patrimoine. Cette introduction traitera en premier lieu du processus de patrimonialisation des centres urbains anciens, en s'intéressant successivement à la notion de patrimoine urbain, à la mise en valeur des centres historiques dans le contexte de la mondialisation, à la ville patrimoniale africaine et au développement du tourisme urbain en Afrique. Elle présentera ensuite le réseau Patrimoine et développement animé par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, puis les différents éléments du processus de patrimonialisation de la ville de Porto-Novo au Bénin, qui constitue le lieu-laboratoire à partir duquel ce réseau a commencé à travailler. Elle exposera enfin l'organisation de cet ouvrage collectif, dont les trente contributions sont structurées en cinq parties.

La patrimonialisation des centres urbains anciens

La notion de patrimoine urbain

L'attachement au patrimoine bâti s'est longtemps focalisé sur le monument historique, la notion de patrimoine urbain étant apparue récemment[1]. Par rapport au patrimoine monumental, le patrimoine urbain appréhende la ville comme résultant d'une stratification dans le temps de différents éléments formels : les édifices, monumentaux et ordinaires, les rues, les places, le tissu urbain. Il en englobe aussi les aspects sociaux, économiques et liés à l'usage. La prise en compte du patrimoine urbain s'est développée à grande échelle dans les années 1970, à l'issue d'une phase de rénovation durant laquelle la construction des quartiers nouveaux avait pour préalable la destruction du tissu ancien. C'est alors que la réhabilitation des centres historiques des villes s'est mise en place en Europe occidentale, avec un volet économique et social. Marqué par son ancrage dans un contexte territorial, le centre historique est spatialement délimité, le plus souvent au moyen d'une opposition avec les quartiers périphériques. Il a été le noyau d'un établissement humain qui a, au moins dans une phase historique, joué un rôle de coordination politique, économique, culturelle. En ce sens, le centre historique est aussi la traduction spatiale d'un modèle de société, qui reste lisible dans sa structure urbanistique et son bâti. La notion de patrimoine urbain est la résultante d'un processus

[1] Cf. F. Choay, *L'allégorie du patrimoine*, 2e éd., Paris, 1999 (1re éd. 1992), en particulier le chapitre sur l'invention du patrimoine urbain, p. 135-157.

de patrimonialisation au cours duquel les autorités et/ou certains groupes sociaux réinvestissent les héritages architecturaux. Ce processus de patrimonialisation concerne un bâti dont l'usage antérieur est mis en cause et dont la conservation est menacée. Il peut être déclenché par un événement (projet de démolition) ou par un regard extérieur (expertise suscitée par une organisation internationale). Ce constat de l'état de déshérence d'un lieu incite dès lors à en préserver les éléments significatifs, afin de les transmettre aux générations suivantes.

Précisons que si l'intérêt pour les villes anciennes et les paysages urbains remonte au XIX^e^ siècle[2], il est alors le fait non des spécialistes des monuments historiques, qui s'attachent à la préservation du monument religieux, du château fort ou du site archéologique, mais d'hommes de lettres et de théâtre, nostalgiques du pittoresque urbain qui disparaît sous leurs yeux[3]. À leur suite, les acteurs les plus efficaces de la protection des paysages, notamment urbains, sont les praticiens du tourisme automobile (les membres du Touring club de France par exemple). La notion de patrimoine urbain marque le passage de l'attention portée au monument historique à la prise en compte de l'ensemble urbain dans un contexte de rejet de l'urbanisme fonctionnaliste. Elle apparaît au début du XX^e^ siècle sous la plume de l'architecte italien Gustavo Giovannoni, pour qui c'est la totalité de la ville ancienne qui doit être considérée comme un monument historique et intégrée au plan d'aménagement[4]. Giovannoni théorise une restauration du patrimoine qui prenne en compte ses fonctions sociales et combine la protection d'un centre urbain avec le développement de la vie locale, afin d'en éviter la muséification. Dans cette perspective, le monument ne saurait être pris isolément, sans ses abords, sans son *ambiente*[5] ; tout fragment urbain a vocation à être intégré à un plan d'aménagement local et régional ; les procédures de préservation et de restauration doivent respecter l'échelle et la morphologie (parcelles, voies).

L'année suivante, la conférence d'Athènes, organisée par l'Institut de coopération intellectuelle de la Société des Nations, fait écho à ces préoccupations en se penchant sur le tissu mineur qui constitue les abords des monuments historiques, mais sans insister sur les aspects sociétaux[6]. Elle est toutefois pratiquement dépourvue de dimension opérationnelle, à un moment où les doctrines fonctionnalistes fondées sur la *tabula rasa,* que les avant-gardes ont développées entre les deux guerres, informent la reconstruction et les politiques de rénovation urbaine qui caractérisent les années de croissance.

[2] Cf. F. Loyer, « L'évolution de la notion de patrimoine », contribution à la journée d'étude organisée par l'AdP (Association de professionnels de développement urbain et coopération) le 8 septembre 2000 ; Id., « Patrimoine urbain », dans *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, T. Paquot, M. Lussault, S. Body-Gendrot (dir.), Paris, 2000, p. 301-312 et F. Tomas, « Les temporalités du patrimoine et de l'aménagement urbain », *Géocarrefour*, vol. 79/3, 2004, p. 179-212.

[3] Marcel Proust a ainsi traduit en français les écrits de l'Anglais John Ruskin, qui développe une vision de la ville comme un ensemble à croissance organique et défend l'héritage modeste que constituent les architectures domestiques ; Maurice Barrès ancre la défense de l'urbanité dans son refus de la grande ville moderne.

[4] L'œuvre de G. Giovannoni s'interroge sur le problème des rapports entre une tradition urbaine millénaire et les mutations de notre environnement. Son ouvrage majeur, *Vecchie città ed edilizia nuova* (Turin, 1931), a été traduit en français sous le titre *L'urbanisme face aux villes anciennes* (Paris, 1998), à l'initiative de Françoise Choay.

[5] *Ambiente* désigne l'environnement immédiat d'un monument, constitué par les vides et les pleins formant le cadre esthétique et social pour lequel il a été conçu, de même que la physionomie de la ville ou d'un quartier. Cf. G. Giovannoni, *L'urbanisme face aux villes anciennes, op. cit.*, p. 333.

[6] Cf. F. Choay (éd.), *La Conférence d'Athènes sur la conservation artistique et historique des monuments (1931)*, Paris, 2002.

En France, c'est dans les années 1960 que la notion de patrimoine urbain se fraie un chemin, en réaction à la rénovation-bulldozer de rigueur tout au long de la décennie précédente pour résorber les quartiers anciens, dégradés et insalubres. Elle est au fondement de la loi de 1962 sur les secteurs sauvegardés, qui vise la protection des centres anciens à « caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles ». Selon les termes d'André Malraux, « les nations ne sont plus seulement sensibles aux chefs-d'œuvre, elles le sont devenues à la seule présence de leur passé ». Au demeurant, dans la France du gaullisme, cette politique de sauvegarde du patrimoine local va de pair avec la modernisation des centres-villes. Au plan européen, cette approche est consacrée par le IIe congrès international des Architectes et des Techniciens des monuments historiques, qui se tient à Venise en 1964. Ce congrès crée l'ICOMOS (International Council of Monuments and Sites) et rédige la charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, dite charte de Venise, qui en constitue la base doctrinale. De même le Conseil de l'Europe indique-t-il, en 1975, que :

> Le patrimoine architectural européen est formé non seulement par nos monuments les plus importants, mais aussi par les ensembles que constituent nos villes anciennes et nos villages de tradition dans leur environnement naturel ou construit. Pendant longtemps on n'a protégé et restauré que les monuments majeurs, sans tenir compte de leur cadre. Or, ils peuvent perdre une grande partie de leur caractère si ce cadre est altéré. En outre, les ensembles, même en l'absence d'édifices exceptionnels, peuvent offrir une qualité d'atmosphère qui en fait des œuvres d'art diverses et articulées. Ce sont ces ensembles qu'il faut conserver aussi en tant que tels.

Dans cette décennie 1970, la généralisation du concept de patrimoine urbain est inséparable de la notion de nouvelle culture urbaine popularisée par l'expérience de Bologne. Les valeurs d'urbanité, de projet urbain, de participation se diffusent au sein de la culture architecturale et de la pratique urbanistique européennes[7]. La mobilisation patrimoniale connaît un épisode marquant avec le combat pour la sauvegarde du Royal Crescent de Bath[8]. La réhabilitation, fondée sur des études typologiques et morphologiques, succède à la rénovation urbaine.

À l'échelle mondiale, la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel adoptée par l'Unesco en 1972 ouvre une voie nouvelle, avec une vision du patrimoine plus ample et plus souple renouvelant en profondeur celle du monument historique. Cette convention distingue trois catégories de patrimoine culturel. Outre les monuments et les sites, les ensembles sont des :

> groupes de constructions isolées ou réunies qui, en raison de leur architecture, de leur unité ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science.

Se concentrant non plus sur le monument, mais sur le cœur de ville historique, l'approche paysagère de l'urbanité valorise les valeurs d'unité, d'homogénéité, et conteste

[7] Cf. P. L. Cervellati, R. Scannavini, C. De Angelis, *La nouvelle culture urbaine. Bologne face à son patrimoine*, Paris, 1981 (éd. orig. Milan, 1977).

[8] À la suite du projet Buchanan d'éventrement du quartier situé au nord de Queen square par un tunnel souterrain en 1965. Cf. D. Rodwell, *Conservation and Sustainability in Historic Cities*, Oxford, 2007.

aux architectes le droit d'y introduire un accroc. À la différence du monument, conservé dans son intégralité, l'échelle de la ville pose la question de ce qui doit être préservé et de ce qui peut ne pas l'être. La conservation d'un patrimoine urbain implique de sélectionner les objets et dispositifs incarnant la ville, en fonction de l'image que l'on se fait de son histoire, de son présent, de son avenir et de la représentation que l'on a de son identité. Au demeurant, elle n'est pas exempte du risque de bloquer l'évolution de la ville, de la muséifier ou d'en faire une réserve touristique cosmétisée.

Mondialisation et mise en valeur des centres urbains anciens

Au plan international, la reconnaissance du patrimoine comme projet de société est actée par les organisations intergouvernementales que sont l'Unesco et la Banque mondiale. Au moment où les politiques de réhabilitation commencent à prendre le pas sur la rénovation urbaine, nous avons vu que la définition du patrimoine adoptée en 1972 par la Convention du patrimoine mondial a élargi et assoupli la notion de patrimoine, qui transcende dès lors celle de monument historique.

De façon croissante, les grandes institutions de la mondialisation entérinent la peur de la banalisation et de la perte d'identité dans un monde où la modernité puis la globalisation font craindre l'uniformisation. Du coup, les questions afférentes à la réhabilitation du patrimoine urbain, qui se posent depuis plusieurs décennies aux acteurs de la préservation du patrimoine et aux édiles, ont plus récemment été prises en compte par les grands opérateurs de développement et par les instances de coopération bilatérale. Mais cette prise en compte reste hésitante, notamment parce que les investissements nécessaires sur le long terme sont difficilement compatibles avec les procédures de financement en vigueur.

De ce point de vue, la réhabilitation de Fès, dont la médina a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial dès 1981, a en quelque sorte fait office de chantier fondateur pour la communauté internationale[9]. Depuis, la question de la sauvegarde de quartiers anciens dans le cadre du développement local a donné lieu à de nombreuses expérimentations. Alors que les premières reposaient sur la conviction que le développement du tourisme serait le principal vecteur de financement des politiques de préservation des centres historiques, les expériences actuelles prennent acte des effets pervers qui se sont manifestés. La conviction est aujourd'hui partagée que le patrimoine doit être habité, ce qui implique de maintenir dans les quartiers populaires ou pauvres les habitants, dépositaires de la mémoire collective, qui en sont l'âme. C'est avec une plus grande circonspection que l'on veille à ce que l'introduction d'activités d'affaires, culturelles ou touristiques ne déséquilibre pas les activités économiques traditionnelles, à la faible rentabilité.

L'intérêt pour la mise en valeur des quartiers anciens se manifeste par l'organisation régulière de rencontres cherchant à appréhender ce phénomène ; certaines ont fait l'objet d'une publication collective. Nous en citerons quelques-unes, sans prétendre à l'exhaustivité. Les organisations intergouvernementales ont lancé le mouvement. En 1999, la Banque interaméricaine de développement (BID) a présenté ses initiatives en

[9] La réhabilitation de la médina de Fès est, depuis 1995, pilotée pour l'essentiel par la Banque mondiale, cf. *Case Study : Fez, Morocco. Rehabilitation of the Fez Medina*, Washington, 1999.

la matière dans un petit livre intitulé *Old Cities, New Assets*[10]. Puis la Banque mondiale, à l'instigation de son président d'alors, James Wolfensohn, a en 2001 consacré un important volume à cette question, *Historic Cities and Sacred Sites*[11]. Le phénomène s'est propagé, touchant désormais la Banque asiatique de développement (BASD)[12] et la Banque européenne d'investissement (BEI)[13].

Côté français, les ministères en charge des Affaires étrangères et de la Culture ont en 1996 conjointement créé le SIRCHAL (Site international sur la revitalisation des centres historiques des villes d'Amérique latine et des Caraïbes), qui vise l'échange d'expériences en matière de revitalisation urbaine entre l'Amérique latine et l'Europe et organise ses premiers séminaires-ateliers en 1998[14]. *Villes en développement* consacre en 1999 un numéro au « Patrimoine urbain des villes en développement[15] ». En 2000 est rendu public le rapport sur l'« Offre française en matière de patrimoine urbain » commandité par l'Institut des sciences et des techniques de l'équipement et de l'environnement pour le développement (ISTED)[16]. La même année, l'Association des professionnels du développement (AdP) organise sa journée d'étude annuelle sur « Développement urbain et patrimoine ». Sur le plan opérationnel, les efforts conjugués du Partenariat pour le développement municipal africain, de l'Unesco et du Sénat français ont abouti à la rédaction d'un très joli cahier intitulé *Patrimoine culturel et développement local*. Ce guide, édité par l'École d'architecture de Grenoble et la Convention France-Unesco, a pour objectif de sensibiliser les élus africains aux enjeux de la mise en valeur du patrimoine[17]. En 2007, l'Agence française de développement (AFD) aborde le sujet dans sa brochure « Patrimoine culturel et développement. Paroles d'acteurs ». Le ministère des Affaires étrangères s'efforce quant à lui de coordonner les compétences françaises en matière de patrimoine urbain et de leur donner plus de visibilité. Sans oublier la richesse de l'expérience métropolitaine : contentons-nous de mentionner l'activité de l'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés (ANVPAH & VSPP). Différents réseaux internationaux de villes historiques se sont constitués au fil du temps, afin d'identifier et de mutualiser leurs bonnes pratiques : citons par exemple l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM)[18] ou l'Alliance de villes européennes de culture (AVEC)[19].

[10] E. Rojas, *Old Cities, New Assets*, *Preserving Latin American's Urban Heritage*, Washington, 1999.

[11] I. Serageldin, E. Shluger et J. Martin-Brown (dir.), *Historic Cities and Sacred Sites : Cultural Roots for Urban Futures*, Washington, 2001.

[12] F. Steinberg, *Revitalization of Historic Inner-City Areas in Asia : The Potential for Urban Renewal in Ha Noi, Jakarta, and Manila*, Manille, 2008.

[13] La BEI, créée en 1958 pour financer les grandes infrastructures de l'Union européenne, est chef de file du programme de recherche et développement « Médinas 2030 », qui vise la création d'une ingénierie financière permettant d'intervenir sur le patrimoine et l'habitat, dans la perspective de lier activités économiques existantes et tourisme. Cf. M. Balbo (dir.), *Médinas 2030 : scénarios et stratégies*, Paris, 2010.

[14] Cf. www.archi.fr/SIRCHAL.

[15] *Villes en développement, bulletin de la Coopération française pour le développement urbain, l'habitat et l'aménagement spatial*, n° 45, septembre 1999, numéro thématique *Le Patrimoine urbain des villes en développement*.

[16] J.-L. Pivin (BICFL) et L. Amiot, « Offre française en matière de patrimoine urbain », ISTED/ministère des Affaires étrangères, n° 39, octobre 2001.

[17] C. Barillet, T. Joffroy et I. Longuet (dir.), *Patrimoine culturel & développement local. Guide à l'attention des collectivités locales africaines*, Grenoble/Paris, 2006.

[18] Officiellement créée en 1993, l'OVPM (en anglais Organization of World Heritage Cities, OWHC) est située à Québec (www.ovpm.org) et publie régulièrement les actes de ses conférences biennales.

[19] Le siège de l'association, créée en 1997, se trouve à Arles (www.avecnet.net).

Quant à l'Unesco, qui veille sur les destinées de plus de 250 villes historiques et centres-villes (sur les 962 biens) inscrits en 2012 sur la Liste du patrimoine mondial, elle se trouve en première ligne pour ce qui est de l'accompagnement du phénomène. Le Centre du patrimoine mondial, très actif dans la collecte et l'analyse des expériences de mise en valeur, esquisse actuellement les contours d'une nouvelle qualification des centres urbains anciens. À la suite de l'atelier consacré en novembre 2002 aux « Partenariats pour les villes du patrimoine mondial. La culture comme vecteur de développement urbain durable[20] », la conférence de Vienne, axée sur le conflit potentiel entre architecture contemporaine et paysage urbain historique[21], a en 2005 abouti à la Déclaration sur la conservation des paysages urbains historiques. Dans la foulée, cinq conférences régionales ont été consacrées à la *urban historic conservation* (à Jérusalem en 2006, Saint-Pétersbourg et Olinda en 2007, Zanzibar et Rio de Janeiro en 2009), en lien avec deux conférences tenues au siège de l'Unesco, en 2006 et 2008. Toutes ont été le lieu d'une réflexion sur la notion de *historic urban landscape* (HUL), dont les grandes lignes concernent l'importance du paysage comme élément de stratification de la dynamique urbaine, passée et présente, et de l'interaction entre environnement naturel et bâti. Leurs travaux préparatoires ont, le 10 novembre 2011, abouti à une résolution de l'assemblée générale de l'Unesco[22].

Quelle que soit la richesse de ce foisonnement d'initiatives, elle ne doit pas masquer que, si certaines expériences de mise en valeur d'un patrimoine urbain ont fait l'objet d'une brève publication voire d'une étude monographique, le déficit de recherche sur ce sujet est patent. En particulier, la relation de causalité, souvent invoquée, entre la mise en valeur patrimoniale et son impact sur le développement économique n'est pas construite. Quant aux retombées en termes de qualité de la vie, de lien social, de renforcement de l'identité, d'image de marque symbolique ou d'attractivité de la ville, elles sont davantage subodorées qu'élucidées. En conséquence, la production de connaissances fondamentales et de travaux de référence sur cette question de la réhabilitation du patrimoine urbain dans un contexte de développement local est indispensable.

Le patrimoine urbain en Afrique

En termes de labellisation internationale, le patrimoine urbain d'Afrique subsaharienne demeure confidentiel, avec sa douzaine de sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Le substrat lui-même, la ville africaine, est peu étudié : s'il a été bien exploré en ce qui concerne le Machrek, le phénomène urbain en Afrique noire demeure mal connu.

Selon Catherine Coquery-Vidrovitch, auteure d'une synthèse pionnière sur les villes d'Afrique noire, le continent subsaharien, « durablement considéré comme un continent enfoui dans sa ruralité » et certes essentiellement peuplé de paysans, a été le

[20] Les travaux de cet atelier ont été publiés dans Unesco, *Partenariats pour les villes du patrimoine mondial. La culture comme vecteur de développement urbain durable*, Paris, 2004.

[21] International Conference « World Heritage and Contemporary Architecture. Managing the Historic Landscape », Vienne, 12-14 mai 2005. Pour un aperçu récent, cf. dossier « World Heritage Cities. Urban Conservation today », *World Heritage*, n° 55, février 2010, p. 6-71.

[22] « Unesco Recommendation on the Historic Urban Landscape (General Conference Resolution 36C/41) ». Sur cette notion de paysage urbain historique, voir R. van Oers et S. Haraguchi (dir.), *Managing Historic Cities/Gérer les villes historiques*, Unesco (World Heritage Papers, 27), 2010 et F. Bandarin et R. van Oers, *The Historic Urban Landscape. Managing Heritage in an Urban Century*, Chichester, 2012.

territoire de villes jouant « un rôle essentiel de creuset et de diffuseur culturel[23] ». Contrairement à l'idée répandue selon laquelle il procède essentiellement du fait colonial, plusieurs travaux montrent à quel point l'Afrique précoloniale était riche en villes. L'ouvrage de John O. Igué[24] indique par exemple que l'Empire du Mali comptait pas moins de 400 villes et que la civilisation du Soudan nigérien, caractérisée par l'importance de l'urbanisation, a produit de nombreuses villes populeuses et riches. De même la partie centrale de l'Afrique occidentale a-t-elle vu de nombreuses villes-entrepôts surgir le long des trajectoires du commerce caravanier. Les villes-forts, concentrées dans l'actuel Ghana, sont nées vers le XVIe siècle, dans le contexte du contact entre l'Europe et l'Afrique. Quant aux villes yoruba, elles se sont anciennement développées dans tout le golfe du Bénin. Le réseau urbain précolonial de l'Afrique occidentale semble avoir été parmi les plus denses et les plus anciens du monde, si l'on excepte bien sûr le bassin méditerranéen. Qui plus est, il existe des vestiges urbains dont l'origine remonte à l'Antiquité : John O. Igué cite six principaux foyers : la Nubie et le royaume éthiopien d'Axoum ; les ruines des villes fortifiées en pierre du Zimbabwe actuel ; le pays Lobi au sud du Burkina Faso ; le bassin du lac Tchad avec les villes du Bas Logone et du Bas Chari ; le Nigeria actuel avec Nok. Mais il note aussi que les principales villes de la période précoloniale ont émergé ailleurs que dans ces berceaux de civilisation, créant ainsi une solution de continuité entre les villes antiques et médiévales.

Une nouvelle civilisation urbaine émerge à partir du VIIIe siècle en Afrique, en lien avec le commerce transsaharien. Les villes des riches et puissants empires médiévaux qui ont dominé la civilisation africaine du VIIIe au XVe siècle (Ghana[25], Mali[26] et Songhay[27]) sont largement tributaires des relations que le Soudan a tissées avec le monde arabe. Des centaines d'agglomérations que comptaient ces empires, il ne reste que Gao, Tombouctou et Djenné. Quant aux cités haoussa, elles ont pris la relève après la conquête du Songhay par les Marocains, en raison de l'insécurité des routes et le déplacement vers l'Est de l'axe caravanier[28]. Tout à la fois pôles de conquête régionale et carrefours commerciaux le long des routes transsahariennes, très peuplées (de 30 000 à 60 000 habitants), elles étaient conçues comme des forteresses. La plupart a survécu jusqu'à nos jours, l'invasion de la région haoussa par les Peuls semblant en avoir catalysé le dynamisme : Dawra, la cité-mère, Zinder, Katsina, Zaria, Yawri, Rano, Kano. Enfin, les villes-entrepôts

[23] C. Coquery-Vidrovitch, *Histoire des villes d'Afrique noire*, Paris, 1993, p. 9-10 (trad. anglaise, *History of African Cities South of the Sahara*, Princeton, 2005). Voir aussi A. Sinou, J. Poinsot et J. Sternadel, *Les villes d'Afrique noire entre 1650 et 1960*, Paris, 1989 et B. Freund, *The African City : a History*, Cambridge (G.-B.), 2007.

[24] J. O. Igué, *Les villes précoloniales d'Afrique noire*, Paris, 2008. Bien que reposant sur des sources bibliographiques déjà anciennes, cet ouvrage offre un aperçu stimulant et très pédagogique de la situation urbaine précoloniale dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

[25] L'Empire du Ghana, qui a connu son apogée aux X-XIe siècles, était localisé au nord de la Mauritanie actuelle et du Mali, sur un territoire peuplé par les Touaregs et les Maures. Ses villes, bâties en pierre, sont connues par les fouilles archéologiques.

[26] L'Empire du Mali s'est développé à partir du XIIIe siècle, sur les ruines semble-t-il de l'empire du Ghana. Il englobait le Sud de la Mauritanie, le Mali, le Sénégal, la Guinée et une bonne partie du Niger actuels. Au pic de sa prospérité économique, au XVIe siècle, il comptait 400 villes. Bâties en banco, matériau fragile, dans un contexte climatique relativement humide, elles ont laissé peu de traces.

[27] Troisième et dernier empire du Soudan nigérien fondé au Moyen Âge, le Songhay s'est développé aux XVe et XVIe siècles, sur un immense territoire s'étendant du Sénégal au pays haoussa (au nord-est de l'actuel Nigeria). L'invasion marocaine a entraîné le déclin de ces cités brillantes et entraîné l'essor des villes haoussa.

[28] Cf. J. O. Igué, *Les villes précoloniales…, op. cit.*, p. 27. Le monde haoussa englobe le sud du Niger et le Nord du Nigeria. Les populations ont la même origine que celles du Songhay ; elles sont également musulmanes. L'organisation économique y dépend aussi du commerce transsaharien.

nées entre le XVII^e^ et le XIX^e^ siècles sont des villes-relais interrégionales dans le commerce Est-Ouest entre les pays sahéliens et la zone forestière. Au nombre d'une vingtaine, elles sont pour l'essentiel situées sur le territoire de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Bénin actuels. Elles ont joué le rôle de creuset culturel, par le brassage des apports linguistiques et des croyances religieuses. L'une des plus importantes civilisations urbaines est celle des Yoruba. Anciennes, structurées autour de l'ensemble palais-marché-fortifications, leurs villes sont organisées en réseaux urbains extrêmement denses. Cette même structuration est caractéristique des villes aja-fon, situées au sud du Bénin – parmi lesquelles Porto-Novo. Le royaume ashanti a également connu des villes dynamiques et prospères. Quant aux villes-forts, elles se sont développées dans le contexte de la traite négrière et sont concentrées sur la côte ghanéenne, riche en promontoires et en caps. Les plus célèbres sont El-Mina, construite par les Portugais en 1482, et Cape Coast, commencée par les Suédois en 1652 et reconstruite par les Anglais en 1662.

Au XVIII^e^ siècle, le développement de la traite négrière atteint son paroxysme en Afrique de l'Ouest et déstructure gravement les réseaux urbains anciens. Les razzias de traite entravent l'essor urbain de l'arrière-pays, où le militaire prend le pas sur le marchand, tandis que les villages de la côte deviennent progressivement des capitales politiques, où l'activité économique, centrée sur le commerce des esclaves, est étroitement contrôlée par un système autoritaire. Une « créolisation » culturelle s'y développe[29]. Les forts côtiers s'y multiplient et, autour d'eux, des quartiers européens. Au XIX^e^ siècle, alors que l'interdiction de la traite condamne progressivement ce qui était devenu un florissant commerce international, la révolution industrielle suscite la quête de matières premières introuvables en Occident, mais dont l'Afrique de l'Ouest regorge : huile de palme (Porto-Novo, Abomey) et arachide (Sénégal), puis caoutchouc et coton, sont exploités par des esclaves devenus « outils de production agraire[30] ». Une révolution urbaine coïncide avec l'apparition du capitalisme occidental, qui ouvre l'économie africaine à l'économie de marché, inaugurant, en Afrique de l'Ouest, l'échange entre exportation des oléagineux tropicaux et importation de biens manufacturés. L'évolution se traduit par la destruction de nombreuses villes et par la prise de contrôle des centres côtiers par les Occidentaux et leur transformation en villes coloniales. Catherine Coquery-Vidrovitch montre qu'au XIX^e^ siècle, une véritable révolution urbaine s'opère en Afrique, qui a de longue date préparé l'accession des villes africaines à une modernité occidentale.

Discutant les définitions occidentales de la ville, John O. Igué propose d'y substituer des critères propres à l'Afrique noire : l'existence d'une conscience locale du phénomène urbain et les éléments matériels distinguant physiquement une ville d'un village. Sur le premier plan, il recommande de se fier à la dénomination, les langues locales ayant développé un vocabulaire riche et différencié permettant de distinguer le hameau de la ferme, du village et de la ville, quelle qu'en soit la taille. Sur le second, les éléments facilement identifiables dans le monde soudano-sahélien sont la présence d'une ou plusieurs mosquées (dont certaines ont aussi un rôle de diffusion du savoir), d'un palais (le plus souvent fortifié), d'un centre commercial ou caravanier et la prédominance d'un certain style d'habitation. Dans le modèle yoruba, les quatre éléments importants sont : la présence d'un imposant palais autour duquel s'organisent les différents quartiers ;

[29] Cf. C. Coquery-Vidrovitch, *Histoire des villes d'Afrique noire…, op. cit.*, p. 186-208.
[30] *Ibid.*, p. 119-220.

le marché situé en vis-à-vis ; la présence d'un dispositif de fortification (mur ou fossé) ; un portail central à structure complexe.

Pour Catherine Coquery-Vidrovitch, l'essentiel est l'extraordinaire rôle de médiation culturelle exercé par les villes (ports et cités anciennes en particulier), de propagation de savoir-faire, de cultes, de techniques nouvelles, de pratiques sociales. La culture urbaine, très différente du mode de vie rural, est caractérisée par l'émergence de couches sociales différenciées et a développé des « formes de sociabilité politiques ou ludiques : rassemblements militaires, cortèges, fêtes, expressions artistiques[31] ».

Aujourd'hui on compte, parmi les villes historiques les plus connues du patrimoine africain, Zanzibar, Lamu, Tombouctou, Djenné, Saint-Louis, Ouidah et Grand Bassam. Les développements qui précèdent ont montré que certaines d'entre elles témoignent de l'essor de royaumes propres à l'histoire africaine, d'autres d'un commerce intense avec l'Afrique du nord et l'Arabie, en liaison avec la diffusion de l'islam, d'autres encore, situées en bordure des côtes, sont liées à la traite des esclaves. Réalisations coloniales et établissements des missions religieuses ont durablement marqué le paysage urbain. Plusieurs de ces villes sont inscrites sur la Liste du patrimoine mondial. Par ordre chronologique : l'île de Gorée (1978), Djenné et Tombouctou au Mali (les deux en 1988), l'Île de Mozambique (1991), les anciens ksour de Mauritanie (Ouadane, Chinguetti, Tichitt et Oualata en 1996), Saint-Louis du Sénégal et Zanzibar (2000), Lamu au Kenya (2001), Harar Jugol en Éthiopie (2006) et Cidade Velha au Cap-Vert (2009).

La liste est courte, au regard du patrimoine culturel extrêmement riche et varié du continent africain. À dire vrai, le patrimoine mobilier – masques, statuettes et textiles en particulier – en a longtemps constitué la face la plus connue. En 2003, l'adoption de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a inauguré une nouvelle phase dans la reconnaissance du patrimoine immatériel, notamment africain, en incluant des domaines aussi divers que les langues, les modes de vie, les valeurs, les traditions orales et les mythes, les rites, les croyances, les savoirs et savoir-faire. Comme le note l'archéologue Hamady Bocoum, directeur du Patrimoine culturel du Sénégal, l'entrée en vigueur de cette convention a ouvert de nouvelles perspectives pour les cultures de l'oralité, mais plus généralement pour « toutes celles qui ont fait de la transmission *in vivo* des expressions et pratiques culturelles un aspect déterminant de leur identité[32] ». La combinaison de ces deux outils de protection définis par l'Unesco, la Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel de 1972 et la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003, permet d'œuvrer à une meilleure représentativité du patrimoine africain dans les listes du patrimoine mondial par l'exploitation des convergences entre les deux approches[33].

Cette démarche devrait entraîner une reconnaissance nouvelle du très riche patrimoine immobilier africain, composé de monuments, d'ensembles, mais aussi de sites et de paysages, en renouvelant l'approche monumentale qui prévalait naguère. L'une des directions consiste à mettre en valeur le fait qu'il est porteur d'enseignements en

[31] *Ibid.*, p. 331-332.

[32] H. Bocoum, « Patrimoine et sources historiques : enjeux et perspectives pour l'Afrique », dans *Patrimoine et sources historiques en Afrique*, I. Thioub (dir.), Dakar/ Bruxelles, 2007, p. 85-93.

[33] Cf. H. Bocoum et L. Eloundou, « Pour une stratégie africaine d'exploration des convergences entre les conventions de 1972 et 2003 », *Africa 2009*, chronique n° 6, p. 14-15.

matière de développement durable, en raison du rapport particulier de l'homme africain avec la nature. Toutefois, des pans entiers de ce patrimoine immobilier sont menacés par le développement des zones urbaines et des infrastructures. Dans le cadre de la stratégie définie en 1994 pour rééquilibrer la Liste du patrimoine mondial dans le sens d'une meilleure représentativité de la diversité culturelle, le Centre du patrimoine mondial a en 1996 mené une enquête auprès de 32 pays africains. Les résultats ont convaincu l'Unesco de la nécessité d'aider les pays à mettre en œuvre une gestion intégrée de leurs sites tout en prenant en compte les pratiques culturelles traditionnelles. Le programme « Africa 2009[34] », lancé en 1998, avait pour objectif d'améliorer les conditions de conservation du patrimoine culturel immobilier en Afrique dans une optique de développement durable, en actualisant et en renforçant les dispositifs juridiques et administratifs de protection et de mise en valeur du patrimoine local et national. Il a notamment abouti à la publication de deux volumes du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), l'un dédié à la conservation traditionnelle du patrimoine culturel immobilier en Afrique[35], l'autre à la protection juridique du patrimoine culturel immobilier dans les pays francophones de l'Afrique subsaharienne[36]. Le premier prend acte qu'en Afrique, continent doté d'un patrimoine culturel et naturel extrêmement riche, tant mobilier qu'immobilier, culture et nature sont indissolublement liées. Il en va de même du matériel et de l'immatériel, ce qui a produit une architecture et des méthodes de construction spécifiques, dont les pratiques traditionnelles de conservation, en de nombreux endroits abandonnées par les populations locales, sont peu valorisées. Or ces pratiques jouent un rôle essentiel dans la préservation du patrimoine culturel immobilier africain. Fondées sur des croyances et des rituels témoignant d'un sens aigu de l'appartenance à la communauté et d'une organisation sociale très élaborée, elles témoignent que les activités de conservation, loin d'être l'apanage de spécialistes autorisés, sont le fait des communautés locales, qui considèrent la conservation du patrimoine comme une combinaison d'activités techniques et de protection des valeurs spirituelles.

S'intéressant plus précisément à l'héritage architectural et urbain, Alain Sinou écrit que l'invention du patrimoine culturel africain est une « idée récente[37] ». C'est à partir de la seconde moitié du XX^e siècle seulement que sont identifiés et protégés les premiers biens. Cette situation s'explique tout d'abord par le fait que la notion de monument historique, d'origine européenne, n'avait au départ pas vocation à inclure d'exemples provenant de peuples perçus comme « primitifs » par l'Occident. Les « Nègres », auxquels le colonialisme prétendait apporter le progrès culturel, étaient considérés comme dépourvus de toute humanité (ce qui au demeurant justifiait qu'on puisse en faire commerce) et évoluant dans un continent dominé par des forces naturelles indomptables. La protection des monuments historiques, qui se développait en Europe dans le cadre de la construction des identités nationales, n'y était pas à l'ordre du jour, et

[34] Le programme « Africa 2009 » est un partenariat entre le Centre du patrimoine mondial de l'Unesco, l'ICCROM, CRATerre-École nationale supérieure d'architecture de Grenoble et les organisations africaines du patrimoine culturel.

[35] T. Joffroy (dir.), *Les pratiques de conservation traditionnelles en Afrique*, Rome, 2005 (ICCROM Conservation Studies, 2).

[36] V. Negri (dir.), *Protection juridique du patrimoine culturel immobilier. Orientations pour les pays francophones de l'Afrique subsaharienne*, Rome, 2009 (ICCROM Conservation Studies, 9).

[37] A. Sinou, « Le patrimoine architectural et urbain en Afrique : un état des lieux à l'échelle continentale », dans *Le patrimoine culturel africain*, C. Gaultier-Kurhan (dir.), Paris, 2001, p. 167-211.

les constructions aux matériaux éphémères étaient éloignées des critères formels et monumentaux en vigueur. La question patrimoniale ne vient sur le tapis qu'au moment des indépendances, lorsque les élites intellectuelles des nations nouvellement créées cherchent à en affirmer l'identité culturelle, avec l'appui progressif d'appareils d'État soucieux de développer des politiques de conservation[38]. Contre le colonialisme culturel, elles cherchent à apporter la démonstration que l'Afrique ancienne et traditionnelle, assimilée à l'Afrique des villages, a produit sa propre culture[39]. L'affirmation en 1972 de la valeur universelle du patrimoine dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial et, plus encore, la volonté à partir de 1994 de rééquilibrer la liste des biens qui y sont inscrits, même si elle reste dominée par une conception faisant la part belle aux monuments historiques, a permis de distinguer et de mettre en valeur un nombre croissant de biens culturels africains, notamment naturels. Parmi les architectures inscrites[40] figurent les mosquées de Djenné et Tombouctou, exemples majeurs de l'architecture religieuse du Sahel qualifiée de néo-soudanaise, et quatre ksour mauritaniens, villes caravanières situées le long des routes commerciales qui reliaient la production d'or ghanéenne à l'Afrique du Nord. Quant aux palais royaux d'Abomey, ils sont une combinaison d'édifices édifiés de 1625 à 1900 dans des enclos en murs de pisé. D'autres biens représentatifs des cultures locales d'Afrique de l'Ouest sont les bâtiments traditionnels *asante* au Ghana, caractérisés par leurs façades décorées, ainsi que des « paysages culturels » : la falaise de Bandiagara en pays dogon et le Sukur au Nigeria. Si l'on regarde l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, on a déjà pu noter qu'au total, seuls cinq centres urbains historiques sont inscrits sur la liste du Patrimoine mondial. Outre les anciennes cités maliennes et mauritaniennes, les gouvernements ont souhaité l'inscription de lieux liés à la domination occidentale, en particulier à l'histoire tragique de la traite : c'est le cas des forts de la côte du Ghana, de l'île de Gorée et, dans une moindre mesure, de Saint-Louis au Sénégal.

Mais répétons que la parcimonie de cette consécration suprême est l'arbre qui cache la forêt ; elle ne doit pas dissimuler l'importance que la protection du patrimoine urbain est susceptible de revêtir dans une région où la puissante croissance démographique depuis les indépendances a exercé une forte pression sur les villes. L'historien Elikia M'Bokolo la justifie tout à la fois par l'ancienneté et la richesse du fait urbain en Afrique subsaharienne, mais aussi par le fait que « ce n'est pas seulement dans une Afrique des villages plus ou moins idéalisée, mais aussi dans l'Afrique citadine que se construira le futur des sociétés africaines[41] ». Le spectaculaire rajeunissement des sociétés africaines, composées aux deux tiers de jeunes de moins de 25 ans, pose la question du rapport à l'enracinement historique. Notant une crispation croissante entre les identités multiples qui, loin d'avoir fusionné dans une culture nationale, coexistent au sein des États africains, Elikia M'Bokolo note que les villes africaines « ont été et continuent d'être ces lieux d'interactions, d'échanges et de brassages culturels ». La valorisation de ce qui

[38] *Ibid.*, p. 170-171.

[39] E. M'Bokolo, « Le patrimoine urbain, un outil de développement pour l'Afrique », dans « Villes africaines et patrimoine », session organisée par l'Unesco dans le cadre du Sommet Africités III, Yaoundé, 2-6 décembre 2003, p. 10.

[40] *A contrario*, cf. les contributions réunies dans le chapitre « Patrimoine bâti », dans *Patrimoines oubliés de l'Afrique*, Paris, 2010, p. 69-214.

[41] *Ibid.*, p. 12.

constitue leur patrimoine (lieux, bâtiments, mobilier urbain, parcours) peut constituer une réponse positive à ces dangers.

Une particularité des villes traditionnelles africaines est qu'elles sont caractérisées à la fois par le visible et par l'invisible. Comme le note l'urbaniste Bachir Oloudé :

> Un arbre, un lieu, un chemin, un cours d'eau peuvent y remplir une fonction à la fois matérielle et immatérielle. L'invisible, accessible aux initiés, est le fondement réel de la cité. Ainsi, même si l'événement matériel (lieu ou site culturel) n'a pas de valeur patrimoniale avérée, l'immatériel qu'il véhicule a une valeur essentielle dans la vie sociale. C'est cette interaction entre patrimoine matériel, visible, bâti et patrimoine immatériel ou invisible qui forge la spécificité de la ville africaine[42].

Considérations sur le tourisme urbain en Afrique

À l'articulation du patrimoine et du développement, le rôle du tourisme est central. En conséquence, nous allons à présent rapidement nous interroger sur la façon dont la question du tourisme urbain en Afrique peut se poser.

En ce qui concerne le développement de l'Afrique, le tourisme est considéré comme pouvant constituer un atout important, mais jusqu'à présent largement sous-exploité, des économies africaines subsahariennes. La part du continent dans le tourisme mondial est particulièrement faible, puisqu'il attire moins de 4 % des flux touristiques mondiaux. Toutefois, les arrivées de touristes internationaux croissent régulièrement et sont passées de 10 millions en 1987 à 15 millions en 1990, 20 millions en 1996 et 46 millions en 2009. Mais il convient de noter qu'elles concernent pour moitié le Maghreb[43] et l'Afrique orientale et australe, laquelle a développé un produit touristique original avec le safari. Ailleurs en Afrique subsaharienne, en dépit des atouts que constituent tout à la fois le soleil, les plages et le patrimoine naturel et culturel, le tourisme est peu développé, en raison de l'insuffisance des équipements (le littoral a fait l'objet de peu d'aménagements balnéaires), du prix élevé du transport aérien et de l'insécurité géopolitique chronique. Dans ce contexte, c'est dire si la place de l'Afrique de l'Ouest est modeste. Les trois pays de la région qui attirent le plus de visiteurs étrangers sont le Nigeria, le Sénégal et le Ghana. Le Bénin ne saurait être considéré comme une destination touristique privilégiée, même si le nombre de touristes internationaux y croît régulièrement[44]. Si le tourisme de masse ne concerne donc pas l'Afrique subsaharienne, les pratiques qui s'y développent relèvent du tourisme culturel et présentent des traits originaux. Comme le notent les deux anthropologues responsables d'un épais volume consacré au tourisme en Afrique[45] :

[42] B. Oloudé, « Synthèse des débats », session organisée par l'Unesco dans le cadre du Sommet Africités III, Yaoundé, 2-6 décembre 2003, p. 30.

[43] Les trois paragraphes qui suivent se fondent sur l'intervention au colloque « Repenser les limites » de Gérard Grellet, professeur d'économie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et ancien directeur de l'IREST, portant sur la réhabilitation du bâti urbain africain et la gestion touristique.

[44] Le nombre de visiteurs étrangers au Bénin est passé de 39 000 en 1980 à 140 000 en 1993 et 185 000 en 2008. Cf. AFP, « Le Bénin, une destination touristique en pleine expansion », *La libre Belgique,* mise en ligne 5 juillet 2009.

[45] *Cahiers d'études africaines*, XLIX (1-2), n° 193-194, juin 2009, numéro thématique *Tourismes. La quête de soi par la pratique des autres*.

> [le continent] tient aujourd'hui une place de choix dans l'imaginaire des touristes en quête de racines, d'authenticité et de chaleur humaine. […] Depuis les indépendances, le tourisme en Afrique a été appréhendé par les chercheurs tour à tour comme une forme de néo-colonialisme, un facteur de développement, comme destructeur des sociétés traditionnelles locales, puis comme facteur de paix et de rencontre entre les peuples. La figure néo-coloniale du touriste blanc, riche et puissant […] laisse de plus en plus la place à celle du touriste culturel, solidaire, respectueux et en quête de rencontre avec l'autre[46].

Ils notent l'importance des médiateurs culturels et des médias dans la découverte de l'Afrique par un touriste qui sort de l'expérience transformé, comme « converti » à l'africanité au cours d'un séjour où la rencontre avec un paysage (le désert, l'oasis), la pratique artistique (de la musique ou de la danse), rituelle ou religieuse (vaudou ou bwiti) donne un sentiment de réalisation personnelle par la rencontre avec l'autochtone. Il faut en revanche noter que les motivations et pratiques des touristes africains en Afrique, peu étudiées, ne sont pour ainsi dire pas connues.

Quid dans ce contexte du patrimoine architectural et urbain ? Dans le monde occidental, la ville historique est une bénédiction pour le tourisme car toutes les attractions (musées, monuments, sites archéologiques) sont concentrées au même endroit. Elle peut dès lors constituer un produit touristique complet, dans la mesure où elle recèle hébergement, restaurants et, au-delà, services bancaires ou liés à la santé. Spécialistes et professionnels constatent une évolution rapide du tourisme urbain, dans un contexte de vive concurrence au plan européen et mondial qui incite chaque ville, pour accroître son pouvoir d'attraction et obtenir un label, à cultiver ses spécificités[47]. Les villes se devant aujourd'hui d'être ludiques et festives, les deux ressorts de leur fréquentation touristique sont d'une part la qualité d'un patrimoine bien mis en valeur et de l'autre une animation et des loisirs urbains variés. Manifestations, fêtes et festivals, d'échelle variable, ponctuent le rythme de la ville événementielle[48]. Le tourisme peut justifier des aménagements urbains destinés avant tout à la population locale ; il est de plus en plus un moyen de financer ou de justifier le financement de la restauration du patrimoine.

En Afrique de l'Ouest, le patrimoine urbain, longtemps laissé à l'abandon, constitue certes un élément largement négligé du potentiel touristique. Mais la question est de savoir à quelles conditions sa réhabilitation est susceptible de créer une dynamique touristique, et en direction de quel public.

Tout d'abord, les activités liées au tourisme nécessitent un aménagement particulier de l'espace (parkings, circuits de visite, etc.) ainsi que d'édifices qui, le plus souvent, n'ont pas été conçus à des fins d'hébergement ou de restauration. Il faut donc établir des compromis entre le respect de l'authenticité du bâti d'une part et la prise en compte des besoins des touristes et des acteurs économiques d'autre part. Un second problème

[46] N. Chabloz et J. Raout, « Corps et âmes. Conversions touristiques à l'africanité », *ibid.*, p. 7-9.

[47] On peut trouver un aperçu de ces problématiques émergentes dans les actes du colloque « Tourisme urbain, patrimoine et qualité urbaine en Europe », organisé les 26 et 27 mars 2009 à Rennes par la Conférence nationale permanente du tourisme urbain (CNPTU) et l'Alliance de villes européennes de culture (AVEC).

[48] R. Knafou, « Les villes touristiques à patrimoine en Europe », dans *ibid.*, p. 29 ; M. Gravari-Barbas (2009), « La "ville festive" ou construire la ville contemporaine par l'événement », *Géographies, Bulletin de l'Association de géographes français*, a. 86, n° 3, septembre 2009, p. 279-290 et Id., « La ville festive. Espaces, expressions, acteurs », habilitation à diriger les recherches, Université d'Angers, 2000.

porte sur les conséquences du tourisme vis-à-vis des habitants. Une politique touristique n'a en effet de sens que si elle s'inscrit dans la durabilité et est de fait acceptée par les habitants des quartiers visités. L'activité touristique modifie souvent considérablement les structures socio-économiques du lieu. Les politiques de réhabilitation articulées à des préoccupations de développement se trouvent face à un dilemme, car l'entretien du bâti réhabilité implique, après la mise de fonds initiale, que les habitants soient en mesure de l'assumer financièrement. Il faut donc que les ressources de la population de ces zones paupérisées augmentent, ainsi que son adhésion aux objectifs de conservation, faute de quoi la durabilité de l'investissement consenti reposera sur la gentrification, qui consiste à favoriser l'emménagement de populations plus aisées. L'activité touristique offre certaines opportunités d'emploi et d'activités dans l'hébergement, le commerce et l'artisanat artistique, mais accroît fréquemment, et dans des proportions considérables, le prix de l'immobilier. Or la spéculation immobilière risque de chasser d'un centre ville rénové les populations les plus pauvres qui, dans le contexte africain, ne disposent souvent pas de titres de propriété reconnus. Les exemples de certains quartiers de Fès ou de Zanzibar, qui ont connu d'importants programmes de rénovation conduits au nom des politiques de lutte contre la pauvreté, montrent que les plus pauvres se sont paradoxalement vu rejeter de ces quartiers, rapidement réoccupés par des classes moyennes ou aisées. Si l'objectif majeur de l'opération de réhabilitation concerne le développement social, il est impératif de stabiliser préalablement, juridiquement et économiquement, les populations des quartiers historiques, en accordant des prêts immobiliers à long terme et à faible taux d'intérêt assortis de titres de propriété, en contrepartie d'une activité économique telle que l'accueil chez l'habitant, ou en accordant des micro-crédits à des associations de quartier. Les politiques de réhabilitation du bâti architectural, d'aménagement des quartiers historiques, de développement du tourisme et de lutte contre la pauvreté nécessitent donc d'être étroitement coordonnées dans le cadre d'une stratégie qui doit hiérarchiser ses objectifs, en gardant présent à l'esprit que, dans le monde globalisé dans lequel nous vivons, le patrimoine urbain est irremplaçable, en termes de substance architecturale et urbaine, de mémoire historique, de référence identitaire, mais aussi comme atout pour le marketing urbain de demain.

Enfin, nous savons qu'une des caractéristiques du patrimoine urbain africain tient à ce qu'il mêle visible et invisible. Une piste réside probablement dans l'invention d'un dispositif qui permettrait au visiteur de découvrir l'un comme l'autre : comprendre la spécificité d'un tissu urbain en liaison avec les pratiques de l'espace liées aux cultes et à l'organisation sociale du lieu pourrait rencontrer cette curiosité de l'autre identifiée chez les touristes en quête d'africanité. De ce point de vue, il n'est pas indifférent de s'intéresser aux forces sociales et économiques portant la patrimonialisation du bâti, y compris dans leurs dimensions symboliques et politiques. C'est à cette compréhension que s'attache le réseau Patrimoine et développement, présenté ci-après.

Le réseau Patrimoine et développement et le projet de réhabilitation du patrimoine de Porto-Novo

Le réseau Patrimoine et développement

La montée en puissance des expériences de revitalisation urbaine conduites à partir du patrimoine urbain, les résultats convaincants et médiatisés de certaines d'entre elles, menées notamment en Europe occidentale, nous ont convaincus qu'une forte pression allait s'exercer sur les bailleurs de fonds, de la part de pays et de collectivités locales désireux d'obtenir des prêts afin de mettre en valeur leurs centres anciens et d'y développer une activité économique, en premier lieu touristique. Les grandes institutions de développement n'ayant ni la compétence technique ni l'expérience requises, il nous a paru nécessaire d'anticiper ce mouvement en contribuant à l'élaboration de travaux exploratoires sur cette thématique.

À cette fin, un réseau de recherche pluridisciplinaire[49] a été mis en place à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, afin d'analyser les conditions auxquelles la restauration et la valorisation d'un patrimoine peuvent constituer un investissement durable, économiquement viable et socialement profitable. Ce réseau prend tout à la fois en compte les préoccupations des spécialistes du patrimoine, des développeurs et des populations locales, de même que la dimension touristique et environnementale de ces actions de mise en valeur.

S'il a, dans un premier temps, choisi de s'intéresser aux centres urbains anciens, le réseau a vocation à traiter de la mise en valeur d'autres types de patrimoine, afin de produire des connaissances fondamentales et une réflexion critique sur l'articulation entre patrimoine et développement économique. Son objectif est de développer collectivement une grille d'analyse à même de mettre en balance ce que l'on peut mesurer de l'impact économique d'un projet de mise en valeur du patrimoine avec d'autres types de bénéfices, appréhendés en termes sociaux et en termes de préservation du patrimoine (ce qui a été sauvé, préservé, ce dont l'opération de mise en valeur a empêché la destruction ou la modification irréversible). La mobilisation concertée de plusieurs disciplines devrait permettre d'élaborer une méthode complexe d'approche de la valorisation du patrimoine, matériel et immatériel, de la tester puis de la valider progressivement en la confrontant à différents exemples, choisis sur tous les continents.

Mener à bien des recherches interdisciplinaires, dans le cadre universitaire certes, mais en étroite liaison avec les professionnels tant de la préservation du patrimoine que du développement, implique de constituer un cadre de référence partagé, afin de permettre à terme un échange efficace entre des disciplines et des pratiques aux méthodes, aux vocabulaires et aux horizons différents. En conséquence, la première tâche que s'est donnée ce réseau est la construction d'un langage dans le but de faciliter la coopération de collègues venus de domaines variés, à partir de l'analyse d'expériences de mise en valeur d'un patrimoine urbain.

[49] Ce réseau, créé en février 2005, est soutenu par plusieurs composantes de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (dont l'UFR d'histoire de l'art et archéologie, l'UFR de géographie et l'Institut de recherches et d'études supérieures du tourisme [IREST]).

En septembre 2005, la séance de travail inaugurale du réseau Patrimoine et développement visait à construire des références que spécialistes du bâti et économistes pourraient partager[50]. Elle s'appuyait sur le constat suivant : le patrimoine architectural et urbain non occidental est souvent menacé. Les facteurs de déshérence sont multiples : pauvreté, perte de sens et donc disparition des savoir-faire liés au bâti, restauration inappropriée, brutalité des investisseurs. Dans un monde idéal, les centres urbains historiques dégradés feraient l'objet d'une restauration et d'une mise en valeur savantes et respectueuses, dans le cadre d'une dynamique économique garantissant durablement à leurs habitants des conditions de vie meilleures. Par rapport à cet horizon lointain, l'objectif de l'atelier était délimité, à défaut d'être modeste : créer des éléments de langage communs aux deux mondes amenés à intervenir sur l'architecture des centres urbains anciens des pays en voie de développement : les spécialistes de la restauration et de la conservation du patrimoine d'une part, les investisseurs d'autre part. Leurs critères quant au succès d'une opération divergent. Pour les spécialistes du patrimoine, ils sont de nature scientifique : fidélité à la substance d'origine et à l'authenticité du bâti, respect des remaniements et des apports témoignant de son histoire, recherche de solutions à la fois pérennes, lisibles et formellement intégrées. Sans même parler des investisseurs à la recherche du seul profit, les institutions agissant dans le cadre de l'aide au développement ont des critères de nature économique et sociale. Dans les centres urbains ou les quartiers très dégradés, à la faible activité économique, les bénéfices attendus d'une intervention de rénovation sur des édifices ou des espaces collectifs sont l'augmentation de leur valeur immobilière, le renforcement de la sécurité et la création d'un environnement favorable au développement durable des activités (tourisme, commerce, services culturels et de formation, etc.). L'effort mutuel de pédagogie déployé au cours de l'atelier a confirmé à quel point les concepts employés peuvent différer selon les champs de compétences : les deux exemples présentés (« valoration » économique d'Ouro Preto au Brésil et mise en valeur du patrimoine de Porto-Novo au Bénin) ont montré que la notion de valeur, pour ne citer qu'elle, n'a absolument pas la même connotation pour les milieux de la préservation du patrimoine et pour les économistes. La diversité des approches de même que l'ampleur des questions soulevées ont convaincu de la nécessité de développer les points de vue et d'en élargir le spectre à partir d'un cas d'étude. Le réseau a alors décidé d'approfondir l'exemple de Porto-Novo, dont la démarche est exemplaire des questions qui nous animent.

[50] La première manifestation scientifique du réseau Patrimoine et développement a consisté en l'atelier qui a eu lieu le 3 septembre 2005, dans le cadre d'un colloque organisé à Paris par l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) et la *Society of Architectural Historians* (SAH). Nous avions intitulé cet atelier « Histoire de l'architecture et mise en valeur du patrimoine : pour un dialogue entre restaurateurs et économistes ». Il s'articulait autour du projet de réhabilitation de la ville de Porto-Novo (présenté par A. Godonou, conservateur du patrimoine) et du programme « Monumenta », mené par la Banque interaméricaine de développement (BID) et le gouvernement brésilien pour revitaliser le centre historique de plusieurs villes brésiliennes (présenté par C. Mathieu-Canuto, économiste). Plusieurs points de vue ont ensuite été exprimés : ceux de la Banque mondiale et de la BID (M. Galvani), de l'économie du développement (M. Vernières), du tourisme (G. Grellet) et de la conservation-restauration (M. Berducou et D. Guillemard). Enfin, le responsable du programme « Revitalisation des centres historiques d'Amérique latine et des Caraïbes » (L. Orellana) a tiré quelques enseignements de son expérience.

Le projet de réhabilitation de Porto-Novo

En effet, le réseau a dès le début bénéficié d'une fructueuse coopération avec l'École du Patrimoine Africain (EPA), qui a coordonné l'étude sur la réhabilitation du patrimoine de Porto-Novo. À ce titre, l'EPA joue un rôle crucial dans une opération patrimoniale innovante, qui apparaît aujourd'hui comme l'un des principaux « laboratoires » combinant les exigences de la connaissance et de la préservation du patrimoine et la prise en compte pionnière d'enjeux économiques et sociaux de lutte contre la pauvreté. Notre deuxième journée de travail, organisée à Paris le 27 octobre 2007, a donc confronté un plus grand nombre de points de vue et d'expériences sur le développement du projet patrimonial porto-novien.

Porto-Novo, capitale historique du Bénin, présente un patrimoine architectural remarquable, relevant d'un triple registre : vernaculaire, afro-brésilien et colonial. Fondée au XVIII^e^ siècle comme port d'embarquement des esclaves, devenue capitale de la colonie du Dahomey, la ville présente une organisation urbaine particulièrement intéressante. Toutes ces caractéristiques ont été mises en lumière par l'étude pionnière coordonnée par l'École du Patrimoine Africain, qui a inventorié 597 éléments à protéger. Mais l'exceptionnelle qualité du tissu architectural et urbain, qui justifie la préparation d'un dossier d'inscription de la ville sur la Liste du patrimoine mondial, n'est pas seule à fonder le choix de Porto-Novo pour élaborer le cadre de référence de notre réseau.

En effet, la définition du programme-pilote de réhabilitation, qui intègre enjeux patrimoniaux et données économiques et sociales, a posé toute une série de questions particulièrement propices à l'échange interdisciplinaire : sources de droit concernant le patrimoine et l'urbanisme (législatives et coutumières), mobilisation sociale des habitants, prescriptions techniques pour la conservation-restauration, outils de coordination de la mise en valeur, lutte contre la paupérisation du quartier vernaculaire par la gestion durable du patrimoine, plan d'amélioration des conditions de vie, travail sur le patrimoine comme élément d'identité et de dignité, réflexion sur l'implantation des nouveaux édifices administratifs en termes de cohérence avec le tissu historique et les objectifs de développement social et économique, éducation des autorités au respect de « l'esprit des lieux », moyens de la revitalisation économique (par la sécurisation des cultures maraîchères au bord de la lagune et par la création d'un marché), transmission des savoir-faire par des chantiers-écoles, création d'une hôtellerie dans des maisons afro-brésiliennes… La force de l'expérience de Porto-Novo tient à la fois à la rigoureuse démarche scientifique ayant présidé à l'identification du patrimoine architectural et à la force de cohésion sociale portée par le projet de mise en valeur. La méthode participative mise en œuvre a impliqué les populations en tant que partie intégrante de la définition des valeurs fondant la protection du bâti historique. Le poids reconnu à l'EPA et son immersion locale lui ont permis d'éviter les conflits liés à la captation par un groupe d'un élément patrimonial et de son potentiel identitaire. Sa connaissance intime de la législation ainsi que de la structure de la propriété foncière a permis l'invention d'un montage juridique et financier adapté à l'objectif de restauration de l'une des plus belles maisons de la ville et sa transformation en Maison du patrimoine et du tourisme, l'outil de coordination pérenne indispensable à la poursuite du projet de réhabilitation. Le chantier pilote a en outre permis la redécouverte et la transmission des savoir-faire indispensables à l'intervention sur le bâti ancien. L'enjeu est aujourd'hui de veiller à ce

que l'implantation et la construction d'édifices pour les institutions nationales liées à son statut de capitale se fassent dans le respect de cet « esprit du lieu » dont l'EPA est la garante. C'est à cette condition que pourra progresser la démarche visant la reconnaissance de Porto-Novo comme patrimoine de l'humanité.

Cet ouvrage montrera que le phénomène de patrimonialisation de Porto-Novo, tel qu'il se dessine au fil des contributions, constitue une construction sociale spécifique, informée à la fois par les pratiques et croyances des acteurs locaux, les enjeux de développement social et économique et la dynamique de la mondialisation, sous le double aspect de la labellisation mondiale du patrimoine et du développement du tourisme, dont le rôle est ici vivement questionné : peut-on imaginer une mise en valeur durable d'un patrimoine urbain qui fasse l'impasse sur cette pratique sociale et les bénéfices qu'elle est susceptible de générer ? Les analyses du processus de patrimonialisation mettent aussi en lumière certaines ambivalences et, partant, les écueils auxquels cette démarche risque de se confronter. Il convient certainement de s'interroger sur le statut du bâti par rapport à d'autres éléments susceptibles de faire patrimoine : les éléments naturels (arbres sacrés par exemple), les dispositifs liés au culte vodun, si structurant dans le contexte social porto-novien, ou la mémoire de l'esclavage.

Ce travail a mis en lumière la démarche exemplaire qui a présidé à l'invention du patrimoine de Porto-Novo : son inventaire, sa contribution à la création de lien social, la volonté de l'EPA d'en faire un outil de développement local. Bien sûr, les analyses et éclairages sur le projet de réhabilitation de la ville n'épuisent pas le sujet. Néanmoins, s'il est souhaitable de continuer à approfondir cet exemple particulièrement riche, il faut également s'intéresser à d'autres situations, dans le cadre d'une démarche qui, si elle est alimentée par la pratique, n'est pas de nature opérationnelle, mais bien cognitive.

Cet élargissement a vocation à s'opérer dans deux directions. D'une part, il paraît nécessaire à ce stade de sortir d'une logique dominée par le patrimoine : la collaboration avec le GEMDEV[51] permet désormais des échanges avec davantage d'économistes[52]. D'autre part, un deuxième moyen pour poursuivre la réflexion est de mettre en réseau différentes expériences de lieux, plus ou moins patrimonialisés, plus ou moins touristifiés, les deux ayant fait l'objet de nombreuses recherches. Il faut comparer des démarches visant à bâtir du développement à partir de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine, en prenant en considération celles qui ont échoué comme celles qui ont réussi, sans omettre d'examiner à quel prix elles y sont parvenues. Le patrimoine constitue l'une des richesses d'un territoire : cette dimension territoriale, propre

[51] Créé en 1983, le GEMDEV, Groupement d'intérêt scientifique pour l'étude de la mondialisation et du développement, rassemble des équipes de recherche de différentes universités franciliennes afin de mener des travaux interdisciplinaires portant sur l'analyse de la mondialisation, l'étude des pays émergents et en voie de développement, les conceptions, réalités, institutions et politiques du développement.

[52] Dans le cadre du GEMDEV, un groupe d'étude réunissant une dizaine de chercheurs de disciplines différentes (anthropologie, architecture, conservation des biens culturels, économie, géographie, histoire de l'art et sociologie), consacré à l'examen des relations entre le patrimoine et le développement humain, s'est constitué en 2008. Ses travaux ont été publiés dans M. Vernières (dir.), *Patrimoine et développement. Études pluridisciplinaires*, Paris, 2011. De plus, différents membres du réseau ont, avec le CEMOTEV (Centre d'études sur la mondialisation, les conflits, les territoires et les vulnérabilités de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines), participé à l'étude « Élaboration d'une méthodologie d'évaluation économique des projets de réhabilitation et de valorisation du patrimoine urbain », coordonnée par M. Vernières pour le compte de l'Agence française de développement. Une version abrégée a été publiée sous le titre *Méthodologies d'évaluation économique du patrimoine urbain : une approche par la soutenabilité* (trad. anglaise *Methods for the Economic Valuation of Urban Heritage: A Sustainability-Based Approach*), Paris, AFD, 2012 (À savoir, 13).

au développement local, fait que chaque cas est certes spécifique, mais qu'il s'inscrit dans une dynamique générale qu'il nous faudra rappeler.

Le réseau continuera à travailler sur la réhabilitation de quartiers urbains anciens, même si de très nombreux autres sujets s'offrent à lui. La prise en considération d'autres expériences de réhabilitation urbaine nourrira la grille d'approche que le réseau ambitionne de construire collectivement. Elle gagnerait à s'appuyer sur des expériences déjà bien analysées (du type Fès ou Le Havre par exemple), car il n'est pas envisageable de reconstituer à chaque fois une palette de compétences de l'ampleur de celles que le réseau a pu réunir sur Porto-Novo.

Cette mise en réseau d'expériences permettra d'élaborer une typologie, en y intégrant les points forts de la méthodologie mise en œuvre à Porto-Novo. Elle aidera également à préciser les contours d'un cadre méthodique de documentation des opérations de réhabilitation qui permette de conserver les traces d'un état ancien que l'on détruit ou que l'on modifie substantiellement, et de transformer ces expériences en connaissances. Ultérieurement, cette démarche contribuera à l'élaboration d'un outil méthodologique d'évaluation, qui fait pour le moment défaut, et dont les indicateurs ne seraient pas uniquement économiques. Un tel outil pourrait aussi avoir une fonction prospective, en contribuant à une méthodologie de projets pertinents, au regard d'objectifs précisément définis, et à même d'éclairer les dispositifs d'aide à la décision.

Présentation de l'ouvrage

Cet ouvrage de présentation de nos premiers travaux reprend les interventions préparées pour l'atelier de septembre 2005 et la journée d'étude d'octobre 2007. Il inclut de plus plusieurs contributions que nous avons délibérément sollicitées, afin d'élargir la compréhension des enjeux de la réhabilitation de Porto-Novo. L'aspect expérimental de notre démarche, qui convie des spécialistes de plusieurs disciplines et des professionnels de différents secteurs, explique qu'il ne s'agisse pas ici systématiquement de la restitution de résultats de recherches, à la différence de ce qui est généralement la règle dans l'univers universitaire. La richesse de cette façon de procéder qui vise, rappelons-le, la production de connaissances fondamentales est d'intégrer, dès la phase d'élaboration de la problématique, l'expérience et les questions des acteurs de terrain. Les contributions sont de nature et d'ampleur différentes : elles peuvent relever de la recherche fondamentale, de la recherche appliquée, construire un récit d'expérience ou proposer des formules de recherche-action. Cette diversité n'est pas contradictoire avec la cohérence d'une démarche qui, à ce stade, se nourrit de fragments.

Étant donné que la patrimonialisation de Porto-Novo est au cœur de notre réflexion, nous avons décidé que les grandes lignes du projet de réhabilitation devaient être présentées dès l'introduction. Nous avons ensuite réparti les textes selon cinq rubriques : les éclairages sur le développement historique et urbain de Porto-Novo (I) ; les différentes logiques à l'œuvre dans l'invention du patrimoine de Porto-Novo (II) ; des pistes pour la médiation du patrimoine (III) ; la confrontation avec la modernisation économique et sociale (IV) ; des mises en perspective sur les notions polysémiques de valeur, de développement, de culture (V). Enfin, les éléments de conclusion reviennent, à partir du matériau rassemblé dans l'ouvrage, sur l'articulation entre reconnaissance patrimoniale et mise en valeur touristique.

Les objectifs de la réhabilitation du patrimoine historique de Porto-Novo, fil conducteur de l'ouvrage, sont présentés ci-après, en introduction, par le coordonnateur général de l'étude, Alain Godonou, conservateur du patrimoine, ancien directeur de l'École du Patrimoine Africain, directeur du Bureau multipays de l'Unesco à Libreville. Alain Godonou fait également le point sur les programmes et actions mis en œuvre dans ce cadre en faveur du développement de la ville. Il s'agit de la contribution centrale, autour de laquelle s'articule l'ensemble de l'ouvrage.

La première partie, « Du développement historique et urbain de Porto-Novo », ambitionne de donner des éléments sur le développement historique de Porto-Novo. La première contribution présente le doublet que Porto-Novo forme avec Cotonou, fréquemment présentée comme la véritable capitale politique et économique du pays. Le développement urbain de Porto-Novo ne peut s'appréhender qu'au regard de cette compétition de longue date entre la capitale historique et la métropole moderne. Benoît N'Bessa, maître de conférences en géographie à l'Université d'Abomey-Calavi, en retrace l'évolution historique et la traduction spatiale. Michel Vidégla, maître de conférences en histoire à l'Université d'Abomey-Calavi et auteur d'une importante thèse sur les origines du royaume de Porto-Novo, développe les aspects les plus sombres de l'histoire de Porto-Novo : esclavage et colonisation. Elisabeth Dorier, professeure de géographie à Aix-Marseille Université et spécialiste de Porto-Novo, Cédric Tafuri, doctorant en géographie dans la même université, et Noukpo Agossou, maître de conférences en géographie à l'Université d'Abomey-Calavi, situent l'évolution de Porto-Novo dans l'aire métropolitaine littorale du Sud-Bénin en analysant les caractéristiques sociales, démographiques et culturelles mises en relief par le dernier recensement de la population en 2002. Enfin, Gérard Ogouyèmi Bassalé, auteur de films documentaires et directeur du centre culturel Ouadada à Porto-Novo, expose les grandes lignes et les lieux du culte vodun à Porto-Novo, à partir d'une enquête de terrain.

Les contributions réunies dans la deuxième partie, « L'invention du patrimoine de Porto-Novo : des différentes logiques à l'œuvre », appréhendent le phénomène, multiforme et récent, de la patrimonialisation de Porto-Novo. Pourquoi parler d'invention ? Parce qu'il s'agit bien de la transformation d'un environnement familier en objet dont la disparition est ressentie comme une perte, de la découverte et de la perception nouvelle d'un bâti ancien. Dans ce processus, plusieurs étapes se sont succédé : l'analyse scientifique de l'architecture et de l'organisation spatiale de la ville, le sauvetage de quelques édifices symboles, le travail d'inventaire, la définition d'une stratégie de préservation et de mise en valeur. Ainsi énoncées, elles paraissent familières. Et pourtant, par rapport aux fondements de la notion occidentale de patrimoine, longtemps liée au monument historique, et par rapport aux pratiques développées pour le protéger, l'invention du patrimoine porto-novien, largement animée par l'EPA, est riche de questions et d'enseignements. Première étape : dans le cadre du projet Plans d'urbanisme de la République populaire du Bénin (PUB) lancé en 1982, Porto-Novo est dotée d'un plan directeur d'urbanisme qui inclut un volet consacré à la substance historique de la ville. L'étude pluridisciplinaire dirigée par Alain Sinou, avec Bachir Oloudé[53], constitue un

[53] En 1984, une convention de recherche est signée entre le projet Plans d'urbanisme du Bénin (PUB) et l'ORSTOM, visant la réalisation d'une étude pluridisciplinaire sur Porto-Novo. Elle est dirigée par Alain Sinou, alors architecte-sociologue à l'ORSTOM, avec l'assistance de Bachir Oloudé, urbaniste au PUB. B. Oloudé sera par la suite directeur général de la Société d'études régionales, d'habitat et d'aménagement urbain

travail fondateur ; elle demeure l'ouvrage de référence sur l'histoire et l'urbanisme de la ville[54]. Alain Sinou, professeur d'urbanisme, architecte, docteur en anthropologie, nous livre ici un texte magistral où la diversité et la richesse architecturales de la ville sont mises en regard avec la genèse d'un regard patrimonial complexe et non dénué d'ambiguïté : qu'est-ce qui constitue la particularité du patrimoine de Porto-Novo ? Quinze ans après l'enquête fondatrice menée par Alain Sinou, le Projet de gestion urbaine décentralisée (PGUD), qui cherche à améliorer de façon durable le niveau et la qualité des services urbains dans les grandes villes du Bénin, intègre un volet sur la réhabilitation de Porto-Novo. Cette étude, confiée à l'EPA et coordonnée par Alain Godonou, a notamment permis d'inventorier le patrimoine architectural de la ville. Victoire Adégbidi, médiatrice culturelle et économiste du patrimoine, coordinatrice de programmes à l'EPA, a encadré ce travail : elle relate la conception et le déroulement de cette opération d'inventaire qu'elle a dirigée de 2001 à 2003 et présente l'analyse de la législation encadrant l'action sur le patrimoine. La contribution de Dominique Juhé-Beaulaton, historienne, spécialiste de la patrimonialisation de la nature en Afrique de l'Ouest, propose que le patrimoine naturel de Porto-Novo soit considéré comme partie intégrante de son patrimoine urbain. À cette fin, la recherche originale qu'elle a menée détaille les différents éléments d'un règne végétal intimement lié au culte vodun : arbres mémoires et bois sacrés (dont l'un est devenu le Jardin des plantes et de la nature de Porto-Novo), mais aussi plantes médicinales utilisées par les tradipraticiens. Elle souligne le potentiel patrimonial de ces éléments végétaux aujourd'hui négligés. Les géographes Elisabeth Dorier, Cédric Tafuri et Noukpo Agossou s'interrogent sur la vivacité des pratiques patrimoniales au sein d'une urbanisation galopante. La permanence d'espaces sacrés, constitutifs du patrimoine lignager, telles les placettes ou honto liées aux collectivités familiales ou la glorification d'usages rituels liés au vodun dont témoigne l'édification récente d'un masque *zangbeto* géant montrent que l'identité culturelle est marquée par une forte présence du sacré. Alain Kisito Métodjo, politologue, s'intéresse à la dimension politique de la réhabilitation de Porto-Novo capitale. Revenant sur l'histoire de sa rivalité avec Cotonou, il interroge les stratégies politiques successives et montre comment le projet patrimonial a, depuis la restauration de la démocratie en 1990, été utilisé comme ressource électorale et facteur de mobilisation identitaire pour les électeurs, dans le cadre nouveau des élections locales.

Toutes ces contributions montrent que la prise en compte du patrimoine porto-novien est récente. Cette dernière s'opère en tension entre plusieurs dynamiques : les projets du gouvernement sur la capitale, la gestion urbaine décentralisée – sans oublier les pratiques sacrées des habitants. Il convient donc de resituer le projet de réhabilitation dans cette ambivalence du rapport au patrimoine. Loin de se calquer sur des pratiques importées, il a engendré ses propres façons d'opérer. En particulier, la coopération avec les habitants de la ville a permis d'élaborer des critères d'inventaire sur mesure ainsi qu'une

(SERHAU) à Cotonou et mènera différentes opérations de réhabilitation du patrimoine au Bénin ainsi que des études dans plusieurs pays de la région, avant de coordonner l'étude sur la réhabilitation du patrimoine de Porto-Novo. Les autres membres de l'équipe étaient Luc Gnacadja, architecte, Bernardin Agbo, urbaniste, Aubin Hounsinou et Maryse Brathier, historiens de la direction des Monuments, musées et sites, et Marie-Josée Pineau-Jamous, ethnologue.

[54] « Porto-Novo. Atlas historique » est un document de 283 pages dactylographiées au format A3 comprenant plus d'une cinquantaine de plans et relevés réalisés dans le cadre de l'étude PUB/ORSTOM. Il a partiellement été publié sous le titre *Porto-Novo, ville d'Afrique noire*, Marseille, 1988 (ill. C49).

stratégie de concertation visant à ce que le patrimoine devienne l'affaire de tous. Quelle belle image en effet que les cris publics annonçant le début du travail d'inventaire !

La troisième partie, « Médiation du patrimoine : pistes porto-noviennes », présente différents projets et actions en direction du public. L'un des principaux enjeux de toute politique de protection du patrimoine est la construction d'un sentiment de responsabilité collective. En effet, loin d'être l'apanage des conservateurs du patrimoine ou des historiens, cette responsabilité est directement fonction de la valeur sociale que les habitants reconnaissent au patrimoine. Il est donc crucial de les impliquer dans la mise en valeur du patrimoine de leur ville – et par là, de leur identité. C'est à ce prix que le patrimoine peut jouer son rôle de bien appartenant à une collectivité dont il raconte l'histoire et transmet la mémoire. À partir de là peut se poser la question du partage de l'image de la ville avec les visiteurs – c'est-à-dire avec ceux qui n'y habitent pas. L'un des vecteurs est la Maison du patrimoine et du tourisme mentionnée par Alain Godonou dans son introduction, qui insiste sur l'importance de cet outil de coordination entre acteurs du patrimoine, habitants et autorités locales, hébergé dans une maison afro-brésilienne restaurée au moyen d'un chantier pilote, la maison Migan. Plusieurs contributions de la troisième partie sont consacrées à cette Maison. Bernard Toulier, conservateur du patrimoine, retrace les préliminaires de ce projet de Maison du patrimoine, auxquels il a participé. Pour que cette Maison du patrimoine et du tourisme, à présent qu'elle a un lieu, devienne une structure viable, les acteurs de la coopération culturelle se sont mobilisés. Alain Richard, conseiller culturel, et Céline Lebret, assistante (service de coopération artistique et culturelle de l'ambassade de France au Bénin), exposent comment leurs propositions ont localement été portées dans un même mouvement par la coopération française et la coopération allemande. Didier Houénoudé, directeur de la mission du patrimoine au sein de la Maison du patrimoine et du tourisme de Porto-Novo, officiellement créée en 2009, décrit les grandes lignes de l'action qu'elle mène : état des lieux du patrimoine afro-brésilien, mesures conservatoires d'urgence, projet de maison d'hôte, sensibilisation du public, promotion de l'art contemporain. Au sein des innovations en termes de médiation du patrimoine, la base de données que Georges Meurillon (†), ingénieur-iconographe, et Franck Houndégla, scénographe-muséographe, avaient prévu de concevoir à partir d'une exceptionnelle collection de cartes postales utilisant des photographies prises à Porto-Novo au début du XX^{e} siècle aurait constitué une inestimable source historique pour retracer l'évolution architecturale et urbaine de la ville. Leur très original projet de recherche-action, prenant appui sur ce patrimoine visuel, prévoyait d'impliquer les habitants de Porto-Novo dans des « reconductions » photographiques reprenant un siècle plus tard le même lieu sous le même angle. L'identité d'une ville étant façonnée par l'assemblage des perceptions individuelles et collectives de ses habitants, qui intériorisent une cartographie subjective à travers leurs pratiques et leurs trajets quotidiens, Mach-houd Kouton, diplômé de science politique, responsable des programmes internationaux à AIDES et écrivain, s'est s'intéressé aux différents itinéraires que suivent les habitants de Porto-Novo, en fonction notamment de leur activité professionnelle. Son objectif est la conception d'un support multimédia innovant, fondé sur la restitution visuelle et animée des parcours possibles dans la ville et des rencontres que le visiteur peut y faire. En effet, une ville capitale et patrimoniale ne saurait rester à l'abri des flux de passage. La présence d'institutions parlementaires et gouvernementales, le dynamisme du commerce, licite ou non, avec le Nigeria, le retour au pays des membres de la diaspora, les voyages scolaires (s'ils

se développent) constituent autant d'occasions de visites. Enfin, une figure particulière du visiteur est le touriste, pour qui le fait de se déplacer dans un lieu autre que celui qu'il habite est source de découverte. On peut affirmer que le tourisme, bien que souvent décrié, constitue une forme de médiation du patrimoine, appelée à concerner un nombre sans cesse croissant de pratiquants. La contribution de Ziva Domingos, conservateur du patrimoine, directeur des Musées d'Angola, aborde cette question par l'analyse du potentiel touristique du Jardin des plantes et de la nature de Porto-Novo.

La quatrième partie, « Modernisation et patrimoine : éclairages économiques et sociaux », a pour objectif de comprendre le contexte social et économique dans lequel prend place le projet de réhabilitation de Porto-Novo et d'aborder la tension entre préservation et modernisation sous différents angles. Le projet de réhabiliter Porto-Novo dans ses fonctions de capitale intègre l'amélioration du cadre de vie des populations par l'amélioration des infrastructures : les deux grands programmes nationaux de gestion urbaine (le PGRU de 1993-1997 puis le PGUD lancé en 2000) comprennent une composante voirie et assainissement. Le pittoresque ne doit en effet pas laisser oublier que les habitants d'une ville patrimoniale ont droit à un environnement sain et fonctionnel, d'autant que Porto-Novo est victime de fréquentes inondations. Comme dans de nombreux pays pauvres, le spectacle de rues ravinées, percées de nids de poule, ensablées ou jonchées de dépôts d'ordures n'est pas rare. C'est cet autre aspect du projet de réhabilitation de Porto-Novo que Blandine Legonou Fanou, sociologue, nous permet de toucher du doigt. L'enquête qu'elle a menée dans le cadre du PGUD s'intéresse à l'implication des bénéficiaires dans la réalisation et l'entretien du pavage et des réseaux d'assainissement. Au-delà, elle permet de prendre connaissance de la réalité sociologique du Porto-Novo d'aujourd'hui, non seulement en ce qui concerne les conditions d'habitation, mais aussi d'accès aux soins et à l'emploi. Son étude pose aussi la question cruciale de l'appropriation par leurs destinataires des objectifs visés par les actions de développement et, du même coup, de leur participation à l'amélioration de leur cadre de vie. Dans le même registre, il est impossible de faire l'impasse sur le décalage entre le travail de terrain subtil et patient de l'EPA pour articuler la dimension patrimoniale avec la réalité sociale et économique de Porto-Novo et les préoccupations macroéconomiques du gouvernement béninois et des institutions de Bretton Woods. C'est dans cette perspective que les économistes Abdoulaye Bio-Tchané, président de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), ancien ministre de l'Économie et des Finances du Bénin, et Prosper Youm, économiste du Fonds monétaire international, nous font l'honneur d'une contribution retraçant l'évolution de l'économie et de la politique économique du Bénin depuis le début de la transition démocratique. Le développement qu'ils consacrent à l'économie de Porto-Novo esquisse le rôle que pourrait y jouer le centre ancien réhabilité. En effet, à l'intersection de la mise en valeur de la ressource patrimoniale et du développement économique se trouve le tourisme. Antoine Hounga, auteur d'une thèse de géographie sur le tourisme au Bénin, professeur-assistant à l'Université d'Abomey-Calavi, décrit l'évolution du tourisme international au Bénin de la période post-coloniale (à partir de 1960) jusqu'à la période du Renouveau démocratique (1990-2001). Se fondant sur une enquête très approfondie, il détaille les lignes directrices de la politique menée par les autorités, les pratiques des touristes, les atouts et faiblesses du potentiel touristique béninois. Frédéric Thomas, docteur en économie, maître de conférences associé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, présente des projets de tourisme inclusif récemment développés au Bénin (Ganvié, Ouidah

et Abomey). La présentation de la démarche et du cadre décisionnel associés éclaire la complexité de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel dans un processus de développement, en particulier lors de l'entrée des communautés vulnérables dans l'économie de marché.

Dans la cinquième partie, « Mises en perspective », différentes contributions cherchent à expliciter les deux concepts au fondement de la problématique de notre réseau : le patrimoine d'une part, le développement de l'autre. Toutes se demandent pourquoi, et pour qui, réhabiliter le patrimoine urbain. Pourquoi : en fonction de quelles valeurs conserver et restaurer un centre ancien ? Pour qui : quels sont les destinataires d'une opération de réhabilitation ? À ces questions, la réponse des acteurs de la préservation du patrimoine et celle des opérateurs du développement économique divergent. Afin de les faire éventuellement converger, il importe de clarifier les données du problème. Les auteurs ont ici pour objectif d'éclairer des lecteurs appartenant à d'autres champs disciplinaires ou venus d'autres horizons professionnels sur les problématiques et les notions qu'ils utilisent respectivement[55]. La préservation du patrimoine étant au fondement de notre démarche, le premier texte, dû à Marie Berducou et Denis Guillemard, maîtres de conférences en conservation-restauration des biens culturels, expose les différentes valeurs susceptibles de fonder la décision de conserver et les questions liées aux choix que doit opérer le restaurateur ; il s'interroge aussi sur ce qui distingue l'intervention sur un quartier historique de la restauration d'un objet de collection. À leur suite, Catherine Mathieu-Canuto, alors maître de conférences en économie à l'Université de Campinas, présente le calcul économique complexe qui a présidé à la détermination du montant du prêt accordé par la Banque interaméricaine de développement (BID) et le gouvernement brésilien pour la mise en valeur d'Ouro Preto (Brésil), dans le cadre du programme « Monumenta » lancé en 2002. Michel Vernières, professeur émérite d'économie et membre du Haut conseil de coopération internationale, fait le point sur la notion de développement humain et analyse l'apport de la réhabilitation des centres urbains historiques au développement local. Au total, ces préalables à notre démarche font apparaître que la notion de valeur se décline très diversement dans le milieu de la conservation-restauration et chez les économistes (qu'il suffise de mentionner, à titre d'exemple, la valeur de remémoration ou la valeur de non usage). Dès lors, comment les agences de développement peuvent-elles harmoniser intégration du bénéfice symbolique et identitaire et calcul coûts-avantages au profit du développement humain ? De ce point de vue, le texte original de Marina Galvani, directrice du programme artistique de la Banque mondiale, expose comment les deux grands bailleurs de fonds que sont la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement intègrent la notion de patrimoine culturel dans leurs projets de développement.

En conclusion, les cinq contributions qui viennent clore le volume interrogent le lien entre patrimoine, développement et tourisme. Saskia Cousin, anthropologue, revient sur les différents éléments de la difficile patrimonialisation de Porto-Novo en montrant que c'est paradoxalement le tourisme, plus que le patrimoine, qui est porteur d'une

[55] Les textes de cette première section proviennent de l'atelier qui a eu lieu le 3 septembre 2005 dans le cadre du colloque « Repenser les limites : l'architecture à travers l'espace, le temps et les disciplines », organisé à Paris par l'INHA et la SAH, cf. n. 50. Nous remercions Alice Thomine-Berrada et Barry Bergdoll, organisateurs de cette manifestation, de nous avoir autorisés à reprendre les textes de l'atelier, dont plusieurs sont consultables sur le site de l'INHA (www.inha.fr).

politique consensuelle. L'un des enjeux de la reconnaissance du patrimoine de Porto-Novo étant le projet de demande d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, Bruno Delas, urbaniste, directeur de la Mission site historique de Lyon et responsable de la coopération décentralisée de la Ville de Lyon, qui elle-même a obtenu ce label, avec Porto-Novo, présente les atouts et les faiblesses de Porto-Novo dans cette démarche. Luc Raimbault, directeur-adjoint de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, responsable des ateliers internationaux de maîtrise d'ouvrage urbaine régulièrement organisés à Porto-Novo au titre de la coopération décentralisée, suggère que le nouveau concept de paysage urbain historique développé par l'Unesco pourrait permettre à la ville de concilier tout à la fois développement économique et aménagement urbain d'une capitale, respect des valeurs patrimoniales tant matérielles qu'immatérielles et qualité de ses paysages, urbains comme naturels. Valéry Patin, consultant, expert auprès de la Banque mondiale et de l'Unesco, professeur associé à l'Institut de recherches et d'études supérieures du tourisme (IREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), met en garde quant à la tentation de privilégier les aspects patrimoniaux au détriment des aspects de gestion. Il pose la question, centrale, de savoir si la mise en valeur d'une ressource patrimoniale peut, à terme, trouver son équilibre économique sans développement touristique. Enfin, Rémy Knafou, professeur émérite de géographie, spécialiste du tourisme et ancien directeur de l'IREST, situe pour conclure l'expérience de la réhabilitation de Porto-Novo dans la dynamique actuelle du tourisme patrimonial. La postface de Moukaram Océni, maire élu de Porto-Novo depuis 2008, explicite le défi que constitue l'articulation entre la préservation du patrimoine et l'aménagement d'une grande ville moderne.

Ces différentes contributions s'articulent, se complètent et se répondent. Afin de souligner le caractère collectif de cette appréhension du patrimoine de Porto-Novo, l'ouvrage a été conçu comme un tout, avec numérotation continue des 91 illustrations en noir et blanc, des 33 cartes et 31 tableaux, un cahier d'illustrations couleur commun à tout le recueil, qui organise de façon discursive 79 clichés et 9 cartes, un lexique et une bibliographie finale récapitulant les seuls titres concernant Porto-Novo cités dans le livre. Étant donné qu'il s'agit d'un ouvrage principalement consacré au patrimoine urbain porto-novien, l'index concerne exclusivement les noms d'édifices. Enfin, des notes de bas de page renvoient aux autres contributions de l'ouvrage approndissant tel ou tel point mentionné par les auteurs.

Nous espérons que ce parti, expérimental mais résolu, contribuera à éclairer le faisceau d'enjeux liés au processus de patrimonialisation d'un ensemble architectural et urbain remarquable, ainsi que des valeurs immatérielles et les pratiques qui lui sont liées.

Christine Mengin

Indications bibliographiques :

AFD, *Villes en développement, bulletin de la Coopération française pour le développement urbain, l'habitat et l'aménagement spatial*, n° 45, numéro thématique *Le Patrimoine urbain des villes en développement*, septembre 1999.

AFP, « Le Bénin, une destination touristique en pleine expansion », *La libre Belgique,* mise en ligne 5 juillet 2009 (www.lalibre.be).

Balbo Marcello (dir.), *Médinas 2030 : scénarios et stratégies*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Bandarin Francesco et Van Oers Ron, *The Historic Urban Landscape. Managing Heritage in an Urban Century*, Chichester, Wiley/Blackwell, 2012.

Barillet Christian, Joffroy Thierry et Longuet Isabelle (dir.), *Patrimoine culturel & développement local. Guide à l'attention des collectivités locales africaines*, Grenoble/Paris, CRATerre/Convention France-Unesco, 2006.

Bocoum Hamady, « Patrimoine et sources historiques : enjeux et perspectives pour l'Afrique », dans *Patrimoine et sources historiques en Afrique*, Thioub Ibrahima (dir.), Dakar/Oxford, Dakar, Université Cheikh Anta Diop/Union Académique internationale, 2007, p. 85-93.

— et Eloundou Lazare, « Pour une stratégie africaine d'exploration des convergences entre les conventions de 1972 et 2003 », *Africa 2009*, chronique n° 6, p. 14-15.

Banque mondiale, *Case Study : Fez, Morocco. Rehabilitation of the Fez Medina*, Washington, Banque mondiale, coll. « Culture in Sustainable Development »,1999.

Cervellati Pier Luigi, Scannavini Roberto et De Angelis Carlo, *La nouvelle culture urbaine, Bologne face à son patrimoine*, Paris, Seuil, 1981 (éd. orig. Milan, 1977).

Chabloz Nadège et Raout Julien (dir.), *Cahiers d'études africaines*, XLIX (1-2), n° 193-194, juin 2009, numéro thématique *Tourismes. La quête de soi par la pratique des autres*, 649 p.

—, « Corps et âmes. Conversions touristiques à l'africanité », *Cahiers d'études africaines*, XLIX (1-2), n° 193-194, juin 2009, numéro thématique *Tourismes. La quête de soi par la pratique des autres*, p. 7-9.

Choay Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1992 (2e éd. 1999).

— (éd.), *La Conférence d'Athènes sur la conservation artistique et historique des monuments (1931)*, Paris, Les Éditions de l'imprimeur, 2002.

Coquery-Vidrovitch Catherine, *Histoire des villes d'Afrique noire. Des origines à la colonisation*, Paris, Albin Michel, 1993 (trad. anglaise, *The History of African Cities South of the Sahara*, Princeton, M. Wiener, 2005).

Eloundou Lazare Assomo, « Villes africaines et patrimoine », *World Heritage Review*, n° 35, avril 2004, p. 20-23.

Freund Bill, *The African City : a History*, Cambridge, 2007.

Giovannoni Gustavo, *L'urbanisme face aux villes anciennes*, Paris, Seuil, 1998 (éd. orig. Turin, 1931).

Gravari-Barbas Maria, « La ville festive. Espaces, expressions, acteurs », Habilitation à diriger les recherches, Université d'Angers, 2000, 3 vol.

—, « La "ville festive" ou construire la ville contemporaine par l'événement », *Géographies. Bulletin de l'Association de géographes français*, a. 86, n° 3, septembre 2009, numéro thématique *L'événementiel et les villes touristiques*, Fagnoni Édith et Lageiste Jérôme (dir.), p. 279-290.

Igué John Ogunsola, *Les villes précoloniales d'Afrique noire*, Paris, Karthala, 2008.

Joffroy Thierry (dir.), *Les pratiques de conservation traditionnelles en Afrique*, Rome, ICCROM, 2005 (ICCROM Conservation Studies, 2).

Knafou Rémy, « Les villes touristiques à patrimoine en Europe », dans « Actes du colloque Tourisme urbain, patrimoine et qualité urbaine en Europe », organisé par la Conférence nationale permanente du tourisme urbain (CNPTU) et l'Alliance de villes européennes de culture (AVEC), Rennes, 26-27 mars 2009, p. 6-11.

Loyer François, « L'évolution de la notion de patrimoine », contribution à la journée d'étude « Développement urbain et patrimoine », AdP (Association de professionnels de développement urbain et coopération), Paris, 8 septembre 2000, p. 7-13.

—, « Patrimoine urbain », dans *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Paquot Thierry, Michel Lussault, Body-Gendrot Sophie (dir.), Paris, La Découverte, 2000, p. 301-312.

M'Bokolo Elikia, « Le patrimoine urbain, un outil de développement pour l'Afrique », dans « Villes africaines et patrimoine », session organisée par l'Unesco dans le cadre du Sommet Africités III, Yaoundé, 2-6 décembre 2003.

Negri Vincent (dir.), *Protection juridique du patrimoine culturel immobilier. Orientations pour les pays francophones de l'Afrique subsaharienne*, Rome, ICCROM, 2009 (ICCROM Conservation Studies, 9).

Oloudé Bachir, « Synthèse des débats », dans « Villes africaines et patrimoine », session organisée par l'Unesco dans le cadre du Sommet Africités III, Yaoundé, 2-6 décembre 2003.

Patrimoines oubliés de l'Afrique. Séminaire du 30 novembre 2010, Paris, Riveneuve Éditions, 2010.

Pivin Jean-Loup (BICFL) et Amiot Laeticia, « Offre française en matière de patrimoine urbain », ISTED/ministère des Affaires étrangères, n° 39, octobre 2001.

Rodwell Dennis, *Conservation and Sustainability in Historic Cities*, Oxford, Blackwell, 2007.

Rojas Eduardo, *Old Cities, New Assets, Preserving Latin American's Urban Heritage*, Washington, BID, 1999.

Serageldin Ismail, Shluger Ephim et Martin-Brown Joan (dir.), *Historic Cities and Sacred Sites : Cultural Roots for Urban Futures*, Washington, Banque mondiale, 2001.

Sinou Alain (dir.), « Porto-Novo. Atlas historique », Paris/Cotonou, ORSTOM/PUB, 1985, 283 p.

Sinou Alain et Oloudé Bachir, *Porto-Novo, ville d'Afrique noire*, Marseille, Éditions Parenthèses, 1988.

Sinou Alain, Poinsot Jacqueline et Sternadel Jaroslav, *Les villes d'Afrique noire entre 1650 et 1960. Politiques d'urbanisme et d'habitat*, Paris, La Documentation française/Ministère de la Coopération et du Développement, 1989.

Sinou Alain, « Le patrimoine architectural et urbain en Afrique : un état des lieux à l'échelle continentale », dans *Le patrimoine culturel africain*, Gaultier-Kurhan Caroline (dir.), Paris, Maisonneuve et Larose, 2001, p. 167-211.

Steinberg Florian, *Revitalization of Historic Inner-City Areas in Asia : The Potential for Urban Renewal in Ha Noi, Jakarta, and Manila*, Manille, Asian Development Bank, 2008.

Thomine-Berrada Alice et Bergdoll Barry (dir.), Actes du colloque « Repenser les limites : l'architecture à travers l'espace, le temps et les disciplines », INHA/SAH, Paris, septembre 2005 (www.inha.fr).

Tomas François, « Les temporalités du patrimoine et de l'aménagement urbain », *Géocarrefour*, vol. 79/3, 2004, p. 179-212 (mise en ligne avril 2008, geocarrefour.revues.org).

Unesco, *Partenariats pour les villes du patrimoine mondial. La culture comme vecteur de développement urbain durable*, Paris, Unesco (Cahiers du patrimoine mondial, 9), 2004.

—, International Conference « World Heritage and Contemporary Architecture. Managing the Historic Landscape », Vienne, 12-14 mai 2005.

—, *World Heritage*, n° 55, février 2010, numéro thématique *World Heritage Cities. Urban Conservation today*.

Van Oers Ron et Haraguchi Sachiko (dir.), *Managing Historic Cities/Gérer les villes historiques*, Paris, Unesco, 2010 (World Heritage Papers, 27).

Vernières Michel (dir.), *Patrimoine et développement. Études pluridisciplinaires*, Paris, GEMDEV/Karthala, 2011.

Vernières Michel (coord.), Patin Valéry, Mengin Christine, Geronimi Vincent, Dalmas Laurent, Noël Jean-François et Tsang King Sang Jessy, *Méthodologies d'évaluation économique du patrimoine urbain : une approche par la soutenabilité* (trad. anglaise *Methods for the Economic Valuation of Urban Heritage : A Sustainability-based Approach*), Paris, AFD, 2012 (À savoir, 13).

Le projet de réhabilitation du centre ancien de Porto-Novo

Porto-Novo, capitale de la République du Bénin et à ce titre symbole de l'identité nationale, est caractérisée à la fois par un patrimoine architectural et urbain exceptionnel, mais aussi par sa diversité culturelle et par la qualité de vie qu'elle offre à ses 300 000 habitants. En effet, la ville, située à l'extrémité sud-est du pays et bordée par une lagune au sud, doit la richesse de son patrimoine, et ainsi son charme, à la succession de peuplements résultant des courants migratoires venus de l'est, de l'ouest du Bénin et des Amériques, du XVI^e^ au XIX^e^ siècle.

Ancienne capitale du royaume de Hogbonou, transformée dans les années 1700 par le négrier Eucharitus de Campos qui en fait un nouveau port (*porto novo*) d'embarquement d'esclaves sur les côtes du golfe de Guinée, elle devient ensuite la capitale de la colonie du Dahomey : à partir de 1900, la ville est jalonnée d'infrastructures administratives typiques de l'architecture coloniale. L'extraordinaire qualité du tissu architectural et urbain de la ville, son épaisseur historique ainsi que sa diversité culturelle permettent d'espérer son inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Le processus de réhabilitation du patrimoine historique de la ville vise à renforcer et à valoriser son authenticité, caractérisée par un mélange de cultures, à la fois traditionnelles, vivantes et modernes. La présentation du projet de réhabilitation résumera d'abord le bilan de l'étude initiale sur le patrimoine historique de la ville, menée de 2001 à 2003, puis exposera la phase de mise en œuvre (2004-2007) à travers les premières réalisations effectuées. Dans ces deux étapes, l'École du Patrimoine Africain (EPA) a joué et conserve un rôle central, aux côtés de multiples partenaires.

L'EPA a été créée en 1998, à la suite d'un accord entre l'Université nationale du Bénin et le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM). Elle travaille avec 26 pays francophones, lusophones et hispanophones en Afrique, au sud du Sahara. Ses missions sont : la formation et le renforcement des capacités des professionnels dans les domaines de la conservation et de la médiation culturelle ; l'éducation des communautés à la prise en compte du patrimoine dans tous les secteurs de l'activité humaine ; l'édition et la diffusion de publications spécialisées ; la création d'activités de services en faveur de programmes de développement socio-économique intégrant la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel et permettant sa découverte et sa réappropriation.

L'étude sur la réhabilitation du patrimoine historique de Porto-Novo (2001-2003)

La trame de fond de ce travail était le processus de décentralisation alors en cours d'application au Bénin, avec les besoins engendrés en termes de compétences de gestion

directe des territoires[1]. Cette étude s'inscrivait donc dans le cadre du renforcement des capacités de gestion urbaine décentralisée : gestion du patrimoine d'infrastructures des villes de Cotonou, Parakou et Porto-Novo[2].

Dans la logique de sa mission au service d'actions de développement socio-économique intégrant la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel et permettant sa découverte et sa réappropriation, mais aussi forte de l'expérience acquise dans ce domaine, l'EPA a pu participer, avec l'École africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme (EAMAU), à l'appel d'offres lancé par le gouvernement du Bénin, par l'intermédiaire d'un crédit de la Banque mondiale, en vue d'une étude sur la réhabilitation du patrimoine historique de Porto-Novo. Le groupement EPA-EAMAU fut déclaré adjudicataire à l'issue de l'appel d'offres de concours d'études qu'avait lancé la Société d'études régionales d'habitat et d'aménagement urbain (SERHAU), en qualité de maître d'ouvrage délégué de la ville de Porto-Novo.

Cette étude se situait dans le prolongement intellectuel des travaux menés par Alain Sinou et son équipe. Elle avait pour objectif principal d'amorcer une dynamique de réhabilitation du patrimoine historique de Porto-Novo par le biais de recommandations de stratégies, de cadre institutionnel et de politique de gestion, de mécanismes d'incitation et d'opérations pilotes démonstratives. Elle s'articulait autour de quatre phases : l'inventaire et le diagnostic physique et institutionnel du patrimoine, l'analyse des besoins des différentes parties intéressées, l'élaboration d'une stratégie d'intervention et la définition d'un programme pilote de réhabilitation. Il s'agissait aussi de proposer des pistes sur deux plans spécifiques : la revitalisation économique et la mobilisation sociale. Nous en présentons les conclusions autour de deux pôles thématiques : celui de l'inventaire proprement dit, celui du plan de gestion à élaborer.

Inventaire du patrimoine : définition, identification culturelle, diagnostic physique et institutionnel[3]

Alors que ses commanditaires n'avaient en vue que le patrimoine architectural colonial concentré au sud-ouest de la ville, l'étude a en fait porté (sans moyens supplémentaires) sur deux autres éléments constitutifs du centre historique urbain : le tissu afro-brésilien et le tissu vernaculaire, en accord avec les chercheurs béninois, mais aussi avec les populations. La typologie élaborée comportait donc trois composantes, et ceci en rupture avec les approches précédentes (carte C7).

Les premiers plans de Porto-Novo, établis par l'administration coloniale, ne détaillaient que le quartier qu'elle occupait à l'ouest de la ville. C'est cette partie, avec ses édifices coloniaux, qui constituait dans l'esprit général le patrimoine de Porto-Novo.

[1] En 1999, la loi de décentralisation donne aux municipalités de nouveaux pouvoirs en ce qui concerne le développement local (loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin). Les premières élections municipales ont été organisées en décembre 2002 et janvier 2003.

[2] Cette étude est inscrite dans la composante A de la gestion du patrimoine d'infrastructures du grand Projet de gestion urbaine décentralisée (PGUD) concernant les villes à statut particulier, qui s'intitulait « Renforcement des capacités de gestion des collectivités publiques de Cotonou, Parakou et Porto-Novo ».

[3] La réalisation de l'inventaire du patrimoine architectural de Porto-Novo est relatée en détail *infra* dans la contribution de Victoire Adégbidi, « L'étude pour la réhabilitation du patrimoine historique de Porto-Novo (2001-2003) : inventaire et analyse de la législation sur le patrimoine », p. 201-213.

À la frontière orientale de ces anciennes cartes est simplement indiqué : « Village indigène » (carte C5). Or c'est ici que commence ce que nous considérons comme la véritable ville historique, avec cette partie vernaculaire où se trouvent concentrés les palais royaux, les grands temples vodun, les paysages sacrés ainsi que l'habitat lignager des grandes familles. Elle est caractérisée par des portiques, des entrées, la présence du Palais royal, des places, etc. Ce tissu, situé dans la partie est de la zone historique, s'il a bien sûr connu des restructurations, est le plus ancien. Il faut signaler que son inclusion dans l'étude a entraîné une forte mobilisation sociale des habitants autour de leur patrimoine culturel.

L'étude a enfin fait émerger une troisième composante : le quartier afro-brésilien. Situé au centre-nord de la ville, il correspond à l'implantation originaire des familles afro-brésiliennes, à l'époque où elles jouaient un rôle économique et social essentiel. L'élément central et représentatif est la Grande Mosquée centrale, qui serait la réplique d'une église catholique de Salvador de Bahia (ill. C24 à C28).

Les trois types de tissus, qui se superposent en divers endroits, sont reliés par un axe principal allant du palais d'Été du roi Tofa 1er[4] (également nommé palais Gbèkon, situé à l'extrémité est) au palais du Gouverneur, qui abrite aujourd'hui le siège de l'Assemblée nationale (à l'extrémité ouest), cf. cartes C6 et C8. Cet axe du pouvoir matérialise en quelque sorte le basculement de la royauté à l'administration coloniale. Il est lui-même doublé par trois directions de développement économique et croisé par les percements nord-sud que les colons avaient ouverts en direction de la lagune.

Le patrimoine identifié a aussi fait l'objet d'un diagnostic concernant son état physique de conservation. En général, il a été fréquemment constaté :

– l'affaissement des toitures, des murs ou des façades, en partie ou en totalité ;
– la dénaturation du patrimoine pour cause de réhabilitation peu soucieuse de normes ;
– la destruction totale, soit par effondrement accidentel, soit par démolition délibérée.

Concernant le patrimoine paysager, on a relevé l'abattage inconsidéré d'arbres témoins de l'histoire de la ville.

Au cours de l'inventaire, 597 éléments remarquables qui devraient faire l'objet d'une protection ont été reconnus.

Sur le plan juridique, l'étude menée entre 2001 et 2003 a analysé les différentes sources de droit concernant le patrimoine de Porto-Novo. Trois sources distinctes[5] contribuent à son cadre juridique général.

Premièrement, la législation qui régit le patrimoine culturel et émane du ministère en charge de la Culture : elle s'est révélée, à l'époque, peu efficace et difficilement utilisable, mais cette situation devrait s'améliorer car le Parlement béninois a depuis adopté

[4] Le roi Tofa 1er a régné de 1874 à 1908.

[5] La présentation détaillée des textes juridiques recensés figure *infra* dans la contribution de Victoire Adégbidi, « L'étude pour la réhabilitation du patrimoine… », art. cité, p. 201-213.

une nouvelle loi sur le patrimoine culturel[6]. Deuxièmement, les lois sur l'urbanisme, avec deux outils majeurs, d'une part le permis de construire et d'autre part le schéma directeur de la ville. Et enfin, troisième source de droit, les lois coutumières : l'administration française avait consigné par écrit les traditions juridiques orales. Or ce recueil, appelé le Coutumier du Dahomey, continue à être utilisé par les tribunaux béninois pour résoudre les problèmes que le Code civil ne suffit pas à régler.

En pratique, ces règles de droit sont souvent contradictoires et on relève de nombreuses incohérences entre le Coutumier, le permis de construire, le schéma directeur et la législation du patrimoine culturel. Sur le terrain, c'est la puissance des urbanistes, des architectes, des services gestionnaires de l'aménagement de la ville et de son patrimoine immobilier qui s'impose, et c'est avec ces acteurs qu'il s'est révélé indispensable de travailler pour être efficaces.

Les premiers résultats de l'étude ont donc permis l'analyse fine du patrimoine de Porto-Novo : typologie, structuration spatiale et chronologique, état de conservation, statut juridique. Cette étude a conduit au repérage de près de 600 éléments remarquables à protéger, dans le contexte de la préservation du cadre urbain, architectural et humain, où ils font sens. Elle a mis en évidence la nécessité de travailler avec certains décideurs privilégiés. Enfin, elle a montré qu'un tel projet ne peut se concevoir sans un plan global de gestion de la ville et de son patrimoine.

Recommandations pour le plan de gestion : protection patrimoniale et prise en compte des aspects sociaux

L'un des résultats attendus de l'étude était la proposition d'un plan global de gestion du patrimoine de la ville de Porto-Novo.

De longues discussions avec les habitants ont permis d'aboutir à une vision commune : Porto-Novo est une ville qui se veut accueillante, agréable, où il fait bon vivre, un peu à l'opposé de la grande ville qu'est Cotonou. Cette vision était loin d'être partagée par l'administration politique, en charge de la gestion du pays dans son entier. Il est alors apparu indispensable de travailler au changement d'image de la ville dans les mentalités, et ce de deux façons. D'une part en réhabilitant les monuments significatifs, dans toute la ville et pas seulement dans la partie coloniale, donc en incluant les palais royaux, les espaces religieux et lignagers. D'autre part en intégrant très étroitement les communautés au travail de restauration.

Bien sûr, les trois zones posaient des problèmes tout à fait différents.

La zone vernaculaire avait été très longtemps abandonnée, car assimilée à une forme de dangerosité : c'était le quartier abritant le pouvoir traditionnel royal, qui entrait très souvent en conflit avec le pouvoir de l'administrateur colonial. En fait, le Dahomey a connu le plus grand nombre de gouverneurs et d'administrateurs coloniaux à cause de cette agitation permanente. Ce quartier menaçant est donc resté livré à lui-même jusque dans les années 1960 et depuis, la situation n'évolue que difficilement.

[6] Loi du 17 août 2007 portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel, reproduite dans l'annexe n° 5, p. 487-506.

Dans la zone afro-brésilienne, le problème était à la fois plus simple et plus complexe. Plus simple, parce qu'elle regroupe des maisons parfaitement identifiées, des propriétés régies par le droit privé. Plus complexe, car comment un État républicain peut-il intervenir sur le patrimoine privé ? Un programme spécifique de financement était nécessaire à la réhabilitation de ce tissu, qui donne à la ville une partie de son identité.

La zone coloniale nécessitait moins d'interventions : la réhabilitation des locaux accueillant les services de l'administration pouvait se poursuivre, en conformité avec la loi sur l'urbanisme. Toutefois, la destruction systématique d'édifices anciens au profit de la construction d'immeubles modernes (ainsi une villa coloniale a-t-elle été remplacée par l'édifice flambant neuf de la Cour suprême, cf. ill. C72) posait un grave problème, et ce processus irréfléchi de substitution devait cesser.

Mesures de protection

Des stratégies de conservation et de mise en valeur ont pu être mises en place grâce aux vues convergentes des principaux intéressés qui ont établi des principes de planification d'actions, en vue de sauvegarder les éléments inventoriés par type de patrimoine, qu'il soit public ou privé. Outre le renforcement de la protection juridique existante (ou sauvegarde passive) et son actualisation en faveur d'interventions conjointes entre aménageurs et urbanistes d'une part et professionnels du patrimoine de l'autre, la mise en place progressive de cahiers de prescriptions techniques des activités de conservation sur les toitures, les murs et les façades, ainsi que relatives à l'entretien général, a été proposée.

De la même façon, des actions de mise en valeur se sont développées à travers la réhabilitation d'éléments singuliers et/ou de tissus urbains, le traitement des espaces publics et la réalisation d'opérations de développement d'activités socio-économiques.

Aspects sociaux

Ce travail ne s'est pas limité à l'étude du patrimoine bâti, bien au contraire. L'aspect social de la question a été largement pris en compte par l'équipe pluridisciplinaire en charge de l'étude et ses auteurs ont plaidé auprès de différents interlocuteurs, la Banque mondiale notamment, pour faire admettre que l'appauvrissement est un processus à envisager dans une dynamique d'ensemble et non pas, comme on le pense habituellement, en liaison avec les seuls critères mesurant une faible scolarisation ou un environnement sanitaire dégradé.

Dans le cas de Porto-Novo, l'administration coloniale avait négligé de prendre en compte la partie ancienne de la ville, d'où partaient les émeutes. À cet égard, l'îlot Akron-Gbèkon, regroupant le palais d'Été du roi Tofa 1er, le temple Avessan[7] et le Palais royal, ou palais d'initiation des rois de Hogbonou, pour ne citer que ces éléments

[7] Le temple Avessan est situé à Akron, quartier du noyau historique de la ville. La divinité Avessan, de son vrai nom Abori-Messan, est considérée comme la première de la cité historique de Porto-Novo. Elle aurait fait son apparition sous forme de monstre à neuf têtes sortant d'une termitière à trois chasseurs nago-yoruba, Obagadjou, Anata et Ogbon, vers la fin du XVIe siècle. Le *fa* ayant révélé sa nature bienfaitrice, les trois chasseurs se sont installés à proximité de la termitière et ont édifié un temple en l'honneur

majeurs, est exemplaire. On y enregistre encore à ce jour un faible taux de réussite aux examens dans les deux écoles primaires recensées et la marge réduite d'opportunités d'activités génératrices de revenus a entraîné l'émigration progressive des forces vives. Mais la population souffre aussi de l'image dévalorisante que lui renvoie en permanence son patrimoine à l'abandon. Ainsi la pauvreté dans l'îlot Akron-Gbèkon se résume-t-elle à deux dimensions majeures : le désespoir des populations résidentes, objets d'enquêtes sur la pauvreté qu'elles estiment sans suite, et le départ des générations porteuses d'initiative et d'entreprise. À la suite de l'étude, l'îlot Akron-Gbèkon a été inclus dans le projet « Gestion durable du patrimoine pour la réduction de la pauvreté » financé par l'Unesco[8].

Changer l'image de la ville

Afin de contrebalancer ces perceptions négatives et la dépréciation dont se sentent victimes ces populations, un plan global d'amélioration des conditions de vie a été préconisé. Ce plan impliquait de changer l'image que l'administration avait de la ville en mettant l'accent sur son aspect multiséculaire et symbolique de l'unité nationale. Il devenait dès lors important de transmettre la dimension historique de ces quartiers et de leurs richesses patrimoniales et culturelles, vecteurs de potentiels d'altérité positifs. Il convenait, en outre, de restaurer les monuments les plus significatifs de l'histoire collective et d'implanter de nouvelles infrastructures qui, tout en respectant les règlements d'urbanisme, prenaient en compte les caractères patrimoniaux des sites devant accueillir une nouvelle construction, ainsi que leur développement socio-économique.

Mais le mépris institutionnel hérité de l'ère coloniale à l'égard du quartier vernaculaire ayant, jusqu'à une date récente, perduré, le gouvernement a pendant longtemps choisi d'implanter les administrations dans la partie coloniale de la ville. L'argumentation en faveur d'une nouvelle vision de Porto-Novo a toutefois été entendue : le site retenu comme siège de l'Assemblée nationale se trouve au cœur de la ville ancienne, ce qui aurait été impensable il y a quelques années seulement.

La sensibilisation des autorités devrait permettre que cette localisation hautement symbolique et celles qui suivront évitent de nouvelles dénaturations. L'EPA, systématiquement représentée dans les jurys de concours d'architecture, peut désormais y contribuer en veillant, au sein de ces instances, au respect de « l'esprit des lieux » dans le cœur de la ville historique.

Revitalisation économique et mobilisation sociale

La revitalisation économique impliquait d'encourager la production de fruits et légumes par la création d'un marché qui constituerait un débouché économique vital pour les

du monstre, créant ainsi l'établissement humain dont les habitants fondèrent avec Tè-Agbanlin le royaume de Porto-Novo.

[8] Avec Saint-Louis (Sénégal), six villes canaux chinoises, Georgetown (Guyane) et Luang Prabang (Laos), Porto-Novo a fait partie des cinq sites pilotes de l'étude « Patrimoine et réduction de la pauvreté » financée par l'Unesco en 2003. Cette étude a plus particulièrement concerné le quartier Akron-Gbèkon.

Ill. 1 : mobilisation sociale autour du patrimoine.

Ill. 2 : pièce d'écoliers sur la fondation de la cité de Porto-Novo.

Ill. 3 : des enfants attentifs à la pièce présentée par leurs camarades.

producteurs, mais aussi de stabiliser le statut de l'exploitation maraîchère au bord de la lagune.

La mobilisation sociale passait par la création d'associations : association de propriétaires, mais aussi association des chefs de famille, notion très importante au sud du Bénin. Cette dernière peut permettre d'entamer la révision consensuelle des pratiques coutumières.

D'une manière générale, la mobilisation sociale accroît le respect spontané des lois et des textes. Ainsi, la poste, édifice historique, s'est-elle récemment vue gratifier d'une entrée évoquant l'architecture d'un temple grec, tout à fait inadaptée. La protestation, spontanée et populaire, qui s'en est suivie, a conduit à la démolition – coûteuse – de cette adjonction inopportune. La population a ainsi pointé le fait que l'administration avait elle-même violé ses propres lois, ne l'a pas accepté et a su s'y opposer.

La réhabilitation en cours : programmes et actions mis en œuvre en faveur du développement de Porto-Novo

Les conclusions de la première phase du projet « Gestion durable du patrimoine pour la réduction de la pauvreté » ont suscité un financement complémentaire en faveur d'une deuxième phase ayant pour objectif de développer des actions prioritaires. Ces

Ill. 4 : l'hôtel des Postes et Télégraphes du Dahomey, carte postale.

Ill. 5 : la façade de la Poste au début des années 2000.

Ill. 6 : l'adjonction d'un portique d'entrée.

Ill. 7 : l'entrée de la Poste ayant retrouvé son aspect originel.

actions sont menées par une équipe large, dont l'EPA se fait en quelque sorte, ici, le porte-parole.

Il s'agit d'actions de développement, afin de redonner un certain dynamisme à Porto-Novo, qui en a beaucoup perdu au profit de la grande ville économique du Bénin, Cotonou. Ces actions visent aussi l'amélioration des conditions de vie de la population de la ville en général, et de la population de l'îlot Akron-Gbèkon en particulier.

Des chantiers-écoles pour la connaissance et la transmission des savoir-faire sur les types d'architecture menacée de disparition ont, entre autres, été envisagés. Ainsi, les maisons afro-brésiliennes, qui constituent un capital immobilier exploité en deçà de sa valeur, pourront-elles être réhabilitées et réutilisées à des fins socio-économiques, voire culturelles. Ces maisons ayant un statut de propriété privée, il faut faire valoir auprès des propriétaires l'intérêt d'une intervention sur leurs biens. Le programme prévoyant le développement d'une centaine de lits d'hôtels à Porto-Novo, il a été entrepris de créer cette hôtellerie dans le quartier afro-brésilien, et ce en concertation avec les agences de financement, la Banque de l'habitat par exemple. Actuellement, l'un des enjeux est la construction de garanties pour les prêts immobiliers. La mise en place du mécanisme de financement approprié est en cours d'étude.

La Maison du patrimoine

La mise en œuvre des actions préconisées pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine inventorié exige l'établissement d'un outil de coordination. Il aura pour missions fondamentales d'offrir une entrée unique centrée sur le patrimoine et d'œuvrer en sa faveur en unifiant les actions et en coordonnant les divers intervenants[9]. La Ville et ses partenaires ont donc décidé de se doter de cet outil sous la forme d'une « Maison du patrimoine ». Cette Maison a pour objectifs, entre autres, de donner des conseils d'expertise, de centraliser les actions, d'assurer la communication entre les différents acteurs, de sensibiliser au patrimoine et, enfin, de pérenniser la stratégie de communication mise en place à travers l'étude. La Ville a recherché des partenariats et chargé une mission de concevoir cet outil et de mettre en place une équipe pluridisciplinaire, une sorte de « police du patrimoine », à partir des forces existantes, dont les acteurs seront formés à la législation du patrimoine.

Dans cette dynamique, deux associations ont été confortées, comme l'étude l'avait préfiguré et amorcé : l'association des propriétaires privés, et l'association des chefs des collectivités familiales. Elles constituent des forces de propositions, permettent la concertation et facilitent la communication et la discussion.

En termes de valorisation du patrimoine, l'accent est mis sur le traitement des places et des espaces publics typiques. Parallèlement, le travail de signalétique se poursuit, en

[9] Dans la troisième partie, « Médiations du patrimoine : pistes porto-noviennes », trois contributions reviennent sur la Maison du patrimoine : celles de Bernard Toulier, « La Maison du patrimoine et du tourisme de Porto-Novo : du séminaire-atelier au chantier-école (2005-2007) », p. 281-289 ; Alain Richard et Céline Lebret, « La Maison du patrimoine et du tourisme de Porto-Novo : propositions pour un projet bénino-franco-allemand », p. 291-298 ; Didier Houénoudé, « La protection du patrimoine à Porto-Novo : l'action de la Maison du patrimoine et du tourisme », p. 299-314. Cf. également la mise en perspective de Bruno Delas, « La coopération de la Ville de Lyon avec la Ville de Porto-Novo en vue de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial », p. 461-465.

particulier le long de l'axe qui va du palais du Gouverneur au Palais royal. L'emplacement de la signalétique sur les domaines privés est défini en accord avec les propriétaires. Il ne s'agit pas encore d'un classement avec force juridique, mais cette signalétique est aujourd'hui reconnue par la population comme une forme de signalement valorisant. À l'heure actuelle, 23 éléments de patrimoine ont reçu cette signalétique (ill. C51).

En termes de conservation, la priorité est aux opérations d'urgence. La saison des pluies est malheureusement de plus en plus violente et dévastatrice à Porto-Novo (ill. C6). Cependant, un chantier-pilote de restauration a pu être mené à bien, celui de la maison Migan (ill. C56 à C60).

Le chantier-pilote de la restauration de la maison Migan

Cette ancienne maison de commerce comporte des aménagements coloniaux mais conserve des traits caractéristiques de l'architecture afro-brésilienne. Elle appartient aux Migan, grande famille traditionnelle de chefs. Le choix de cette maison associée à une famille représentative était important pour que l'opération constitue un signal fort en direction de la population du tissu vernaculaire, qui se sentait abandonnée depuis trop longtemps. Il s'agissait de restaurer la maison selon les règles mais, au-delà des objectifs esthétiques, dans le cadre d'un projet économiquement viable. Toutes les étapes de ce chantier-pilote ont révélé leur lot de difficultés à surmonter : le montage du dispositif de financement, celui du dispositif juridique, la constitution du dossier technique et la réalisation des travaux.

Sur le plan juridique, très schématiquement, il fallut mettre au point un outil absent du droit béninois, le « bail à réhabilitation », dispositif contractuel entre le preneur, la Ville, et le bailleur, le propriétaire. Avec nos partenaires de la Ville de Lyon, qui appuie la Ville de Porto-Novo dans ce programme, nous avons réuni les éléments de calcul permettant de déterminer la durée du bail pour que l'exploitation amortisse le coût de la réhabilitation. Mais dans le cas de la maison Migan, le montage financier et la fixation du loyer devaient aussi tenir compte de l'accompagnement des familles qui auraient à quitter les lieux, ce qui a amené à allonger la durée du bail et à transformer une part du loyer en aide au relogement et à la reconversion. Au final, le dispositif de financement proposé repose à la fois sur les fonds propres de la famille, sur des subventions et un emprunt, sachant qu'au Bénin, un des éléments favorables à cette conclusion a été la Banque de l'habitat, qui consent des prêts sur quinze ans maximum.

Le coût global de la réhabilitation fut chiffré à 40 millions de francs CFA, le maître d'ouvrage étant la Ville de Porto-Novo. Cette enveloppe ne pouvait être dépassée, car l'opération devait rester compatible avec les prix du marché de l'immobilier à Porto-Novo, et la rénovation ne pouvait pas constituer un investissement inconsidéré et irréaliste, sans rapport avec la plus-value effective qu'elle apporterait.

Les aspects juridiques et financiers réglés, la signature du bail entre le maire et le chef de la famille Migan a donné lieu à une cérémonie officielle devant de nombreux témoins.

Techniquement, les difficultés ne furent pas moindres… La première fut d'identifier les corps de métier nécéssaires à la réhabilitation et de trouver des artisans maîtrisant encore les techniques utilisées pour construire afin qu'ils forment sur le chantier les

Ill. 8 : remise des certificats aux élèves ayant participé au chantier de restauration de la Maison du patrimoine et du tourisme, 21 septembre 2007.

élèves en apprentissage venant du lycée technique partenaire de l'entreprise. L'EPA (Victoire Adégbidi et son équipe) a encadré l'ensemble de l'opération et y a trouvé l'occasion d'élaborer un certain nombre de référentiels : référentiel des compétences nécessaires et référentiel des activités spécifiques qui pourraient entrer dans les cursus de formation à la réhabilitation, aussi bien au lycée technique concerné que dans les écoles d'ingénieurs du Bénin. Au-delà de la restauration en elle-même, l'enjeu était aussi de mobiliser et revitaliser les savoir-faire traditionnels en amorçant la dynamique de leur transmission et en les adaptant aux exigences contemporaines de confort, sur le plan sanitaire notamment. La réalisation du chantier, enfin, réserva les complications qu'on pouvait attendre : délais, coordination difficile entre les corps de métier, etc., mais aussi qu'on attendait moins : impossibilité de convertir les artisans charpentiers au port du casque, pourtant obligatoire, par exemple.

Néanmoins, la cérémonie de réception de chantier a pu avoir lieu, après quatre mois de travail intensif, le 21 septembre 2007, en présence de tous les partenaires : le maire de Porto-Novo, le sénateur, le chef de la famille Migan (ill. C61) ; Des certificats furent décernés aux élèves du lycée technique qui avaient travaillé sur le chantier, pour attester qu'ils constituaient désormais une main-d'œuvre compétente (ill. 8).

Malgré les innombrables difficultés rencontrées, cette opération-pilote a réussi et, donc, a convaincu.

Pour conclure, disons que le projet de réhabilitation de Porto-Novo porte en germe des enjeux patrimoniaux et culturels, dont il était essentiel de démontrer qu'ils pouvaient participer activement au développement économique de la ville et à la dé-paupérisation d'une partie de ses quartiers. Il est le fruit d'une démarche globale, pluridisciplinaire, attentive à tout ce qui fait les conditions d'existence et de bien-être des habitants de la ville. Il montre aussi à quel point le temps est une dimension incontournable dans de telles entreprises : combien d'années écoulées entre l'intention politique initiale, le début des travaux d'Alain Sinou, l'étude préalable de 2001-2003, les premières expériences pilotes effectives et les réalisations en cours ?

Si ce projet fait école dans l'avenir, comme semblent le dessiner d'autres exemples de villes africaines, au premier rang desquelles la vieille ville d'Accra, au Ghana, nous aurons contribué à inventer des approches nouvelles, peut-être susceptibles d'adaptation au-delà du continent africain… Nous aurons démontré en tout cas l'utilité d'institutions pérennes, comme l'EPA entend l'être, capables de gérer ce temps long des projets de développement durable.

Alain Godonou

PROJET DE GESTION URBAINE DECENTRALISEE – PGUD

Composante A : Renforcement des capacités de gestion urbaine
A.1.4 : Gestion du Patrimoine d'Infrastructures des Villes de (Cotonou, Porto-Novo, Parakou)

MEHU MFE MISD

VOLET : "REHABILITATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE DE PORTO-NOVO"

RAPPORT FINAL D'ETAPE N° 1
Inventaire et diagnostic physique et institutionnel du patrimoine historique de Porto-Novo

EPA

FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE

Validé par le Comité de suivi et d'évaluation en date du 13 août 2002

Annexe n° 1 : étude sur la réhabilitation de Porto-Novo menée par l'EPA en 2001-2003.

Les singularités des formes patrimoniales à Porto-Novo

L'espace bâti de Porto-Novo, dans sa diversité comme dans son originalité, remet en cause de nombreux stéréotypes véhiculés sur les villes africaines et leur patrimoine bâti. En premier lieu, il rappelle l'existence d'une tradition urbaine, antérieure à la colonisation, capable de produire des formes différentes de la « case », longtemps considérée comme la seule expression du génie constructif des populations vivant au sud au Sahara. Mais ce patrimoine architectural et urbain nous interroge également sur les contours de ce concept, sur les valeurs qui y sont attachées, et sur ses destinataires. La présence d'un Palais royal dans la cité renvoie à l'organisation politique de toute l'aire régionale et pointe le statut particulier du royaume de Porto-Novo, localisé entre deux sphères politiques puissantes, les royaumes yoruba et du Danxomè. La patrimonialisation des traces de la colonisation dans une ville que l'administration française avait choisie comme capitale du Dahomey pose explicitement la question des formes d'inscription de ce moment politique dans une histoire nationale. L'existence d'une architecture qualifiée d'afro-brésilienne, apparue à l'époque de la traite négrière, rappelle le système économique qui a marqué pendant plusieurs siècles cette partie du monde. Sa valorisation rencontre également la problématique du métissage culturel, en pointant la difficile adéquation entre traces architecturales et identité nationale. Enfin, la multitude de lieux de culte vodun dans la cité montre que le rapport au passé ne s'institue pas seulement par la conservation de signes matériels, mais s'exprime également par des pratiques tout autant culturelles que religieuses, encore très vivantes aujourd'hui.

Cette diversité de traces n'est pas sans poser de problème dès lors que se pose la question de la définition d'une politique de sauvegarde, c'est-à-dire l'établissement de choix en matière d'actions de préservation, d'autant que les représentants de la puissance publique, tant au niveau technique qu'au niveau politique, doivent agir dans un contexte financier très contraint. L'argument économique ne suffit cependant pas pour expliquer les difficultés à mettre en œuvre des projets de sauvegarde du patrimoine bâti, qui peinent toujours à se réaliser, malgré les discours récurrents sur ce thème et les nombreux plans d'action.

Nous essaierons ici de montrer comment la nature des messages associés à ces traces peut expliquer les réticences des acteurs politiques locaux, comme celles des habitants[1], à investir ce nouveau champ de l'action publique, inventé dans le monde occidental.

Préambule

En arrivant à Porto-Novo depuis Cotonou, la grande métropole côtière, le chauffeur de taxi qui amène des touristes en quête « d'authenticité africaine » n'a pas la même

[1] De ce point de vue, cette analyse, élaborée à partir d'un travail de terrain maintenant ancien, complète celles développées à partir d'enquêtes bien plus récentes, que nous mobilisons dans cet article : cf. *infra* Elisabeth Dorier, Cédric Tafuri et Noukpo Agossou, « Enjeux des dynamiques de patrimonialisation à l'heure de la décentralisation », p. 241-263 et Saskia Cousin, « Extension du domaine de la restauration. Porto-Novo capitale : entre vision patrimoniale, modernité vodun et regard touristique », p. 441-460.

surprise que ses clients. Ces derniers, depuis leur départ, ont traversé une vaste conurbation sans vraiment pouvoir identifier de centre, roulé sur un « goudron » désespérément rectiligne, d'où s'échappent régulièrement des pistes en terre. Sont-ils encore dans une rue, ou déjà sur la route ? Ont-ils quitté la ville ? Difficile de l'évaluer et d'employer de telles catégories dans ce tissu urbain sans consistance, aux densités constructives aléatoires. Difficile également de définir des limites à l'urbanisation qui s'étend maintenant sur toute cette côte, à l'ouest jusqu'à la capitale du Togo, Lomé, et à l'est jusqu'à la mégalopole de Lagos au Nigeria, forte de plus de dix millions d'habitants. L'Afrique « authentique » se réduirait-elle aujourd'hui à un territoire informe, composé de quelques rubans de bitume et d'un lacis de « latérites », où émergent, au milieu d'un magma de tôles, des constructions à étages, « en dur », paysage qui rappelle tant de périphéries urbaines de la planète, et qui semble sans passé ?

Après avoir parcouru une trentaine de kilomètres, arrivés face à un pont traversant une lagune, la vision de Porto-Novo, sur l'autre rive, est là pour apaiser les touristes. Après avoir roulé sur un terrain uniformément plat, empêchant tout point de vue, ils découvrent un vaste miroir lagunaire qui met en relief une pente douce sur laquelle s'étale la cité, dominée par la cathédrale, et ponctuée par les minarets des mosquées, les profils massifs de quelques constructions contemporaines et le feuillage épais de grands manguiers. Paradoxalement, l'émotion que tout visiteur occidental perçoit dans cet instant résulte non pas de l'exotisme du lieu, mais au contraire de ses similitudes sémiologiques avec les cités européennes, aux limites matérielles longtemps bien affirmées (enceinte, barrière naturelle…). De plus, le sens, comme la consonance de son appellation, issue d'une langue européenne, renforcent ce sentiment de familiarité, même si l'activité portuaire sur la lagune a disparu depuis longtemps. La visite de la cité confortera également le visiteur qui, à travers la découverte des tissus urbains et de formes architecturales affirmées, pourra reconstituer une Histoire.

Une cité royale et un comptoir d'esclaves

Le développement d'un royaume autour d'un établissement humain, qui prendra le nom de Porto-Novo au XVIII^e siècle, doit être replacé régionalement, dans un contexte économique caractérisé par la traite négrière. Quant à l'environnement politique, il est longtemps dominé par l'empire yoruba d'Oyo, mais aux confins Ouest de cette entité, dans le monde culturel aja, s'opèrent au XVII^e siècle des recompositions politiques (disparition du royaume d'Allada, croissance du royaume du Danxomè) entraînant des migrations. Profitant de l'affaiblissement de l'empire d'Oyo, des Aja se déplacent en direction des plateaux, prennent le contrôle d'établissements humains et en fondent de nouveaux. Selon le mythe aja qui narre la fondation du royaume, celui-ci aurait été fondé au cours du XVII^e siècle par Tè-Agbanlin, un membre de la famille royale d'Allada, qui dans sa migration, se serait fixé dans le village yoruba d'Akron. Après avoir destitué le chef existant, par la ruse ou par la force[2], et pris sa place, il aurait renommé le lieu Hogbonou, « l'entrée de la grande maison ». L'analyse critique des sources par Yves

[2] Le récit de sa prise de possession par la ruse (une peau de bête découpée qui enserre la ville) rappelle le mythe de fondation de Carthage, mais il existe aussi un autre récit racontant que Tè-Agbanlin tue le chef existant, Oga. Cf. A. Akindélé et C. Aguessy, *Contribution à l'étude de l'histoire de l'ancien royaume de Porto-Novo*, Dakar, 1953.

Ill. 34 : palais Honmè de Porto-Novo : galeries sur cour.

Les travaux de restauration menés dans les années 1980 ont recouvert de chaume les tôles qui avaient remplacé les toitures en paille détruites par l'incendie de 1905.

Ill. 35 : palais royal Honmè : temples aux ancêtres (*yoho*).

Person[3] conduit l'historien à situer l'émergence du royaume au début du XVIIIe siècle, hypothèse reprise par nombre de ses confrères. L'appellation yoruba de cet établissement, Adjatchè, « là où les Aja se sont installés », confirme la migration aja. Le peuplement de la région, pour partie yoruba, pour partie aja, se métissera avec le temps et formera le sous-groupe ethnique des Gun, propre à la ville et à ses environs.

[3] Y. Person, « Chronologie du royaume gun de Hôgbonu (Porto-Novo) », *Cahiers d'études africaines*, vol. 15, n° 58, 1975, p. 217-238.

L'établissement de Hogbonou devient un lieu d'échanges économiques et connaît un développement important dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, lorsque la royauté arrive à organiser un réseau d'approvisionnement en esclaves suffisamment important pour intéresser les négriers. Les plus nombreux sont alors portugais, même s'ils résident pour la plupart au Brésil (colonie portugaise jusqu'en 1822) et en particulier à Bahia, principal port d'arrivée des esclaves depuis cette côte. Ces traitants nomment le comptoir « porto novo », le nouveau port[4], et non, comme cela est parfois proposé, « la nouvelle Porto », à l'image d'une « nouvelle York » : l'installation des Portugo-Brésiliens est une affaire mercantile, et non un projet de colonisation et de peuplement comme en Amérique. Néanmoins, si les esclaves étaient achetés dans le village de Hogbonou, les navires des négriers mouillaient en mer, au large de la plage de Sémé, distante d'une dizaine de kilomètres, intégrée au royaume[5]. La place s'ajoute aux autres marchés de la bien nommée « Côte des Esclaves », et concurrence notamment les comptoirs du royaume du Danxomé. Sa rapide expansion serait due à l'abondance de l'offre, mais également à la souplesse des conditions de vente, le souverain étant mois dirigiste qu'au Danxomè, et surtout au moindre coût des esclaves[6]. Ceux-ci, capturés par les soldats du roi et par des « chasseurs » indépendants, proviennent des royaumes voisins mais aussi de l'intérieur du royaume. Une grande part était destinée à l'exportation, mais certains devenaient attachés à un lignage, servant de domestiques dans la maison[7] ou de cultivateurs. Quelques-uns encore pouvaient être sacrifiés, sur ordre du roi, pour être offerts aux esprits des souverains défunts. Dans les dernières décennies du XVIIIe siècle, ce comptoir aurait été, commercialement, le plus dynamique de la région, en particulier entre 1781 et 1790, où plus de 85 000 esclaves auraient été exportés[8]. Le royaume de Porto-Novo se serait étendu sur un territoire bordant une trentaine de kilomètres de côtes et sur une quarantaine de kilomètres à l'intérieur des terres, certains petits royaumes, situés à ses confins (Sakété, etc.) passant, à certaines époques, sous son aire d'influence (carte n° 26).

À titre de comparaison, le royaume du Danxomè couvre un territoire presque dix fois plus grand et l'autorité de la royauté d'Oyo est reconnue sur un espace encore plus vaste. Sa domination résulte de guerres et d'accords de protection avec des chefferies qui ont besoin de ses soldats pour repousser les armées des royaumes voisins, comme celles du Danxomè. L'autorité de la royauté sur son territoire n'est pas toujours facile à établir (certains historiens qualifient cette entité politique de cité-État). Si cette emprise varie selon les lieux et les moments, le pouvoir royal se manifeste, d'un point de vue politico-religieux, par l'adhésion des habitants aux cultes royaux, dont les autels sont présents dans tous les villages, et, économiquement, par le paiement d'un impôt au souverain[9]. Le royaume demeure longtemps enclavé entre d'autres entités politiques, l'empire yoruba d'Oyo, auquel les souverains de Porto-Novo restent soumis jusqu'à sa décomposition au début du XIXe siècle, et le royaume du Danxomè qui perdure jusqu'à

[4] Dans les années 1750, l'appellation apparaît dans la correspondance de deux traitants portugais.

[5] De la même façon, le comptoir de Ouidah était situé à quelques kilomètres de la côte.

[6] Cf. M. Vidégla, « Un État ouest-africain : le royaume goun de Hogbonou (Porto-Novo) des origines à 1908 », thèse d'État d'histoire, 1999, p. 367-376.

[7] Au temps de la traite, la population « d'esclaves de cases » est bien supérieure à celle des « hommes libres » dans les comptoirs.

[8] Cf. P. Manning, *Slavery, Colonialism and Economic Growth 1640-1960*, Cambridge , 1982 (rééd. 2004).

[9] *Ibid*.

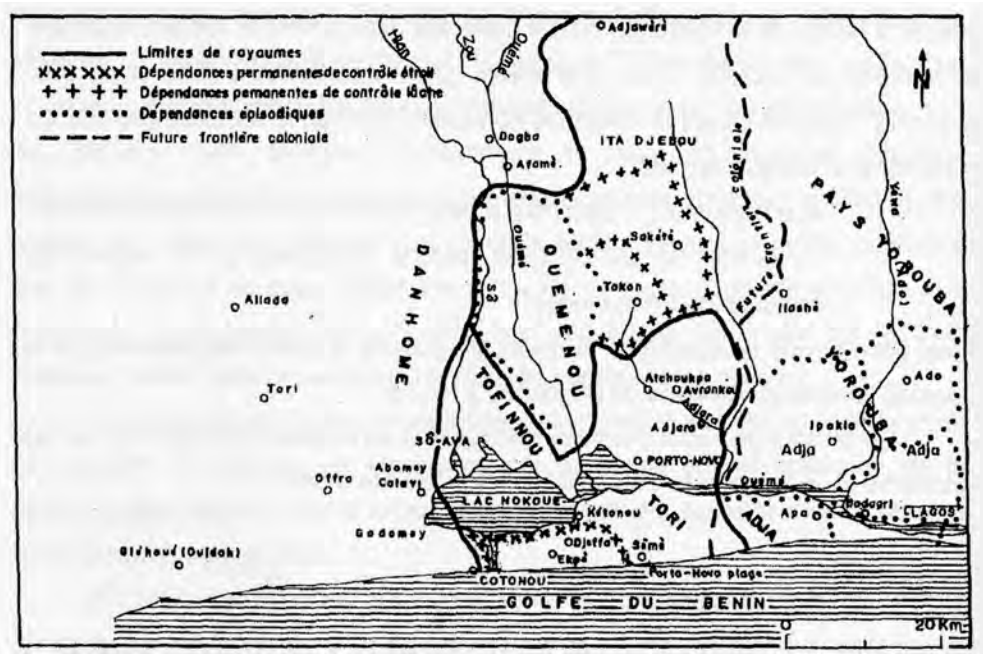

Carte n° 26 : le royaume de Porto-Novo et ses dépendances vers 1860.
Source : M. Vidégla, *Un État ouest-africain : le royaume goun de Hogbonou (Porto-Novo) des origines à 1908*, 1999, t. 1, p. 189, qui a établi la carte à partir de celle établie par Y. Person, « Chronologie du royaume gun… », art. cité, p. 219, et ses propres recherches.

la conquête coloniale. Tout en entretenant avec leurs voisins des relations qui iront de la vassalité à la concurrence, les rois, pour asseoir leur autorité, sauront profiter de la présence dans la cité des négriers portugais et brésiliens, puis des maisons de commerce européennes venues développer la culture du palmier à huile, avant de jouer des rivalités coloniales franco-anglaises dans la région, et de rallier l'une de ces puissances. En 1863, le roi de Porto-Novo, Dè Sodji, établit un traité de protectorat avec la France afin de se protéger des velléités d'occupation de la ville par l'Angleterre, déjà établie à Lagos. L'accord est dénoncé l'année suivante par son successeur, Mikpon, et il faut attendre l'avènement en 1874 du dernier roi de la dynastie, Tofa, pour que des relations se renouent avec la France et que le protectorat français soit rétabli, en 1882[10], avant qu'une fois la conquête du royaume du Danxomè achevée, le royaume ne soit intégré, en 1892, à la nouvelle colonie du Dahomey.

Contrairement au comptoir voisin de Ouidah, où l'on compte quatre « habitations fortifiées », anglaise, hollandaise, française et portugaise (cette dernière subsistant de nos jours), bâties dès le XVII^e siècle[11], Porto-Novo n'a jamais disposé de fort, figure spatiale aujourd'hui associée à l'esclavage car elle constitue souvent la seule trace tangible de ce

[10] Les commerçants afro-brésiliens auraient encouragé cette négociation, non plus pour reprendre le commerce d'esclaves, qui a définitivement disparu dans les années 1860, mais pour obtenir la protection de la nouvelle autorité et, à terme, la diminution du pouvoir du roi, comme cela s'est passé un peu plus tôt à Lagos. De son côté, le souverain aurait souhaité cette aide pour se protéger du Danxomè.

[11] Ouidah, par sa pérennité commerciale, liée à la longévité politique du Danxomè, fait cependant figure d'exception dans un contexte mercantile où apparaissent et disparaissent sans cesse des comptoirs, en fonction des réseaux d'approvisionnement. En outre, la cohabitation, dans cette place, de comptoirs de nationalités différentes, qui résulte des exigences des souverains refusant d'être liés à une seule compagnie, est également singulière : presque partout ailleurs, les compagnies occidentales qui s'installent dans les comptoirs exigent d'avoir l'exclusivité de la traite.

négoce en Afrique subsaharienne. Plusieurs demandes ont pourtant été établies en ce sens entre 1775 et 1791, c'est-à-dire au plus fort de la traite[12]. Afin de protéger la cité contre les attaques des royaumes voisins, notamment de Badagry et du Danxomè, qui voient alors le trafic chuter dans leurs comptoirs[13], ainsi que pour renforcer leur autorité dans la région[14], les souverains s'adresseront au roi du Portugal, via le directeur du fort portugais de Ouidah, en proposant de fournir les hommmes pour la construction, puis à la France, à plusieurs reprises. En 1791, le directeur du fort français de Ouidah, Gourg, établira un mémoire émettant un avis positif. Néanmoins, le projet ne se concrétisera pas. Les nations et les compagnies européennes engagées dans la traite sont alors dans une logique de désengagement d'un commerce fortement critiqué. En France, l'abolition de l'esclavage par l'Assemblée Constituante, en septembre 1791, scellera la fin de l'existence du fort de Ouidah, définitivement évacué et abandonné en 1797. En outre, localement, il est possible que le roi du Danxomè ait pu user de son autorité pour s'opposer à ce projet, susceptible de renforcer un concurrent. Cette absence de fortification n'empêchera pas la traite de prospérer. En effet, cette construction n'est que très accessoirement un lieu d'enfermement des captifs, qui ne demeurent dans le comptoir que quelques semaines, le temps d'être vendus, et ne méritent pas un tel investissement. À l'image du bétail, ils sont, pour la plupart, parqués enchaînés dans des enclos à ciel ouvert à la lisière des comptoirs, éventuellement protégés par des abris précaires qualifiés de « baracon » par les traitants portugais, ou bien enfermés chez les fournisseurs[15]. En revanche, le fort sert à stocker les biens précieux, c'est-à-dire les produits amenés d'Europe (armes, pacotille, alcool), et à loger le directeur d'une compagnie de traite ainsi que son personnel. En outre, il possède une fonction défensive contre les incursions émanant des royaumes voisins, mais également des troupes des nations européennes, qui attaquent régulièrement les places de leurs concurrents. Cette défense repose d'ailleurs, sur cette côte sablonneuse, bien plus sur la présence d'armes à feu que sur les fortifications, qui se limitent à des murailles de faible hauteur, le plus souvent en terre brute, bastionnées aux angles, où sont installés les canons[16]. La construction d'un fort dans un comptoir n'est pas simplement la conséquence de la présence ou non de matériaux adéquats pour l'édifier, et ne témoigne pas non plus de différences dans les contextes politiques locaux, car l'érection d'un tel bâtiment pouvait résulter d'un état de guerre permanent ou d'une intense concurrence entre compagnies négrières. Comme le confirment les demandes du roi de Porto-Novo et les refus des directeurs des forts de Ouidah, ce type de projet relève de l'autorité des compagnies et marque symboliquement la présence dans ces territoires des nations occidentales, lesquelles concèdent à ces compagnies le soin de commercer, et leur délèguent la responsabilité d'ériger cette construction emblématique. Cet investissement matériel a

[12] L. Gnacadja, « Le Bénin », dans *Rives coloniales. Architectures de Saint-Louis à Douala*, J. Soulillou (dir.), Paris/Marseille, 1993, p. 209-242.

[13] Cf. P. Manning, *Slavery, Colonialism and Economic Growth…, op. cit.*

[14] Yves Person rapporte que sur la demande des souverains d'Oyo, en 1784, les armées du Danxomé et de Porto-Novo se sont regroupées pour détruire la cité royale de Badagry, qui faisait également office de comptoir, signalant ainsi la volatilité des alliances politiques. Cf. Y. Person, « Chronologie du royaume gun… », art. cité,

[15] Comme à Gorée, au Sénégal, où la « maison des esclaves » est une demeure particulière.

[16] Contrairement à la Côte de l'Or (actuel Ghana), où le caractère rocheux du rivage permet aux Portugais, aux Anglais et aux Hollandais d'édifier, dès le XVI^e siècle, des fortifications plus solides et plus majestueuses (à El Mina notamment).

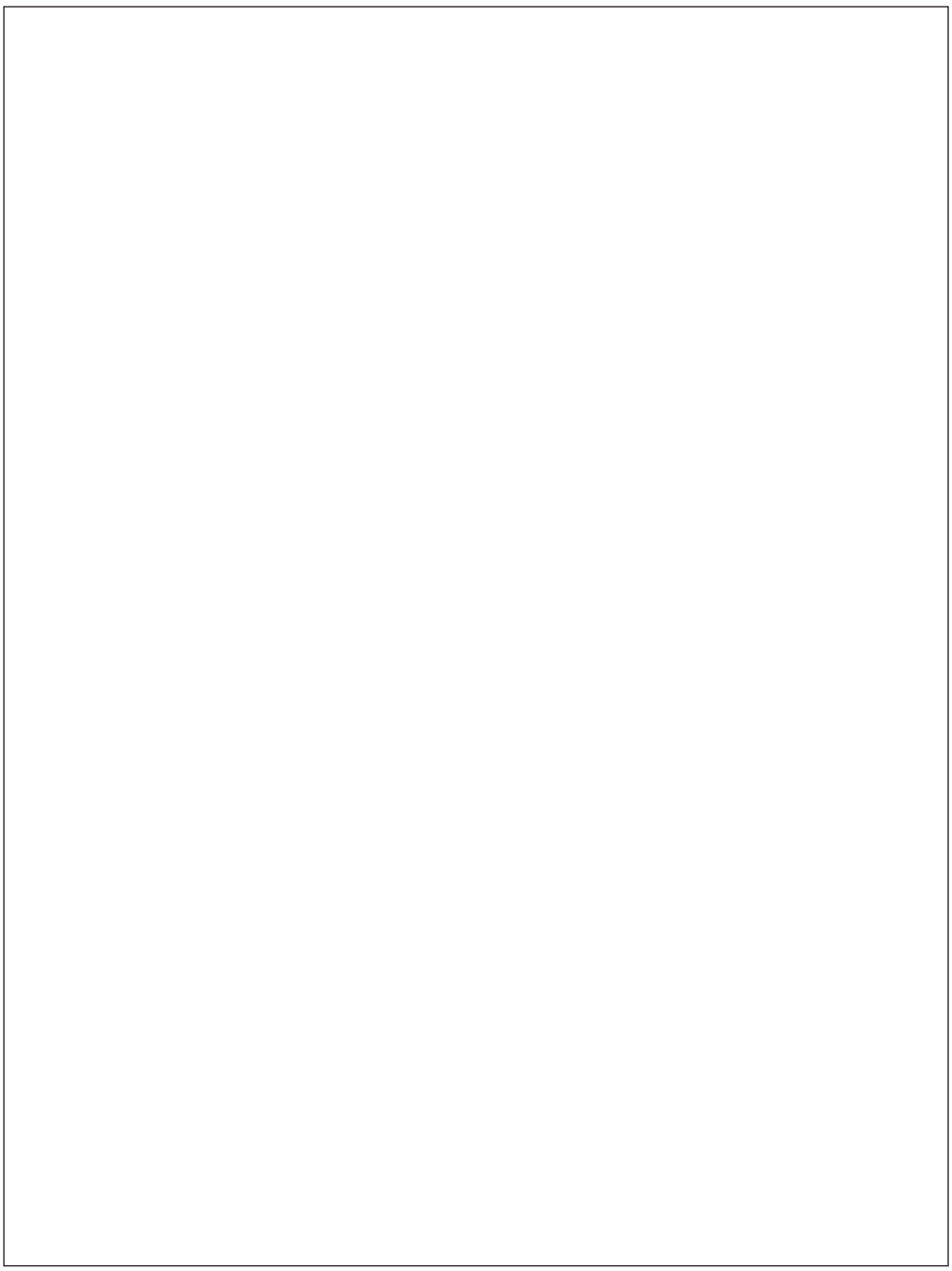

Ill. 36 : palais royal : élévation, coupe et plan.

A - élévation
B - coupe
C - plan
1- entrée principale
2- cour privée pour les invités
3- cour des assemblées
4- cour royale privée
5- cour des reines
6- cour d'initiation
7- cour privée
8- cour des grandes cérémonies
9- tribunal
10- temple des ancêtres des rois

cependant peu de conséquences sur la pérennité d'un comptoir. L'abandon des forts de Ouidah, s'il marque le désengagement des compagnies européennes, n'induit pas la disparition de ce commerce. Bien que « clandestine », la traite prospère jusqu'aux années 1860, à Ouidah, Badagry, comme à Porto-Novo, sous l'égide de traitants indépendants, pour la plupart originaires du Brésil. Ces derniers n'ont ni la volonté politique, ni de mandat de leur souverain pour édifier de telles constructions. En outre, plus habitués à ces environnements physiques et climatiques que les directeurs européens de compagnies, ils s'accommodent des « loges », c'est-à-dire des maisons en terre, louées ou mises à disposition par les chefs pour les attirer dans leur établissement. Quant à la défense de ces places, elle est à la charge des chefs locaux qui, faute de bénéficier des canons des forts, font édifier des murs de terre autour des cités.

L'absence d'un lieu désigné au XX^e siècle, dans une perspective patrimoniale, comme un symbole de la traite négrière, empêche aujourd'hui Porto-Novo de devenir, à l'instar de Ouidah, une ville-sanctuaire de l'esclavage, soulignant, s'il le fallait, que la présence de traces matérielles constitue une condition généralement indispensable au développement d'une approche patrimoniale d'un événement historique.

En revanche, Porto-Novo dispose d'un palais, qui permet de célébrer sa royauté. Faute de fort, il constitue, avec l'établissement originel d'Akron, tout proche, dont le nom d'un quartier perpétue la mémoire, le noyau de développement de la cité, d'autant qu'il jouxte le marché où sont vendus les esclaves. Ce lieu de résidence et d'exercice des souverains sera dénommé « Honmè », terme traduit de deux façons différentes, l'une politique, « la demeure royale », l'autre spatiale, « à l'intérieur du portail ».

Le domaine royal se développe aujourd'hui sur un terrain d'un peu plus de deux hectares, situé non loin de la lagune dont les rives, marécageuses et soumises aux crues, empêchèrent longtemps toute construction. Il est composé d'un ensemble de bâtiments regroupés autour de plusieurs cours, de quelques édifices isolés et de temples, disséminés sur un domaine séparé du reste de la cité par une enceinte en terre. Une porte en bois sculpté, placée dans le mur nord, constitua longtemps l'entrée principale. La morphologie actuelle du corps central du palais date du XIX^e siècle, avec probablement quelques bâtiments rebâtis au début du XX^e siècle, à la suite d'un violent incendie, en 1905. Il est difficile d'être plus précis car les édifices font, de tout temps, l'objet de reconstructions régulières, en raison de la durée de vie limitée des matériaux et des incendies, fréquents[17]. Ces interventions se traduisent généralement par des modifications dans les formes et l'agencement des bâtiments, et parfois par l'emploi de nouveaux matériaux[18]. De la terre argileuse crue, mêlée à de l'eau, est employée pour monter les murs, en formant sur le sol une première bande d'environ 60 centimètres de hauteur, qu'on laisse sécher au soleil, avant d'en empiler une autre, et ainsi de suite jusqu'à obtention de la hauteur désirée (technique du pisé[19]), par bandes successives qui s'empilent. Bien que ce matériau soit mélangé à de la paille pour solidifier la

[17] Michel Vidégla recense celui de 1889, provoqué par une attaque des troupes du Danxomè, et celui de 1896, ce dernier détruisant plus de 1 500 cases dans le quartier Zebou. Cf. M. VIDÉGLA, « Un État ouest-africain… », *op. cit.*, p. 514.

[18] L'incendie de 1905 conduit à utiliser la tôle pour couvrir les toits. Les visiteurs européens qui décrivent le palais à la fin du XIX^e siècle indiquent la présence d'espaces (par exemple une cour triangulaire, citée par l'abbé Bouche) non identifiables dans l'organisation spatiale actuelle.

[19] Contrairement à la technique de l'adobe, qui introduit le façonnage de briques.

construction, l'absence de tout chaînage retenant les murs limite la stabilité de l'édifice, soumis à de fréquentes et puissantes précipitations. Aussi l'élévation d'un étage, comme le percement de fréquentes ou de grandes ouvertures, sont-ils impossibles, ce qui explique les longs murs aveugles des constructions, au nombre de fenêtres toujours restreint, et leur faible hauteur. Les bâtiments du palais, comme ses murs d'enceinte, ne sont guère plus élevés que les habitations des concessions des quartiers voisins, et ne présentent donc pas visuellement un caractère monumental. De plus, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, ils commencent à être dominés, dans le paysage urbain, par la masse des habitations à étage des traitants, édifiées en briques cuites, ce qui pourrait expliquer la volonté de plusieurs souverains de faire bâtir de telles constructions dans leur domaine[20]. Les espèces de bois employées pour les charpentes ne sont pas non plus très solides, ni très pérennes, car elles subissent les agressions des insectes. Aussi, les portées entre deux murs sont-elles limitées, malgré la légèreté des toitures en paille ou en tôle. Ne pouvant se développer ni en hauteur ni en profondeur, les bâtiments s'étendent en longueur, mais des murs doivent être montés régulièrement à l'intérieur, perpendiculairement à la longueur, pour stabiliser l'ensemble. Les épaisses parois, de souvent plus d'un mètre à la base, définissent des pièces dont la superficie, y compris dans ce palais, ne dépasse qu'exceptionnellement la vingtaine de mètres carrés. Enfin, ses toitures sont jusqu'au tout début du XXe siècle couvertes de paille. À la suite d'un violent incendie en 1905 qui détruisit partiellement le palais, la tôle, matériau nouveau et réservé aux « Blancs », fut employée. L'actuelle toiture, posée lors de l'opération de restauration menée au début des années 1980, associe ces deux matériaux, la paille posée sur le métal n'ayant qu'une fonction décorative destinée à rappeler un état « primitif ». Si, jusqu'à la fin du XIXe siècle, la toiture en tôle du palais contrastait avec les autres toitures de la ville, toutes en paille, la situation est aujourd'hui inversée : le palais est le seul édifice couvert de paille dans le quartier.

Comme dans les autres palais de cette aire régionale[21], les cours constituent les éléments structurants de l'ensemble bâti, d'un double point de vue, spatial et fonctionnel. Chacune d'entre elles, de forme généralement carrée ou rectangulaire, et les pièces qu'elle distribue sur un ou plusieurs côtés constituent une unité spatiale, sans doute édifiée d'un seul tenant, dont la taille peut varier. Leur juxtaposition ne semble pas répondre à une logique spatiale particulière (par exemple, un développement selon un axe ou une direction spécifique). Les cours, ventilées, accueillent la plupart des activités sociales ; les pièces, plus chaudes, ont un caractère plus privé, en particulier le logement des vivants, et surtout des morts et des dieux. Les cours sont au nombre de sept à Porto-Novo. Plusieurs disposent d'un bassin en leur centre, capable de recueillir et parfois d'évacuer les eaux de pluie. La plus grande, pouvant recevoir plusieurs centaines de personnes, accueillait les grandes assemblées. L'usage politico-religieux de plusieurs d'entre elles est avéré : retraite du roi lors de son intronisation, présentation des princes à leur naissance, rituels face aux autels vodun qui y sont érigés. D'autres ont un usage privé, étant réservées au roi ou à ses épouses. Enfin, deux d'entre elles ont des fonctions profanes : rangements d'ustensiles, activités de cuisine… Il est néanmoins probable

[20] Le roi Dè Sodji serait à l'origine du bâtiment à étage à Honmè (selon M. VIDÉGLA, « Un État ouest-africain… », *op. cit.*) et le roi Tofa l'initiateur de la construction de la maison à étage à Gbèkon.

[21] En particulier ceux, bien plus étendus, des villes yoruba Ilé-Ifè et Oyo, cf. C. J. A. OJO, *Yoruba Palaces*, Londres, 1966.

que ces usages aient évolué avec le temps et le développement du bâti, d'autant que l'organisation de l'espace, similaire quelle que soit la cour, facilitait leur mutabilité fonctionnelle. Les pièces ouvrant sur chaque cour avaient des fonctions liées aux activités qui s'y déroulaient. Quelques salles étaient dédiées au logement du roi, mais le plus grand nombre d'entre elles avaient un usage religieux, et parfois funéraire (on y dénombre sept tombes de rois ou de membres de la famille royale). Outre la fonction politique, l'activité cultuelle différencie profondément le palais des autres formes d'habitat. L'omniprésence du religieux dans l'espace palatial se lit également dans la trentaine d'autels aux ancêtres (*yoho*) et dans les temples dédiés à des vodun, dispersés à l'intérieur de l'enceinte royale. Elle suggère que l'autorité royale s'exprimait et se légitimait notamment à travers l'exercice de certains cultes[22]. Si les cultes des ancêtres et de leurs forces divinisées, les vodun, témoignent d'une mystique, ils étaient aussi un moyen d'instituer des rapports sociaux et de rappeler les hiérarchies qui les ordonnent, dont le souverain était le garant.

Au niveau architectural, les palais se différencient essentiellement de l'habitat par la présence de galeries hypostyles entourant les cours. Elles créent un sas entre un espace à l'air libre et les pièces et constituent un lieu protégé des précipitations, à l'ombre, tout en étant éclairé et ventilé, tout à fait adapté aux activités de réception. Les descriptions des visiteurs européens y signalent souvent la présence du monarque, entouré de ses serviteurs, et recevant ses nombreux hôtes. La section parfois conséquente des piliers résulte non pas des charges qu'ils supportent (paille et poutres en bois), mais de l'usage de la terre, qui exige une certaine masse pour s'auto-porter et résister aux pluies. Le volume et la fréquence des piliers concourent à marquer l'espace de la galerie, de même que sa surélévation par rapport au sol de la cour (les marches servant de bancs). Les peintures et les bas-reliefs colorés, qui ornent parfois les murs et les piliers, n'ont pas seulement une fonction décorative : ils portent une symbolique politico-religieuse (animaux totémiques de la royauté, etc.).

Le Palais royal Honmè n'a pas l'ampleur de l'ensemble palatial d'Abomey, capitale du royaume du Danxomè, qui s'étend sur près de cinquante hectares et comprend une dizaine de sites. Le nombre de pièces du corps central du palais, une vingtaine, comme sa superficie, environ 3 000 m^2 (y compris les cours), comparable aux domaines de certains lignages dans la cité, confirment que ce palais n'avait pas non plus les mêmes fonctions. Manque de moyens des souverains ? Sans doute pas, la construction de bâtiments par des esclaves qui extrayaient la terre de barre, à même le sol, n'était guère coûteuse. Son organisation spatiale nous renseigne également par ce que l'on n'y trouve pas. En ce qui concerne la vie quotidienne, on notera que les activités de toilette ne suscitaient pas la construction d'édifices spécifiques, ce qui est le cas dans les autres formes d'habitat, où un recoin de cour, protégé par une cloison en paille tressée, répond généralement à cette nécessité. De même, les lieux d'aisance devaient se situer dans les pourtours du palais, dans la zone non bâtie du domaine. Plus surprenante est l'absence d'espace bâti destiné à recevoir des activités « administratives », alors que le

[22] Plusieurs cultes célébrés dans le palais rappellent les liens entre le lignage royal et les royaumes aja, plus anciens, de Tado et d'Allada, cf. M.-J. Pineau-Jamous, « Porto-Novo, royauté, localité et parenté », dans A. Sinou (dir.), *Porto-Novo. Atlas Historique*, Paris/Cotonou, 1985, p. 40-69.

souverain était entouré de conseillers disposant de charges précises[23]. Ceux-ci résidaient dans d'autres quartiers, et exerçaient leurs prérogatives depuis leurs demeures et probablement, lorsqu'ils venaient au palais, sous les galeries. Rien n'indique non plus la présence de logements pour les serviteurs, pour les soldats, ni même de lieux d'entraînement pour ces derniers, sans doute du fait qu'il n'existait pas à Porto-Novo, contrairement à Abomey ou Oyo, d'armée permanente. Celle-ci était levée lorsque le souverain décidait d'attaquer un voisin, ou lorsqu'il subissait une attaque. Ces « lacunes » nous apportent indirectement des renseignements sur l'exercice du pouvoir. Le palais et son souverain, lequel était tenu d'y résider au point de ne pouvoir en sortir qu'exceptionnellement[24], ne constituaient peut-être que l'élément le plus visible d'un système politique. Dans celui-ci, les conseillers attachés à la maison royale disposaient probablement (du moins sous certains règnes) d'une marge de manœuvre importante dans la gestion des affaires et, d'une certaine manière, gouvernaient le royaume, le souverain ayant une fonction politique plutôt symbolique, comme certains chefs d'État. Pour tenter de décrire tous les acteurs de ce système politique, il faudrait ajouter un troisième niveau de pouvoir, exercé par les chefs de culte[25], même s'il ne s'agit pas toujours de personnes différentes, les dignitaires du royaume assumant généralement cette fonction[26]. De la même façon qu'il semble parfois complexe de distinguer les fonctions politiques des fonctions religieuses dans le palais, il est tout aussi difficile d'autonomiser une pensée politique, qui est dite et mise en œuvre notamment à travers un système de croyances. Dans ce contexte, le palais serait-il d'abord un lieu d'exercice et de représentation des cultes royaux, ce qui pourrait peut-être expliquer son manque de splendeur, ses bâtiments n'étant que des abris terrestres, et temporaires, pour les dieux ?

Plusieurs descriptions en sont établies à la fin du XIX^e^ siècle, sous le règne de Tofa, à un moment où la source principale d'enrichissement des rois, la traite négrière, a disparu. Rédigées par des prêtres catholiques[27] venus évangéliser les côtes et lutter contre le paganisme, elles ne sont généralement pas éloquentes, ni pour le souverain, ni pour son habitation. Au sein d'un flux de critiques qui opposent la richesse du roi[28] au caractère miséreux et sale des lieux, plusieurs récits insistent sur la présence auprès du souverain de gardes, de serviteurs, de ses femmes, et de nombreux visiteurs venant l'honorer. En a-t-il toujours été ainsi, ou la situation décrite résulte-t-elle de l'affaiblissement, alors, de son pouvoir ? Les sources manquent pour répondre, mais si l'on compare les

[23] *Gogan*, *akplogan*, *migan*, *mewou*, *adjagan* et *agoua* traitaient des affaires policières, protocolaires, militaires et religieuses. Venaient ensuite des charges secondaires, cf. M. Vidégla, « Un État ouest-africain… », *op. cit.*, chap. 5.

[24] Il ne pouvait théoriquement se rendre au bord de la mer, comme le roi d'Abomey, et ne pouvait sortir de l'enceinte que le jour, de peur de rencontrer « le roi de la nuit », le *zounon*, et alors de mourir.

[25] Selon A. Akindélé et C. Aguessy, *Contribution à l'étude…, op. cit.*, plusieurs souverains, Meyi et Mikpon, auraient été empoisonnés ou conduits à se tuer, sous l'influence de *vodunon*.

[26] Le père Borghero, cité par l'abbé Bouche, note que le roi « avec toutes les apparences de l'absolutisme, n'en était pas moins enchaîné par ceux qui lui tiennent lieu de ministres, par les anciens usages. Ensuite, roi, chefs, ministres sont enchaînés par les prêtres du fétichisme qui planent au-dessus de tous, et dont les ordonnances n'admettent aucune discussion ». Cf. Abbé Bouche, *Sept ans en Afrique occidentale. La Côte des Esclaves et le Dahomey*, Paris, 1885, p. 168.

[27] Les abbés Desribes et Bouche, dont les récits décrivant leur passage dans la région sont publiés en France, respectivement en 1877 et en 1885 : abbé Desribes, *L'évangile au Dahomey ou Histoire des missions africaines de Lyon*, Clermont-Ferrand, 1877 et abbé Bouche, *Sept ans en Afrique occidentale…, op. cit*.

[28] Les ressources des rois, une fois la traite négrière interdite, proviennent de l'impôt perçu sur les sujets et surtout des plantations de palmiers à huile. Tofa, comme ses prédécesseurs, a favorisé leur développement en accueillant les maisons de commerce françaises Régis Victor et Cyprien Fabre.

rois de Porto-Novo à ceux d'Abomey à travers leurs palais, force est de constater que les premiers disposaient d'une moindre richesse et d'une administration bien moins développée[29].

D'autres lieux dans la ville témoignent de l'organisation économique et politique du royaume. À proximité immédiate du Palais royal, les souverains avaient installé le marché aux esclaves, source de la fortune de la dynastie, dont ils pouvaient ainsi aisément contrôler l'activité. Si aucune trace matérielle ne rappelle cette traite, la vente des esclaves n'ayant pas suscité la construction d'édifices spécifiques, un autel vodun, symbolisé par un palmier et situé à proximité de cet emplacement, commémore l'un des récits de fondation de la cité, narrant le meurtre par Tè-Agbanlin du chef yoruba d'Akron. Le grand marché, puis les commerces se sont développés autour de ce premier espace de négoce. Les conseillers du roi disposaient dans les quartiers, dont ils étaient souvent à l'origine, d'un espace pour leur lignage, dont la taille pouvait avoisiner celle du domaine royal. Mais aucun bâtiment en ces lieux ne se caractérise aujourd'hui par une architecture singulière, comme cela est le cas du palais. En revanche, l'autorité et l'aura de ces hommes demeurent signifiées par les cultes qui leur sont associés et qui se déroulent dans la partie sacrée de leur domaine, où sont conservées les reliques lignagères.

Enfin, le dernier souverain de la dynastie, Tofa 1er, quelques années après sa venue au pouvoir, se fait bâtir, vers 1880, une nouvelle résidence qu'il occupe d'abord de manière temporaire, sur un terrain situé à l'extrémité est de la cité, qu'il nomme Gbèkon, probablement en référence au nom d'un quartier d'Abomey créé par le roi de cette ville, qui l'a aidé à conquérir le trône. Il semble reprendre la tradition des souverains du Danxomè, qui voulait que chacun se fasse construire un nouveau palais[30], notamment pour se prémunir des intrigues et des mauvais sorts des courtisans et des prêtres occupant l'ancien palais. Néanmoins, cette opération se fait à une époque où les Français envisagent d'administrer directement le territoire et d'ôter tout pouvoir au roi. Son éloignement du Palais royal Honmè ne s'inscrit pas nécessairement dans une stratégie bien établie, mais est certainement vu d'un bon œil par les colonisateurs. En visite dans la ville en 1889, année de la défaite de Béhanzin, le docteur Toutain déclare que

> du jour où nous percevrons la douane, il importe que l'autorité du roi disparaisse à peu près complètement, pour ne pas dire tout à fait… Avec la rente que nous lui ferons, le roi devra aller vivre à sa maison de campagne de Bécon (sic) et nous, nous emparer de la cité[31]…

Le départ définitif du roi du palais Honmè, condition nécessaire pour marquer l'autorité du pouvoir colonial, se fera au cours des années suivantes. Sur ce domaine « d'exil », ou « de retraite », Tofa 1er résidera dans une maison à étage, aux murs en briques cuites

[29] Est-à-dire que le terme « royauté » est inadéquat pour décrire une « chefferie », dont la puissance résulterait principalement de son alliance avec les négriers ? La réponse à cette question dépend des caractéristiques assignées au concept de royaume, qui reposent généralement sur l'existence d'un appareil d'État ayant une activité permanente et sur une assise territoriale stable, autant de termes qui mériteraient une étude anthropologique approfondie pour en cerner les contours et le sens dans cette société. Cf. sur ce sujet l'analyse de M. Vidégla, « Un État ouest-africain… », *op. cit.*, p. 267-273.

[30] Certains souverains auraient également résidé dans des lieux propres, Kpotozounmé et Onikoi, dont les domaines sont encore identifiables.

[31] Cité par H. d'Almeida-Topor, *Histoire économique du Dahomey (Bénin) 1890-1920*, 1995, vol. 1, p. 31.

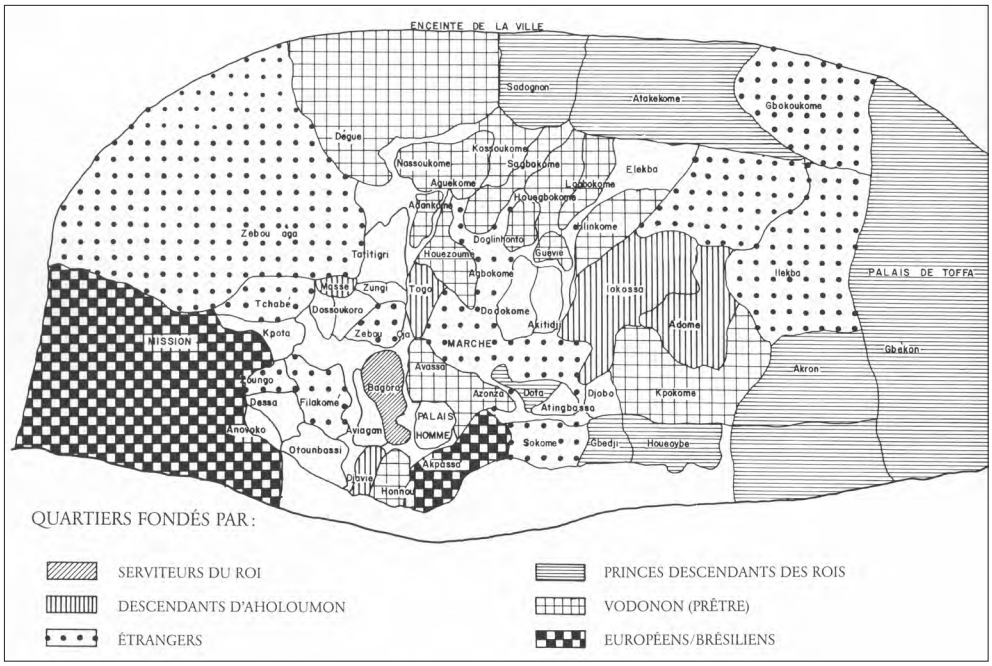

Carte n° 27 : localisation des quartiers de l'ancienne cité de Porto-Novo vers 1880.
Source : A. Sinou et B. Oloudé, *Porto-Novo, ville d'Afrique noire*, Éditions Parenthèses, 1988, p. 42.

et au toit en tôle, matériaux qui sont alors des signes de modernité et de richesse[32]. Les autres édifices du domaine, en terre séchée, sont en rez-de-chaussée. L'ensemble rompt avec la tradition palatiale régionale également au niveau de son organisation spatiale : les différents bâtiments ne sont pas regroupés dans un ensemble, mais dispersés, sans ordre apparent, sur un vaste terrain. Le palais d'Été témoigne également d'autres mutations sociales et économiques. Pour se loger, le souverain fait appel au savoir-faire des artisans afro-brésiliens de la ville, qui lui édifient un immeuble semblable aux leurs. Sa taille, relativement réduite par rapport à d'autres édifices de ce genre dans la cité, témoigne aussi de la perte de son autorité. Comme les chefs de famille afro-brésiliens dans leurs habitations, Tofa réside à l'étage, « un beau cinq-pièces » d'environ 150 m^2, doté de deux terrasses couvertes et dont la salle centrale distribue quatre chambres. Le mobilier est de style occidental, le sol parqueté et l'appartement décoré de toutes sortes de bibelots, « glaces, pianos, pendules, *et coetera*… tout ce qu'il y a de plus *coetera*… », comme le décrit avec condescendance le Français Louis Heudebert vers 1900, qui signale également que le rez-de-chaussée est occupé par son personnel et ses fétiches. En revanche, ses femmes continuent à demeurer dans une construction en terre séchée, centrée sur une cour, et bordée d'une galerie distribuant les pièces où elles logent. Une chambre dans ce bâtiment est réservée au souverain. Les autres édifices rendent compte de l'espace d'autorité concédé au monarque par les autorités coloniales : l'exercice de cérémonies solennelles, dans la salle d'audience et à l'extérieur,

[32] Au tout début du XIX^e siècle, l'Oba (le chef) de Lagos se fait construire, par les Portugais installés dans ce comptoir, un palais « à la portugaise ». Tofa aurait également fait édifier un bâtiment à étage dans l'enceinte du palais.

et de la « justice indigène », dans le tribunal et la prison. Néanmoins, les principales cérémonies religieuses et les cultes royaux, toujours célébrés au Palais royal Honmè, où sont conservés les reliques des ancêtres et les vodun, confirment la prééminence de l'ancien palais sur cette « résidence ».

Les lieux d'exercice des pouvoirs royaux perdent leur raison d'être avec la conquête coloniale. Certains seront détruits par les nouvelles autorités, le palais du Yovogan à Ouidah, pour affirmer leur pouvoir ; d'autres conservés, comme à Abomey, et transformés en musée[33]. À Porto-Novo, la famille royale n'y loge plus, mais continue à y honorer ses ancêtres. Certains seront même reconstruits « en dur », tandis que les constructions en terre, avec le temps, se dégradent inexorablement. Ni le régime colonial, ni celui qui lui succède à l'indépendance, n'accordent beaucoup d'attention à cet ensemble. Il faut attendre 1976 pour que la nouvelle équipe politique dirigeant le pays s'y intéresse. Celle-ci a pris le pouvoir quatre ans plus tôt par un coup d'État, revendique une orientation marxiste-léniniste, et se veut en rupture avec les présidents qui se sont succédé depuis l'indépendance, comme en témoigne la nouvelle appellation alors du pays, le Bénin, qui se substitue à celle de Dahomey, laquelle n'avait pas changé en 1960. L'État prend alors officiellement possession du Palais royal Honmè avec l'intention d'en faire un musée national d'Histoire, dans une logique de nationalisation du lieu, au détriment des pratiques religieuses qui s'y déroulent et des descendants de la famille royale[34], considérés comme des forces « réactionnaires » par le nouveau pouvoir. Cette attention pour le palais porto-novien pourrait aussi être interprétée comme une volonté de contrecarrer l'aura du musée national du palais d'Abomey, qui valorise le Danxomè, alors que les hommes qui ont pris le pouvoir sont originaires du nord du pays, autrefois terres de chasse d'esclaves de ce royaume. Cependant, dans le même temps, l'appareil d'État continue à quitter la ville de Porto-Novo, jugée trop acquise aux anciens pouvoirs qui ont collaboré avec les colonisateurs et les « Brésiliens », au profit de Cotonou, une ville « neuve », considérée comme plus neutre. Ce musée ne verra finalement pas le jour et le Palais royal demeurera vide, d'autant qu'il existe déjà à Porto-Novo un musée ethnographique, toujours installé dans un bâtiment colonial. Une opération de restauration sera engagée dans la décennie suivante, dans le cadre d'un dispositif de coopération bilatérale avec la France. Ouvert au public en 1988, il devient la principale attraction touristique de la ville, rappelle un temps précolonial, même si l'ensemble demanderait encore bien des travaux de restauration et d'aménagement. Quant au palais d'Été du roi Tofa, en ruine, longtemps abandonné, il a fait récemment l'objet d'une tentative de restauration partielle, qui n'a guère donné satisfaction.

L'organisation spatiale de l'ancienne cité permet également de comprendre certains traits de son organisation politique. Maître du sol, le souverain distribue des terrains autour de sa résidence à ses obligés, qui installent dans les habitations qu'ils font bâtir les futures maisons-mères de lignage, leur famille, leurs dépendants (esclaves…), leurs divinités lignagères, et qui y enterrent leurs morts. Ces espaces deviendront les noyaux de nouveaux quartiers qui, avec le temps, s'étendent au point de se juxtaposer et de former

[33] La nationalisation et la muséification d'un palais peuvent être aussi analysées comme une stratégie permettant, au nom de l'intérêt général, d'exproprier les familles royales et de diminuer symboliquement leur autorité et leur aura. À Abomey, les descendants de Béhanzin accepteront de quitter les lieux mais continueront aussi à honorer leurs morts et les esprits qui y sont associés, marquant bien en cela où se situe leur patrimoine identitaire.

[34] L'État colonial avait fait de même avec le palais d'Abomey.

Ill. 37 : palais Gbèkon, résidence d'été du roi Tofa 1er : plans et élévations.

un tissu urbain continu. La plupart sont fondés à l'initiative de dignitaires (membres de la famille royale, prêtres d'un culte royal…) ; quelques-uns sont créés par des étrangers[35]. Les vieux quartiers ne sont donc organisés spatialement ni par des principes géométriques, ni en fonction d'un réseau de voirie. Les domaines lignagers s'étendent au fur et à mesure que les populations croissent, séparés par des ruelles, « étroites et tortueuses », comment aiment les décrire les visiteurs européens, qui craignent de s'y perdre.

La carte levée vers 1884 donne une image de l'occupation de l'espace dans la cité, même si les contours des domaines lignagers et des voies sont très approximatifs (comme ils le sont sur les cartes dressées ultérieurement). Des places, aux limites également irrégulières, apparaissent ça et là, entre les îlots. Le père Opin, qui établit ce premier plan, signale la présence d'une mosquée sur l'une d'elles, mais ignore les autels vodun qui y prennent place, sans doute trop nombreux pour être inventoriés[36]. Il note également la présence de nombreuses fosses, profondes, où la terre de barre, employée pour bâtir, était prélevée. Cette pratique sera fortement critiquée par les administrateurs coloniaux s'installant dans la ville : outre les ordures qui y sont amassées, elles se remplissent régulièrement d'eaux de pluie, qui stagnent et favorisent la prolifération des moustiques, vecteurs d'épidémies. Aussi, ces excavations seront rapidement comblées et ce mode de production de ce matériau de construction interdit à l'intérieur de la ville.

Jusqu'à la domination coloniale, la cité est entourée d'un fossé et d'une enceinte, du côté des terres, afin de se protéger des attaques des armées des royaumes ennemis. Au sud de la ville, la lagune et les sols marécageux font fonction de défense naturelle. Cette pratique est alors courante dans la région, en particulier dans les capitales politiques, tant les guerres et les razzias sont fréquentes : la muraille d'Abomey, plus imposante en hauteur et en épaisseur, se déploie, elle aussi, sur plusieurs kilomètres autour de la cité. Vers 1800, le voyageur anglais Adams, premier Européen à visiter Porto-Novo, note la présence de « meurtrières » dans ce mur, remarque qu'au nord-ouest commence une route en direction de Oyo, confirmant les liens privilégiés avec cette capitale, et signale la présence d'espaces cultivés et de palmiers entre le mur et les quartiers. Cet espace de production sert-il à nourrir les habitants lors des sièges ? Aucune source ne le confirme, ni ne l'infirme. La muraille perd sa fonction avec la conquête coloniale, n'est plus entretenue et sera finalement détruite. Quant au fossé, source d'insalubrité, l'administration coloniale le fera combler et profitera de cet espace pour tracer une avenue ceinturant l'ancienne cité.

Au début du XX^e siècle, quelques rues sont ouvertes dans ces quartiers, en particulier à l'ouest, où plusieurs bâtiments coloniaux ont déjà été érigés. Une longue voie, l'avenue Victor Ballot, du nom du premier gouverneur de la colonie, établira un lien physique et symbolique entre le palais d'Été de Gbèkon et le siège du nouveau gouvernement, en traversant le marché. Des rues seront tracées perpendiculairement de part et d'autre de cet axe parallèle à la lagune. Cette politique sera poursuivie dans les décennies suivantes et après l'indépendance. Si elle provoque quelques saignées supplémentaires dans le tissu urbain, entraîne la destruction d'habitations et le découpage de certains

[35] Cf. M.-J. Pineau-Jamous, « Porto-Novo, royauté, localité et parenté », art. cité et M. Vidégla, « Un État ouest-africain… », *op. cit.*

[36] Un inventaire des places dotées d'autels vodun a été établi en 2001-2003 par Gérard Ogouyèmi Bassalé : cf. *supra* sa contribution, « Enjeux des places vodun dans l'évolution de la ville de Porto-Novo », p. 137-149.

Carte n° 28 : Porto-Novo en 1884.
Ce document constitue le premier et le seul plan de la ville avant ceux que le service typographique de la colonie a dessinés au début du XXe siècle. Il inventorie les quartiers, situe les premières implantations des négociants et apporte quelques informations originales sur l'organisation spatiale de Porto-Novo.
Source : A. Sinou et B. Oloudé, *Porto-Novo, ville d'Afrique noire*, Éditions Parenthèses, 1988, p. 70.

domaines lignagers, elle aboutit à la constitution d'un premier réseau de voirie qui rend possible la circulation automobile dans ce quartier, lequel connaît alors une intense activité commerciale. Sa structuration spatiale, « organique » malgré ces trouées, est encore remarquable aujourd'hui ; elle constitue sur cette côte l'un des rares témoignages matériels du temps des comptoirs et d'une forme d'urbanisation ancienne, qui ne répond pas aux exigences géométriques du lotissement. Additionnés les uns aux autres, ces quartiers dessinent une agglomération dense en constructions comme en habitants, notamment si l'on prend en compte le développement, essentiellement en rez-de-chaussée. L'évolution démographique de la cité est néanmoins difficile à reconstituer, les données quantitatives étant établies par les seuls Européens et relevant d'estimations pendant longtemps très subjectives : les administrateurs coloniaux l'évaluent à la fin des années 1890 entre 20 000 et 60 000[37] (Alexandre-Librecht d'Albéca, Charles

[37] Cf. le tableau établi par M. VIDÉGLA, « Un État ouest-africain… », *op. cit.*, t. 1, p. 519.

Disnematin-Dorat[38]) ; certains missionnaires (les pères Bouche et Borghero), présents dans la ville dans les années 1860, proposent le chiffre de 20 000. Le recensement de 1905 compte seulement 17 500 personnes dans la cité. Il est difficile d'imaginer une courbe décroissante de la population de la cité à une époque où elle bénéficie du commerce de l'huile de palme[39]. On peut seulement supputer qu'étant donné les moyens limités des administrateurs, ce recensement sous-évalue une population qui devait sans doute chercher à se soustraire à ce comptage. Aussi considérons-nous qu'à la fin du XIXe siècle, l'agglomération devait réunir au moins une vingtaine de milliers d'habitants, installés sur environ deux cents hectares, soit l'une des plus grandes villes d'Afrique de l'Ouest de l'époque. Cette emprise ne constitue plus qu'une petite partie de l'actuelle agglomération qui accueille, selon les estimations[40], de 230 000 à 300 000 personnes. L'état du parc bâti y est aujourd'hui très dégradé, pour diverses raisons : ancienneté des immeubles, mauvais entretien, voire abandon d'un nombre croissant d'habitations, insalubrité liée à l'absence d'assainissement. En outre, depuis plusieurs dizaines d'années, sa population diminue régulièrement, au point que certains quartiers centraux, comme celui du palais, ont perdu jusqu'à 60 % de leur population entre les deux derniers recensements[41]. Quant à ceux qui y demeurent encore, ce sont généralement les pauvres et les vieux, les jeunes et les plus fortunés quittant les concessions en terre comme les maisons en brique « brésiliennes » pour s'émanciper des pesanteurs sociales et pour loger dans des villas « en dur », dans d'autres quartiers. Quant à l'activité économique autour du vieux marché, enclavé entre les ruelles de terre, elle s'est récemment déplacée en périphérie, où un nouveau grand marché a été créé et où les camions d'approvisionnement circulent plus facilement. Enfin, la complexité des statuts fonciers et la valeur symbolique des maisons-mères rendent difficile l'action des pouvoirs publics. Le lancement d'un inventaire patrimonial au début des années 2000 constitue la première phase d'un vaste projet de réhabilitation, porté par les autorités politiques et parfois instrumentalisé par certains leaders[42], qui reste encore à mener.

Le quartier colonial

Le premier accord entre la France et le royaume de Porto-Novo remonte aux années 1860, à l'époque où s'installent les représentants européens des maisons de commerce chargés de développer la production de l'huile de palme. Dans les années 1880, la ville accueille un résident permanent, tandis qu'au Danxomè, le roi Béhanzin combat

[38] Charles Disnematin-Dorat, résident du protectorat du Dahomey de 1884 à 1886 ; Alexandre-Librecht d'Albéca, administrateur adjoint au résident en 1889-1890.

[39] Si l'on se réfère à l'autre grand comptoir de la région, Lagos, devenu capitale coloniale, l'installation de l'appareil colonial suscite dans la deuxième moitié du XIXe siècle une forte croissance démographique.

[40] En 2010, GeoNames l'évalue à 234 000, mais le niveau de fiabilité des données n'est guère meilleur qu'il y a un siècle ! Même si cette ville, à l'échelle régionale, est éclipsée par les agglomérations millionnaires de Cotonou et Lagos, elle connaît, pendant la deuxième moitié du XXe siècle, une croissance annuelle moyenne tournant autour de 5 %.

[41] Les enquêtes menées récemment confirment cette tendance déjà perçue au début des années 1980, cf. *supra* la contribution d'Elisabeth Dorier, Cédric Tafuri et Noukpo Agossou, « Porto-Novo dans l'aire métropolitaine littorale du Sud-Bénin : quelles dynamiques citadines ? », p. 109-135.

[42] Cf. *infra* la contribution d'Alain Kisito Métodjo, « Réhabilitation du patrimoine et enjeux politiques à Porto-Novo », p. 265-277.

Ill. 38 : bâtiments publics coloniaux construits vers 1920.

le colonisateur[43]. Le choix de Porto-Novo à la fin du XIXe siècle comme « chef-lieu » de la colonie, au détriment d'autres sites[44], est la suite logique de cette collaboration. Ce choix est loin de faire consensus chez les colonisateurs car cette ville est éloignée de la mer et bien proche de la colonie anglaise du Nigeria et de la ville de Lagos, facilement accessible via la lagune. Malgré son sol sablonneux et inondable, le site maritime de Cotonou entre vite en concurrence et accueille, dès le début du XXe siècle, des équipements à vocation commerciale (wharf, entrepôt, douane…). Afin de statuer sur la pérennité de l'emplacement de la capitale, une commission technique est nommée en 1911 pour étudier les qualités de ces deux sites. Ses conclusions, qui confirment Porto-Novo, notamment en raison de la salubrité du site (sol stable et peu inondable,

[43] L'installation dans une ville déjà existante contraste avec la politique de villes nouvelles engagée par l'administration de l'AOF, comme en témoigne la fondation de Dakar ou de Lomé. Elle rend aussi compte des moyens limités des administrateurs de la colonie du Dahomey.

[44] Une installation du chef-lieu à Ouidah, comptoir et port du royaume du Danxomè qui présente l'avantage d'être localisée directement sur la côte, fut envisagée, avant d'être abandonnée.

accès facile à une eau potable[45]) conduisent à un renforcement des équipements et des infrastructures dans la ville, durant une grosse décennie pendant laquelle la France équipe son domaine colonial, tant dans la capitale que dans les les chefs-lieux des fédérations[46]. Ce contexte urbain bipolaire perdure néanmoins et les édifices administratifs se partageront entre les deux villes[47]. Malgré un discours, cyclique, qui confirme la prééminence politique de Porto-Novo, toujours capitale du pays, et quelques opérations symboliques depuis les années 1970, Cotonou concentre de longue date la grande majorité des investissements publics et privés, d'autant qu'elle est devenue la principale métropole du pays : sa population dépasse probablement aujourd'hui le million d'habitants.

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les quelques dizaines d'Européens qui s'établissent à Porto-Novo résident soit dans des maisons louées aux Afro-Brésiliens, soit dans des constructions que fait édifier le Résident français, à l'extrémité ouest de l'ancienne cité, autour du domaine occupé par la Mission catholique. En outre, en cette période de conquête coloniale, la ville est protégée par des camps militaires, implantés en bordure de l'ancienne enceinte. Lorsqu'au tout début du XX^e siècle, à la suite de la victoire contre Béhanzin, commence à se mettre en place le projet de colonisation effective du territoire du Dahomey, rattaché à la Fédération de l'AOF, l'administration civile a besoin de nouveaux locaux pour exercer ses fonctions et pour se loger. À cette fin, l'État colonial s'arroge une centaine d'hectares à l'ouest de la ville, dans le prolongement du quartier où il s'est déjà implanté. Ces terrains non habités (au moins par les vivants) présentent la qualité d'être légèrement en hauteur par rapport à la lagune, souvent soumise à des crues, et les pentes les protègent également des inondations provoquées par les précipitations. Cette localisation est conforme aux vœux des aménageurs coloniaux, qui suivent les prescriptions des médecins hygiénistes occidentaux à une époque où les vecteurs des principales pandémies (fièvre jaune, malaria) sont enfin identifiés. Dans ce contexte, l'établissement des « villes blanches » doit se faire à l'écart des « établissements indigènes », et prendre en compte les vents dominants, afin que les moustiques, porteurs des infections et supposés y proliférer en raison de la mauvaise hygiène des populations locales, ne viennent infecter le quartier « blanc[48] ». Les colonisateurs civils, en produisant dans la ville un quartier réservé, veulent également marquer spatialement la puissance de la nouvelle autorité et proposer un modèle d'aménagement et d'occupation de l'espace que les « indigènes » doivent imiter. Néanmoins, ces velléités seront toujours contrecarrées par la faiblesse des moyens financiers. Un tel projet est onéreux, et les bâtiments coloniaux édifiés par leurs prédécesseurs à l'intérieur des limites de l'ancienne cité continueront à être utilisés. Quant aux maisons de commerce, la plupart d'entre elles demeureront implantées dans les anciens quartiers : dans l'Afrique

[45] Cf. R. Dan, « Cotonou des origines à 1945 : développement et mutations sociales », thèse de 3^e cycle d'histoire, Université de Dakar, 1986.

[46] Cf. A. Sinou (avec J. Poinsot et J. Sternadel), *Les villes d'Afrique noire entre 1650 et 1960*, Paris, 1989.

[47] Sur la bi-polarité entre Porto-Novo et Cotonou, cf. *supra* la contribution de Benoît N'Bessa, « Le doublet Porto-Novo/Cotonou : un développement urbain conditionné par l'économie et la politique », p. 63-80.

[48] Ces principes de séparation des communautés qui organisent l'organisation spatiale de la plupart des villes coloniales ont été légitimés par la médecine, à la fin du XIX^e siècle, en raison du caractère endémique de la fièvre jaune et du paludisme, à une époque où leurs vecteurs n'ont pas encore été identifiés, cf. A. Sinou, *Comptoirs et villes du Sénégal. Saint-Louis, Gorée, Dakar*, Paris, 1993.

Ill. 39 : l'hôpital.

coloniale française, le « plateau » est non seulement un espace destiné aux « Blancs », mais il est réservé aux employés de l'administration coloniale.

Cette zone est limitée par l'avenue menant aujourd'hui du pont à l'ancienne résidence du Gouverneur et par la voie de chemin de fer qui reliait Porto-Novo à Sakété et servait, depuis 1906, à évacuer les productions des régions de plantations de palmiers à huile, raison d'être économique de cette colonie. La gare fut bâtie, à Porto-Novo, à proximité d'un petit wharf où les marchandises étaient acheminées pour être transportées, sur la lagune, jusqu'à Cotonou, où elles étaient embarquées, via un autre wharf (toujours existant) sur les navires qui rejoignaient la France. Elle sera prolongée ultérieurement vers Pobé et vers Cotonou grâce à la construction, dans les années 1930, d'un pont mettant fin à une rupture de charge préjudiciable au développement du commerce avec Cotonou (jusqu'alors, les relations, *via* la lagune, étaient plus développées avec Lagos). D'autres édifices, destinés à accueillir les services de la colonie, sont progressivement édifiés dans cette zone. Aux premiers casernes et camps, élevés dès la fin du XIX[e] siècle, s'ajoutent une nouvelle résidence pour le gouverneur, un hôpital, différents bâtiments pour les services des Douanes et des Travaux publics. Par souci d'hygiène, deux cimetières sont rapidement créés, au-delà des limites de la cité, l'un pour les Européens, l'autre pour les autochtones, afin de les encourager à enfouir leurs morts hors des habitations. Une carte, publiée en 1929[49] (carte C5), met en évidence la faible emprise effective de cette ébauche de ville blanche, malgré la présence d'un jardin public et d'un jardin d'essai destiné à tester la croissance et l'acclimatation des plantes (implanté sur le

[49] P. Pollacchi Paul (commandant), *Atlas colonial français. Colonies, protectorats et pays sous mandat*, Paris, 1929, pl. 19.

Ill. 40 : service du Trésor, construit dans le quartier Oganla vers 1910 : élévation et plan.
Construit dans les années 1910 à proximité de la grande place, le bâtiment du Trésor comporte des éléments décoratifs néo-classiques (fronton, balustrades…).

site d'un bois sacré dédié à une divinité du *migan*[50]), ainsi que d'un champ de courses, plus au nord (où un stade sera ultérieurement implanté). Quelques équipements publics sont également construits, en particulier des écoles destinées à former des cadres coloniaux, le dernier établissement construit au début des années 1950 étant le lycée Victor-Ballot (actuel lycée Béhanzin). Cette zone accueille encore quelques dizaines de villas, initialement destinées au logement des colons.

Ce quartier possède aujourd'hui une identité visuelle, d'autant qu'il contraste avec le reste de la ville. La plupart des bâtiments coloniaux sont entourés d'une large véranda

[50] Cf. *supra* la contribution de Gérard Ogouyèmi Bassalé, « Enjeux des places vodun… », art. cité, p.137-149.

ceinturant sur quatre côtés des alignements de pièces destinées à l'habitation ou à des activités professionnelles. Si les logements des colons sont tous en rez-de-chaussée, les bâtiments administratifs ont généralement un étage, excepté la résidence du Gouverneur et le lycée, qui en ont deux. L'organisation spatiale de cette zone, comme sa végétation, concourent à la différencier. Toutes les parcelles sont généreuses en superficie et, pour éviter qu'une nature « sauvage » n'enveloppe les constructions, elles sont plantées selon les règles des jardins à la française : alignements d'arbres en bordure d'allée, massifs disposés selon des régularités géométriques… Les rues, souvent bordées d'alignements réguliers de manguiers, sont largement dimensionnées au regard du trafic routier et du nombre d'habitants et d'usagers. Ce type d'aménagement, qui concourt à donner à ce lieu des allures de parc aménagé[51], ne résulte pas seulement de considérations esthétiques et de la volonté de se différencier des quartiers indigènes, « surpeuplés » et rares en plantations (hormis les arbres divinisés). Il vise à montrer la capacité du colonisateur à domestiquer la nature africaine, considérée comme intrinsèquement dangereuse. La plantation systématique d'arbres vise aussi à protéger (au même titre que la véranda) les habitants de l'ensoleillement direct, considéré comme néfaste pour la santé, et à réduire la température des espaces bâtis.

Le quartier connaît de profondes mutations avec l'indépendance du pays. Au départ des colons s'est ajouté, au cours des années 1970-1990, le déplacement progressif des services administratifs vers Cotonou où s'est également installé l'appareil politique. Il demeure encore essentiellement peuplé de fonctionnaires béninois qui, pour loger leur famille, ont souvent transformé en les cloisonnant les vérandas en pièces d'habitation, les villas étant initialement prévues pour loger des célibataires ou des familles réduites. Des extensions, destinées à accueillir de nouveaux services ou de nouvelles pièces d'habitation, peuvent également dénaturer les édifices. Enfin, les particuliers, comme l'État, n'ont généralement pas les moyens d'entretenir ces bâtiments qui se dégradent et perdent, à l'occasion de ces transformations et de ces ajouts, leur homogénéité architecturale. Ce quartier contraste avec l'ancienne cité toute proche, qui conserve une activité commerciale et qui demeure bien plus dense, en habitants comme en constructions. Les rues désertées, les bâtiments publics abandonnés ou en ruine de ce quartier, comme le paysage de l'île de N'Dar à Saint-Louis du Sénégal ou la colline de Koulouba à Bamako, entérinent la fin du « temps colonial ».

En Afrique subsaharienne, l'espace colonial connaît un processus de patrimonialisation depuis une vingtaine d'années seulement[52], souvent initié par des acteurs européens. Ces lieux sont des supports fantasmatiques puissants pour les Occidentaux qui y voient, parfois avec nostalgie, un signe de la puissance européenne dans le monde et qui rêvent d'un passé, forcément magnifié, notamment grâce aux arts et à la littérature[53]. Ces constructions n'évoquent évidemment pas la même chose aux populations africaines[54]. La plupart rejettent encore ce passé et n'y voient que des « vieilleries » ou des « histoires

[51] Cf. A. Sinou, « The "Plateau" in West-African French Speaking Colonial Towns : between Garden and City », à paraître (L. Bigon dir.).

[52] Même si certains bâtiments ont été ça et là restaurés antérieurement, comme celui qui abrite le musée ethnographique de Porto-Novo.

[53] Le cinéma « colonial » de l'entre deux-guerres, les traces des expositions coloniales en Europe, mais aussi les romans, de Pierre Loti à Marguerite Duras.

[54] Cf. A. Sinou, « Enjeux culturels et politiques de la mise en patrimoine des espaces coloniaux », *Autrepart*, n° 33, 2005, p. 13-31.

Ill. 41 : lycée Béhanzin, construit dans les années 1950.

de Blancs », qui ne méritent que d'être éradiquées. Néanmoins, quelques-uns ont, eux aussi, un regard nostalgique sur cette époque, notamment ceux qui appartenaient au groupe des « évolués » auxiliaires de l'administration coloniale. Peu nombreux encore sont ceux qui essaient de distancier ce temps et ces traces et de les intégrer à l'histoire de cette nation, en les analysant comme des formes de passage de leur société vers une certaine modernité. Toutefois, les édifices coloniaux de Porto-Novo et son quartier portent une image particulière, par rapport à d'autres pays. Le pouvoir colonial développa dans cette ville, en liaison étroite avec l'Église catholique, une politique de scolarisation et de formation de cadres africains, drainant des élèves depuis tous les territoires de l'AOF, et les renvoyant ensuite comme officiers dans l'ensemble de la fédération. Cette politique aboutira à qualifier le Dahomey de « quartier latin de l'Afrique », appellation dont de nombreux Béninois sont encore fiers. Cependant, les quelques bâtiments restaurés à la fin du XX^e^ siècle (notamment la résidence du Gouverneur) ne rappellent pas ce particularisme colonial, mais pointent simplement cette forme de pouvoir. Si les opérations sont encore rares, c'est aussi parce que d'un point de vue formel, l'architecture coloniale de cette ville n'est pas aussi diversifiée et remarquable que celle des villes sièges de gouvernement, où stationnait une administration nombreuse, et où des bâtiments de prestige furent conçus par des architectes marqués par les mouvements stylistiques métropolitains : néo-classicisme à Dakar, néo-régionalisme à Bamako, modernisme à Brazzaville. À Porto-Novo, les plans émanent plus simplement des atlas de bâtiments coloniaux du ministère des Colonies, comme l'édifice à véranda accueillant le musée ou l'hôpital (ill. 39), représentatif d'un style développé dès la fin du XIX^e^ siècle dans l'ensemble des colonies françaises et anglaises situées sous les tropiques. Dans ce petit territoire colonial, éloigné de plusieurs milliers de kilomètres de la capitale fédérale Dakar (carte C1), les bâtiments les plus monumentaux du temps colonial sont souvent les églises catholiques, bâties par les ordres missionnaires. À Porto-Novo, les Missions de Lyon sont à l'origine de la construction de la cathédrale, dont les travaux s'étalent entre 1925 et 1940. Le bâtiment sera implanté sur le terrain déjà occupé par les prêtres, autrefois une forêt sacrée dédiée au vodun yoruba Chango, que le roi leur aurait concédé en espérant que la divinité materait le dieu de ces nouveaux venus et

que les missionnaires auraient accepté en pensant que leur établissement et leur temple allaient montrer aux « indigènes » la puissance de leur dieu face aux « fétiches[55] ». Son volume est plus remarquable que son architecture, issue également d'un catalogue de plans commandé à des architectes français par l'ordre missionnaire (ill. 53). L'Église protestante, également présente dans la cité, mais moins puissante et moins encouragée par les autorités, aura une politique similaire et fera édifier à la même époque un temple (ill. C33), non loin de cette église, puis un séminaire. Ces bâtiments, toujours en fonction, et qui sont entretenus par le clergé et les fidèles, ne sont pas encore examinés dans une perspective patrimoniale.

Aujourd'hui, le paysage de ce quartier évolue plus rapidement. Afin de marquer la pérennité de sa fonction de capitale, l'État béninois a financé la construction de bâtiments accueillant certains services à forte charge symbolique[56] (Cour suprême, ill. C72), Cellule de moralisation de la vie publique, ill. C68…). Ces édifices se veulent de facture résolument contemporaine et se donnent à voir depuis la rive lagunaire sud, par laquelle arrivent les voyageurs venant de Cotonou. En outre, le projet de valorisation des berges lagunaires, engagé notamment dans une perspective touristique, commence à se mettre en place avec la construction d'un hôtel (ill. C75). Ces différentes opérations, et celles à venir (Assemblée nationale, ill. C74, Cour constitutionnelle… et même un deuxième pont), modifient et modifieront fortement la perception visuelle du quartier comme de la cité toute entière, en affirmant sa modernité.

Le marquage brésilien

Si les premiers traitants portugais logent presque tous dans des concessions, certains négociants venus du Brésil, blancs, métis et noirs, lorsqu'ils font souche dans la ville, afin de marquer leur puissance économique et de se distinguer des « indigènes », abandonnent les maisons en terre et se font bâtir de nouvelles habitations. Ces dernières sont inspirées de celles qu'ils occupaient au Brésil ou rappellent les *fazendas* de leurs anciens maîtres. Cependant, l'essor de cette architecture, remarquable sur toute la Côte des Esclaves, résulte non pas de cette communauté de traitants, qui se compte en dizaines de familles, mais du retour, volontaire ou forcé, d'anciens esclaves du Brésil dans cette région, à partir du début du XIXe siècle[57]. Ceux-ci se fixent dans les comptoirs et se mettent au service des puissances coloniales européennes qui préparent le projet de conquête territoriale en occupant ces places (l'Angleterre à Lagos, la France à Porto-Novo). Après avoir d'abord vécu eux aussi du négoce des esclaves, les Afro-Brésiliens investissent les cultures de plantations, encouragés par les Européens, et les assistent pour développer l'économie coloniale, d'autant que nombre d'entre eux ont été formés, au Brésil, à certains métiers du commerce et de l'artisanat, et connaissent les us et coutumes des colons blancs. En échange de leur collaboration, ils acquièrent un statut particulier, différent de celui des « indigènes », dans la société coloniale. Afin

[55] Politique menée également à Ouidah où la basilique fut érigée sur le site de l'ancien palais du *yovogan*.

[56] Cf. *infra* la contribution d'Elisabeth Dorier, Cédric Tafuri et Noukpo Agossou, « Enjeux des dynamiques de patrimonialisation », art. cité, p. 241-263.

[57] Cf. A. Sinou, « L'architecture afro-brésilienne de la Côte des Esclaves, un genre imparfait, entre ignorance et oubli », dans *Patrimoine oubliés de l'Afrique*, Paris, 2011, p. 107-195, où le développement de cette architecture et de cette communauté fait l'objet d'une étude spécifique.

Ill. 42 : détails architecturaux afro-brésiliens de la Grande Mosquée centrale.

de s'en distinguer un peu plus, cette nouvelle élite noire affirme son origine brésilienne : la construction d'une habitation s'inspirant de l'architecture de leurs maîtres est une façon de se différencier, comme les modes alimentaires, l'habillement, les cultes… Ces édifices, construits dans l'ancienne cité, en transforment profondément le paysage et acquièrent peu à peu une fonction de modèle, auxquels seront sensibles certains Africains « de souche », comme le roi Tofa.

L'accroissement quantitatif de ces constructions débute au milieu du XIX^e siècle[58], au moment où les Afro-Brésiliens échappent à l'autorité directe du souverain et se placent sous la protection du pouvoir colonial. Celui-ci les encourage à bâtir de tels édifices, plus proches des standards occidentaux et qu'il peut leur louer pour loger ses services et ses employés. Construites sur un ou deux niveaux (exceptionnellement trois) pour loger les familles, si possible à l'étage, et pour abriter le commerce ou l'atelier en rez-de-chaussée, les maisons des « Brésiliens » sont implantées dans l'ancienne cité de Porto-Novo, en particulier dans les rues autour du marché. Edifiés en briques cuites, plus résistantes que la terre séchée, ces immeubles sont remarquables par leur volume plus massif que les constructions en terre, et leurs grandes toitures en tôle, à deux ou quatre pentes. Ces principes rappellent les constructions érigées dans d'autres comptoirs par les commerçants venus d'Europe, mais ces maisons s'en distinguent au niveau décoratif : enduits de couleurs vives couvrant les murs extérieurs, moulures en stuc encadrant portes et fenêtres, porches d'entrée en arc, surmontés de volutes et de pinacles, arcades dessinant une galerie devant la façade principale. La singularité de ces édifices se lit aussi à l'intérieur, dans leur organisation spatiale où apparaissent des couloirs distribuant les pièces comme dans leur décoration. Les charpentiers montent des jalousies en bois devant les fenêtres, plaquent des boiseries sur les murs et dessinent des meubles en marqueterie, parfois incrustés de corail et d'ivoire. Tous ces immeubles sont bâtis par

[58] Selon l'inventaire établi en 2002, l'une des plus anciennes maisons de Porto-Novo, appartenant à Jose Marcos Idrissou, daterait de 1850. Cf. *infra* la contribution de Bernard Toulier, « La Maison du patrimoine et du tourisme de Porto-Novo : du séminaire-atelier au chantier-école (2005-2007) », p. 281-289.

une main-d'œuvre en grande partie captive à l'origine, que les artisans afro-brésiliens forment sur place en faisant venir des artisans du Brésil, ou en les envoyant travailler sur les chantiers à Bahia. À Lagos, l'administration anglaise enverra même certains de ces artisans se former en Angleterre. À partir du début du XXe siècle, ce type de construction symbolise la modernité ainsi que la réussite sociale et économique. Aussi certains chefs de famille, établis dans les quartiers « indigènes » et en « brousse » dans des concessions en terre, font-ils crépir la façade principale de leur habitation d'un enduit coloré, demandent aux « Brésiliens » d'encadrer quelques ouvertures de bandeaux de stuc, qu'ils façonnent grâce à des moules et des peignes en bois. Parfois, un chapiteau corinthien peut ornementer les angles d'une construction. L'ampleur de ce mouvement se lit aussi dans la production de monuments urbains, comme en témoigne encore la Grande Mosquée centrale de Porto-Novo, dont la construction, engagée dans les années 1910, s'achève dans les années 1930 (ill. C24 à C28). Le bâtiment est édifié à la demande de la communauté afro-brésilienne de la ville, qui souhaitait disposer d'un lieu de culte qui lui soit propre et qui se distingue visuellement des mosquées fréquentées par les « indigènes musulmans ». Pour cela, les maîtres d'œuvre s'inspireront des églises baroques de Bahia, comme ils l'ont fait un peu plus tôt à Lagos, ville où débarquent tous les immigrés noirs venus du Brésil, et qui constitue le centre de diffusion de cette architecture[59]. Ce genre constructif connaît un vif succès jusqu'au milieu du XXe siècle, c'est-à-dire pendant la quasi-totalité du temps colonial. Pendant cette période, les Afro-Brésiliens, de Lagos à Lomé, assistent les colons, trop peu nombreux pour exploiter et gérer le territoire. Il faudra attendre les années suivant l'indépendance du pays en 1960 pour qu'ils perdent leur place et leurs privilèges, sous la pression d'autres forces politiques, issues des régions du Nord, autrefois terres de chasse des esclaves. Ces forces s'empareront du pouvoir, déplaceront son centre de gravité vers Cotonou, et manifesteront souvent de l'hostilité vis-à-vis de la communauté afro-brésilienne, alliée aux colons et, pour certains de ces membres, enrichis grâce à la traite de leurs ancêtres (comme toute l'aristocratie des royaumes côtiers).

Le terme d'afro-brésilien employé pour désigner ce style[60], qui produit visuellement un fort contraste avec les constructions en terre brute des concessions, ne rend pas vraiment compte de la diversité d'influences qu'il recouvre. Si l'on se réfère aux formes architecturales et décoratives, le modèle de référence immédiatement invoqué, le baroque brésilien, est un terme très générique, qui recouvre de nombreuses tendances stylistiques, selon les époques et les régions de ce pays, et qu'il est difficile de qualifier en tant que tel. L'appellation de « brésilien » sert surtout à le différencier de l'architecture baroque coloniale édifiée dans les colonies hispaniques et du baroque européen, si tant est que ces genres peuvent être définis. Néanmoins, le baroque « brésilien » s'inspire du baroque portugais, remarquable dans les églises et les grandes demeures aristocratiques des régions de Lisbonne et de Porto, et dont les plus somptueuses sont souvent dessinées par des architectes italiens venus de Rome, qui n'hésitent pas à puiser des formes décoratives dans le répertoire classique et antique. Les colons partis coloniser le Brésil s'évertueront à reproduire cette architecture dans les *fazendas* rurales, en

[59] La Grande Mosquée brésilienne de Lagos, légèrement plus ancienne, a été détruite dans les années 1980. Ne subsiste dans cette ville, de ce style, que la mosquée Shitta.

[60] Sans doute par analogie avec le terme d'« afro-américain », qui permet d'évacuer la connotation raciale et potentiellement raciste du terme « Noir brésilien ».

l'adaptant aux contingences du Nouveau Monde. Un style, dès lors qu'il se diffuse, fait l'objet d'interprétations par les maîtres d'œuvre, qui s'adaptent aussi à la sensibilité des nouveaux commanditaires et aux contraintes techniques et climatiques. Aussi, sur la côte africaine, cette écriture architecturale prend des formes singulières[61], notamment en raison de l'absence de pierre pour construire les immeubles. L'usage de la brique limite la hauteur et la portée des bâtiments ; le stuc, employé pour les éléments décoratifs, contraint également l'imagination des artisans. La recherche des influences et des origines, si chère aux historiens de l'art, ne saurait occulter une interrogation sur la place et les effets de l'écriture baroque dans cette région, capable pendant plus d'un siècle d'intéresser négriers, esclaves, anciens esclaves, colons et « indigènes », qui l'investissent, chacun à leur manière. Une explication en termes « d'architecture dominante » ne peut suffire, d'autant que d'autres écritures de ce type, comme le néo-classique colonial, n'ont pas connu le même succès. Pour essayer de comprendre cette diffusion, on peut rappeler que le baroque est un genre qui, dès son origine, transfigure l'écriture classique en la déformant et qui, par là même, rend plus facile son appropriation, quitte à en développer de nouvelles déclinaisons. De plus, son expressivité, reposant sur un idéal esthétique dont veulent rendre compte la rondeur des formes, la vivacité des couleurs et le travail de la matière, jamais laissée dans un état brut, rencontre probablement une sensibilité et un imaginaire communs à tous les acteurs présents à Porto-Novo, contribuant peut-être à forger une figure de leur identité urbaine[62].

La question de l'identité de ce genre architectural peut être également posée en se focalisant sur ses commanditaires et ses maîtres d'œuvre. Contrairement au système colonial, où le maître d'ouvrage demeure dans la métropole, comme d'ailleurs la plupart des maîtres d'œuvre, et ignore cette colonie, les propriétaires des maisons « à la brésilienne » résident dans les villes où elles sont édifiées, même s'ils ont des origines diverses : brésilienne, yoruba, gun, etc., sans compter les Africains « émigrés de l'intérieur » qui se déplacent vers ces nouveaux pôles économiques. Ces édifices deviennent à la fois le signe de leur réussite sociale et de leur intégration dans la nouvelle société. Ils constituent peut-être aussi un repère dans une société en mutation où, selon les découpages du Congrès de Berlin en 1884, les populations locales deviennent sujets anglais, français ou allemands. Dans ce contexte, cette architecture pourrait être un signe d'affirmation, voire de résistance plus ou moins consciente, d'une société confrontée à des divisions territoriales et à l'arrivée d'une nouvelle élite, venue d'Europe. Quant aux maîtres d'œuvre, esclaves et anciens esclaves, maçons, charpentiers, menuisiers, ébénistes, plâtriers, peintres, avec lesquels les maîtres d'ouvrage dialoguent pour concevoir les constructions ou les décorations, ils demeurent pour la plupart anonymes, mais sont tous établis dans la région. À la fois concepteurs et constructeurs, ils ne dessinaient pas nécessairement de plan, s'inspirant d'édifices existants en les adaptant à la morphologie du site, aux moyens et aux exigences du maître d'ouvrage et à leur goût personnel,

[61] Qui peuvent différer selon les villes, notamment dans les motifs décoratifs. Cf. B. Kowalski, « L'architecture "afro-brésilienne" et la société africaine sur la Côte des Esclaves de Lagos (Nigeria) à Aneho (Togo) », communication à la Conférence internationale « Aguda, aspects du patrimoine afro-brésilien sur la Côte des Esclaves », Porto-Novo, novembre 2001 (consultable sur le site bkowalski.chez.com) et Id., « L'héritage architectural afro-brésilien sur la Côte des Esclaves », mémoire de recherche approfondie, École du Louvre, 2004.

[62] Dont témoignent parfois la décoration exubérante de certains autels vodun ou les sculptures des autels dédiés aux ancêtres, les *assin*, sans qu'il soit d'ailleurs possible de savoir qui influence qui !

Ill. 43 : éléments architecturaux d'une maison afro-brésilienne.

Ill. 44 : maison d'un commerçant afro-brésilien.

dans une tradition de compagnons qui se transmettent, lors des chantiers, règles et savoir-faire.

L'appellation de cette écriture architecturale varie selon les interlocuteurs. Au Brésil, elle est qualifiée de brésilienne, comme sur cette côte, tandis que les spécialistes européens d'aujourd'hui la qualifient d'afro-brésilienne, du fait de sa localisation et des influences qu'elle connaît localement, ou bien baroque, en référence aux figures stylistiques. La difficulté à trouver une seule appellation est aussi liée au mode de production, et en particulier à la difficile identification individuelle des maîtres d'œuvre, dont le degré de parenté avec le Brésil n'est souvent pas clairement défini. Ces éléments rendent également plus complexe sa mise en patrimoine, d'autant que le genre emprunte à des vocabulaires formels d'origines diverses[63]. Mais cette architecture, de loin la plus singulière de cette côte, peine aussi à être valorisée du fait des difficultés à la qualifier et à l'intégrer dans une histoire nationale[64]. Si la Grande Mosquée de Porto-Novo est encore debout, c'est grâce aux financements de la communauté musulmane d'origine afro-brésilienne, qui a mobilisé, dans les années 1990, des artisans pour sa réfection. Ceux-ci en ont d'ailleurs profité pour définir une nouvelle gamme chromatique pour le bâtiment, le peignant dans des dominantes pourpre et jaune d'or, alors que l'édifice était jusqu'alors essentiellement rose pâle (ill. C25 et C26). Cette façon d'agir, ainsi que les différentes adjonctions dans le temps au premier bâtiment, posent également la question de son authenticité, critère mobilisé par les spécialistes du patrimoine, qui s'accorde mal avec de telles pratiques architecturales. Plus récemment, l'un des représentants fortunés de la communauté afro-brésilienne, Urbain K. E. Silva, a acheté un immeuble afro-brésilien dans le centre ancien pour le transformer en musée privé dédié à sa communauté, ouvert au public en 1998[65]. Ce n'est qu'au début des années 2000 qu'un projet public de restauration d'une construction afro-brésilienne, la maison Migan, est engagé par les instances publiques, dans un dispositif de coopération décentralisée avec la Ville de Lyon, sous l'égide de l'Unesco. La restauration sera achevée en 2007 (ill. C60) et l'édifice ouvert au public en 2009. Le choix de ce bâtiment, qui daterait de 1912, résulte notamment de son état physique, relativement bon, contrairement à de nombreux édifices de ce style, trop endommagés pour être restaurés. Il s'explique aussi par sa localisation, à proximité du marché et du palais, qui s'accorde avec le projet d'y installer une Maison du patrimoine et du tourisme. Mais cet édifice présente aussi la qualité d'avoir abrité l'un des pères de l'indépendance du pays, Marcelin Sourou Migan Apithy, président de la République en 1964-1965, et issu de la lignée des Migan, anciens conseillers du roi. Il rappelle donc aussi la royauté et l'histoire récente de cette nation. Est-ce à dire que le genre afro-brésilien, à lui seul, serait insuffisant pour intégrer un bâtiment au patrimoine national ?

[63] La notion de patrimoine mondial, inventée dans la deuxième moitié du XX^e siècle à l'initiative de l'Unesco, peut être lue aussi comme une tentative de réponse à ce problème, ainsi que le montre le référentiel complexe des critères justifiant l'inscription des sites, notamment le critère II : « Témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages. »

[64] Cf. A. Sinou, « L'architecture afro-brésilienne de la Côte des Esclaves… », art. cité.

[65] Nous renvoyons ici à la très pertinente analyse de cette opération faite par Ana Lucia Araujo dans sa thèse, « Mémoires de l'esclavage et de la traite des esclaves dans l'Atlantique Sud : enjeux de la patrimonialisation au Brésil et au Bénin », EHESS, 2007 et dans son article « Patrimoine et mémoire de l'esclavage, mémoire reconstituée : le musée Da Silva », *Africultures*, n° 70, juin 2007, p. 75-80.

Ill. 45 : rituel vodun d'exposition des morts : habits cérémoniels, 1968.

Une ville de cultes

Si, en matière de culte vodun, le Palais royal fait figure de lieu central dans la ville, ce système religieux, qui a longtemps structuré la vie sociale, économique, culturelle et politique, se déploie à d'autres échelles[66]. Reposant sur le culte des ancêtres et des esprits incarnant la force de la communauté lignagère, les vodun, il dispose d'un panthéon de divinités, presqu'innombrables, tantôt reconnues par de larges parts de la société, tantôt réservées à un segment de lignage, sans que les audiences soient toujours bien définies et pérennes. La relation entre ces divinités et la population est médiatisée par des prêtres, le roi étant lui-même chef de certains cultes, qui ont une fonction identitaire pour les habitants du royaume. Les villes anciennes du Sud-Bénin, Abomey, Ouidah et Porto-Novo, en raison de la présence de nombreuses « maisons-mères » où sont enterrés les chefs de lignage, symbolisant l'origine et l'unité des organisations sociales lignagères, voire claniques, ont une valeur particulière dans ce système religieux car elles accueillent de nombreux lieux de culte. Pourtant, ces lieux ne se donnent guère à voir, en particulier si on les compare aux temples des religions monothéistes exportées dans cette région au début du XIX^e siècle, dont les masses dominent souvent le paysage urbain. Les formes les plus manifestes, dans l'espace, sont le temple et le « couvent », où sont encadrés les initiés, même si ces lieux ne sont généralement pas identifiables morphologiquement. La plupart du temps, ils sont localisés dans les pièces d'une concession et seule la présence d'un autel dans la cour d'entrée, d'un fanion blanc au sommet d'un toit ou d'une peinture murale sur une façade distinguent ces salles d'une simple pièce d'habitation. Pour trouver une architecture singulière, il faut se tourner vers les lieux de culte des divinités les plus populaires, leur audience conduisant à construire des lieux *ad hoc* pour accueillir les membres de la communauté adhérant au culte. Le seul style constructif aisément reconnaissable concerne certains autels aux ancêtres, les *yoho*, de forme circulaire, à l'origine en terre, mais aujourd'hui souvent reconstruits en « dur ». Ils sont d'autant plus facilement repérables qu'ils sont généralement disposés à l'extérieur des lieux d'habitation des vivants, comme dans le domaine du Palais royal Honmè. Le marquage religieux de

[66] La force de ce système de croyance se lit aussi dans sa diffusion en Amérique latine, où il est apporté par les esclaves originaires de cette région d'Afrique, notamment en Haïti (sous le nom de vaudou) et au Brésil (où il devient le candomblé).

Ill. 46 : temple vodun.

l'espace ne se limite pas à ces constructions. Une multitude d'autels sont implantés dans l'espace habité, dans les pièces et les cours des habitations, et notamment dans les maisons-mères où sont conservés les *assin*, ces sculptures en métal symbolisant les ancêtres. D'autres autels sont érigés dans les espaces publics, rues, places (si tant est que ce terme ait un sens, dans un contexte où la séparation privé/public n'est pas toujours clairement établie). Leur symbolisation peut se limiter à des objets usuels, tas de terre, morceau de bois plus ou moins sculpté (de forme phallique pour les divinités protectrices *lègba*), pièces de métal soudées…, généralement recouverts des libations offertes par les fidèles. Nombre d'entre eux ne peuvent être identifiés par les visiteurs étrangers, et lorsqu'ils le sont, la pauvreté des matériaux employés fait qu'ils sont alors souvent perçus comme des résidus qui polluent le paysage. Enfin, la « nature[67] » est également sacralisée, et de nombreux lieux, arbres (notamment les irokos et les fromagers), bois, mares, accueillent des rituels et peuvent être divinisés par des signes également peu remarquables : une offrande de nourriture ou d'alcool déposée au pied d'un arbre, un grigri accroché à une branche, un fétiche caché dans un tronc… Toutes ces marques concourent à construire un territoire habité qui se lit à différentes échelles : celle du royaume, celle des lignages. Elles constituent des monuments au sens littéral du terme, c'est-à-dire des artefacts destinés à stimuler la mémoire, particulièrement utiles dans une société de tradition orale, où de surcroît les constructions, édifiées en matériaux précaires et qui s'effacent avec le temps, ne sauraient suffire pour évoquer

[67] Notion là aussi un peu complexe à utiliser dans ce contexte culturel (cf. les travaux de Dominique Juhé-Beaulaton sur ce thème, ainsi *infra* que sa contribution « Arbres mémoires, bois sacrés et Jardin des plantes et de la nature de Porto-Novo : un patrimoine naturel urbain à considérer », p. 215-240).

Ill. 47 : monticule de terre arrosé d'huile de palme symbolisant le vodun.

le passé. À l'échelle d'une collectivité familiale, tous ces signes rappellent les ancêtres et les forces qui y sont associées ; au niveau de l'ensemble des habitants, ils renvoient à l'histoire régionale et aux rapports politiques qui organisent la société : le palmier qui incarne le chef yoruba tué par le roi aja, érigé à proximité du marché mais sans doute maintes fois replanté, évoque à la fois la domination aja dans la ville et son origine yoruba. Implantés en de multiples lieux, ces monuments délivrent toutes sortes de messages et construisent un territoire habité par les morts et les dieux, qui est rappelé aux hommes lors des rituels, tantôt individuels, tantôt collectifs, en particulier ceux visant à interpeller les morts pour qu'ils apportent conseils et aide aux vivants. C'est à travers ces pratiques que les habitants de cette côte instituent une relation avec l'Histoire, voire, pendant longtemps, ont conceptualisé cette notion.

Si temples, autels, couvents, arbres assurent pleinement leur fonction de monument et sacralisent l'espace, ils ne peuvent être considérés *a priori* comme des monuments historiques au sens occidental, c'est-à-dire comme des objets dotés de valeurs historiques et esthétiques définies *a posteriori* (souvent plusieurs siècles après leur construction) par un corps de spécialistes usant de discours scientifiques pour les désigner comme tels[68]. À Porto-Novo, ce sont les initiés et les adeptes qui affectent, dans le temps présent, une valeur mémorielle aux lieux de culte. Quant à leur esthétique, elle résulte des

[68] Sur cette différenciation, se reporter à l'ouvrage fondamental de F. Choay, *L'allégorie du patrimoine*, 1re éd., Paris, 1992 (2e éd. 1999), ainsi qu'au travail plus ancien d'A. Riegl, *Le culte moderne des monuments* (éd. orig. Vienne, 1903), dont la contribution *infra* de Marie Berducou et Denis Guillemard, « Patrimoine et développement : quelles "valeurs" au cœur de la valorisation des sites culturels ? Le point de vue de la conservation-restauration », p. 417-421, donne un aperçu très synthétique.

sensibilités des prêtres qui commandent ces autels et ces constructions, des financeurs (certains fidèles fortunés) et des artisans qui les fabriquent. Le résultat est souvent qualifié d'« éclectique », faute de mieux, car il est difficile d'identifier, dans ce monde de traditions orales, un genre esthétique, transmis de génération en génération selon un corpus de règles bien établies. Aussi le visiteur aura-t-il bien souvent du mal à s'extasier devant le spectacle, au coin d'une rue ou d'une cour, d'un groupe de poteries souillées par le sang de poulets sacrifiés et généreusement arrosées d'huile de palme pour nourrir la divinité, qui forme avec le temps une croûte orangée. Il ne sera pas non plus émerveillé par le temple des Trois-Chasseurs, fondateurs du village d'Akron selon un mythe yoruba, composé de plusieurs petits bâtiments de facture diverse, le sanctuaire étant implanté dans une case ronde en « dur », surmontée d'un toit en tôle décoré de moulures en ciment qui rappelle l'art « naïf » (ill. C14). Quant à l'horloge à coucou suisse, commandée par le prêtre par correspondance, en France, suspendue au-dessus de la motte de terre figurant la divinité, elle témoigne de choix esthétiques très affirmés.

Il n'est donc pas vraiment possible d'utiliser vis-à-vis de ce type de monuments le système de valeurs et les outils mis en œuvre dans le monde occidental pour conserver un patrimoine bâti. L'ancienneté matérielle est le plus souvent considérée comme une moins-value, une divinité puissante méritant que les fidèles lui érigent un temple moderne, en matériaux nobles (aujourd'hui, le ciment, le béton et la tôle). Celui-ci pourra d'ailleurs être bâti à un autre emplacement que celui existant, si l'initiateur ou le financeur du projet est suffisamment puissant pour imposer ses desiderata[69]. En outre, un lieu de culte ne constitue qu'un support d'un ensemble de pratiques, toutes soumises aux changements que les hommes peuvent y apporter. On ne peut néanmoins parler, pour qualifier ces cultes, de patrimoine immatériel[70]. Si les croyances se manifestent et reposent d'abord sur des rituels, elles se déploient en des lieux et en des constructions spécifiques, choisis par les adeptes. Ces espaces, pas toujours pérennes et généralement peu séduisants pour l'œil occidental, font l'objet d'investissements financiers et symboliques souvent plus importants que ceux consacrés au logement des vivants : certaines cérémonies, dédiées aux ancêtres et aux vodun, peuvent se dérouler dans de grandes villas en « dur » qui ne sont occupées qu'à cette occasion, tandis que les gardiens des autels, installés dans le domaine, demeurent dans de petites et vieilles cases en terre.

L'accessibilité à un bâtiment ou à un site, bien plus que sa forme constructive ou son aspect, concourt à les sacraliser. Les lieux les plus sacrés, généralement ceux où réside la divinité, ne peuvent être fréquentés que par les initiés du culte, sous l'autorité d'un prêtre, lors de certaines cérémonies, après avoir exécuté différents rituels. Les pièces où sont enfermés les *assin* et certains fétiches qui donnent leur force au lignage sont solidement cadenassées et en permanence surveillées par des gardiens. À l'inverse, d'autres espaces de culte sont davantage publics, occupent une portion de cour, bordent la

[69] Cette « mobilité » des lieux sacrés concerne également des espaces naturels, comme les bois sacrés. Dans la ville de Ouidah, il semblerait qu'un notable ait exigé, pour marquer son autorité, qu'un bois placé sur ses terres accueille un rituel auparavant célébré dans un autre espace boisé. De ce point de vue, la sacralisation des lieux est aussi un mode d'expression des rapports sociaux.

[70] Catégorie désormais employée par l'Unesco et son Centre du patrimoine mondial pour qualifier certaines pratiques culturelles : le théâtre nô au Japon, les contes récités place Djenna'a el-Fna à Marrakech…

chaussée et peuvent même être visités par les touristes, moyennant quelque offrande à la divinité. Mais souvent, ils ne constituent que la partie la plus visible d'un ensemble de lieux associés à une divinité et n'acquièrent leur caractère sacré qu'à l'occasion de la célébration d'un rituel. Le reste du temps, ils accueillent des activités profanes. La mise en patrimoine de ces lieux est complexe, car elle pose la question de la pertinence des critères généralement employés pour définir le patrimoine matériel, qui relèvent de deux registres, historique et esthétique (critères déjà difficiles à adapter aux formes du bâti dans ce type de société). Quelle serait alors l'esthétique de ces lieux ? Quant à leur ancienneté, elle est souvent faible, en raison des matériaux employés et de l'envie de bâtir des temples contemporains. Leur historicité est également difficile à reconstituer, d'autant que l'idée que ces sociétés étaient sans Histoire a longtemps prévalu. Par ailleurs, la notoriété d'un lieu de culte, d'un vodun et de la communauté qui leur est associée est souvent subjective, changeante, sujette à polémique et ne saurait suffire comme critère de sélection, pas plus que l'état de conservation du bien. Aussi, face à de telles incertitudes méthodologiques, la définition d'un consensus entre spécialistes du patrimoine, acteurs politiques et fidèles d'un culte s'avère-t-elle souvent impossible.

La permanence de ce système de pensée, qui imprègne encore la société contemporaine, et ses manifestations dans la ville, à différentes échelles et sous de multiples formes, soulignent également que l'approche d'un patrimoine « vivant » ne peut être simplement développée par rapport à des enjeux touristiques et rappellent qu'il existe d'autres destinataires de ce patrimoine, qui construisent leur identité à travers ces figures et les rituels qui leur sont associés. Par la présence de nombreuses maisons-mères dans les anciens quartiers, où continuent d'être célébrées des cérémonies lignagères, la vieille ville constitue une mémoire vivante de la société. Pour de nombreux Béninois dont les familles sont originaires de Porto-Novo, même si leur segment de lignage réside dans une autre ville ou un autre pays depuis plusieurs générations, la valeur patrimoniale de la concession familiale localisée dans les vieux quartiers réside dans la pérennité de la présence des tombes et des autels des ancêtres. Aussi l'irruption d'un acteur extérieur, État, collectivité locale, dispositif de coopération, etc., peut-elle poser plus de problèmes qu'apporter de solutions. En voulant aménager ces lieux[71] et instaurer un « culte moderne des monuments[72] », elle risque de déstabiliser les processus identitaires d'une collectivité, en heurtant les usages des habitants comme ceux des propriétaires[73], quelle que soit la proposition d'intervention. En outre, en exigeant, dans une logique touristique, l'ouverture au public en contrepartie d'une aide, les acteurs du patrimoine peuvent contribuer, volontairement ou non, à le désacraliser en faisant disparaître ou se déplacer des pratiques cultuelles exigeant une certaine intimité, au risque de n'aboutir qu'à la conservation d'une coquille désormais vide de sens. De plus, à l'échelle du pays, la position des acteurs institutionnels vis-à-vis de ce système de culte est souvent ambivalente. Si nombre d'entre eux continuent, en privé, à adhérer à certaines de ces croyances, certains peuvent tenir, en public, un discours critique, craignant que cette adhésion ne renvoie une image rétrograde de leur société,

[71] La conservation constitue une forme d'aménagement car elle fige le site.

[72] Selon l'expression d'Alois Riegl, cf. n. 68.

[73] Pas toujours les mêmes – et les premiers sont parfois difficilement identifiables et peinent à être reconnus comme des interlocuteurs par l'administration, du fait de l'absence de tout enregistrement de la propriété foncière dans ces quartiers et de la difficulté à définir précisément les limites physiques des domaines.

comme ils l'entendent depuis des siècles. Depuis la découverte de ces côtes par les Européens, le vodun fut discrédité, en particulier par les missionnaires chrétiens et par les colonisateurs. Après l'indépendance, certaines élites politiques reprirent ce discours, notamment à l'époque « marxiste-léniniste » où les dirigeants fustigèrent ces croyances « contre-révolutionnaires » et engagèrent une politique d'abattage des irokos, arbres sacrés qui accueillaient certains rituels. Bien qu'il ait été réhabilité à partir des années 1990 et ait fait l'objet de manifestations culturelles (internationale et nationale : Ouidah 1992, fête nationale du vodun le 10 janvier…), ce système de culte porte souvent encore une image négative, d'autant qu'il concurrence toujours les deux grandes religions monothéistes. Enfin, toute intervention dans ce domaine si sensible[74], comme la valorisation de lieux propres à un culte spécifique, peut facilement être interprétée par les fidèles d'autres cultes comme une tentative de modifier l'équilibre social qu'exprime ce système religieux, et ne manque pas alors de susciter des conflits que des acteurs étrangers, spécialistes du patrimoine bâti et principalement attachés à la conservation des formes spatiales et architecturales, ne peuvent imaginer[75]. Cela est d'autant plus un risque que la notion d'intérêt général, qui sous-tend les politiques de valorisation patrimoniale, est une notion abstraite dans ces sociétés, et que les acteurs de l'appareil d'État, et pas seulement ceux qui sont à sa tête, sont souvent considérés, à tort ou à raison, comme une forme de clan un peu plus puissant que d'autres, profitant largement de son pouvoir. Enfin, la valorisation touristique de ce type de site, souvent prônée en même temps que le maintien de « l'authenticité culturelle » de ces sociétés, s'avère souvent une forme, plus douce, d'éradication de ces croyances, en n'en gardant que le caractère folklorique destiné aux visiteurs. Elle peut conduire à une désappropriation des lieux par la communauté qui auparavant les investissait (bois sacré ou temple abandonné). Une telle situation est d'autant plus problématique que l'acteur public en charge du monument n'a généralement pas les moyens d'assurer sa conservation dans le temps, les opérations de sauvegarde se bornant à des investissements dans un temps limité. Ainsi, il n'est pas rare que des sites ayant fait l'objet d'opérations de restauration se retrouvent, après quelques années, abandonnés ou dans un état très dégradé. Les dispositifs d'action adaptés à ce contexte patrimonial restent donc encore largement à inventer. L'attentisme actuel des autorités n'est pas nécessairement la pire des solutions si l'on veut que ces pratiques perdurent, mais au risque de voir leurs cadres spatiaux se transformer et se moderniser.

Les valeurs du patrimoine de Porto-Novo

La singularité du patrimoine bâti à Porto-Novo ne réside pas dans le caractère unique et exceptionnel de tel ou tel genre architectural. Les palais des grandes royautés voisines sont autrement plus étendus et plus spectaculaires, notamment par leur traitement décoratif (les bas-reliefs du palais d'Abomey) ; les constructions en terre de barre sont, de manière générale, mieux préservées dans le monde rural ; l'architecture

[74] Saskia Cousin signale dans son article (*infra*, p. 449-450) qu'un *To-lègba* (divinité protectrice de la ville) implanté en bordure d'un goudron ne put être déplacé, malgré la volonté des autorités, lors d'une opération de nettoyage de la cité à l'occasion des célébrations, en 2010, du cinquantenaire de l'indépendance, lequel se traduisit pourtant par la destruction de dizaines de constructions précaires accueillant des commerces.

[75] Les conflits entre l'État et les descendants royaux, qui ont émaillé les opérations de restauration du palais de Porto-Novo (mais également d'Abomey), peuvent être analysés sous cet angle.

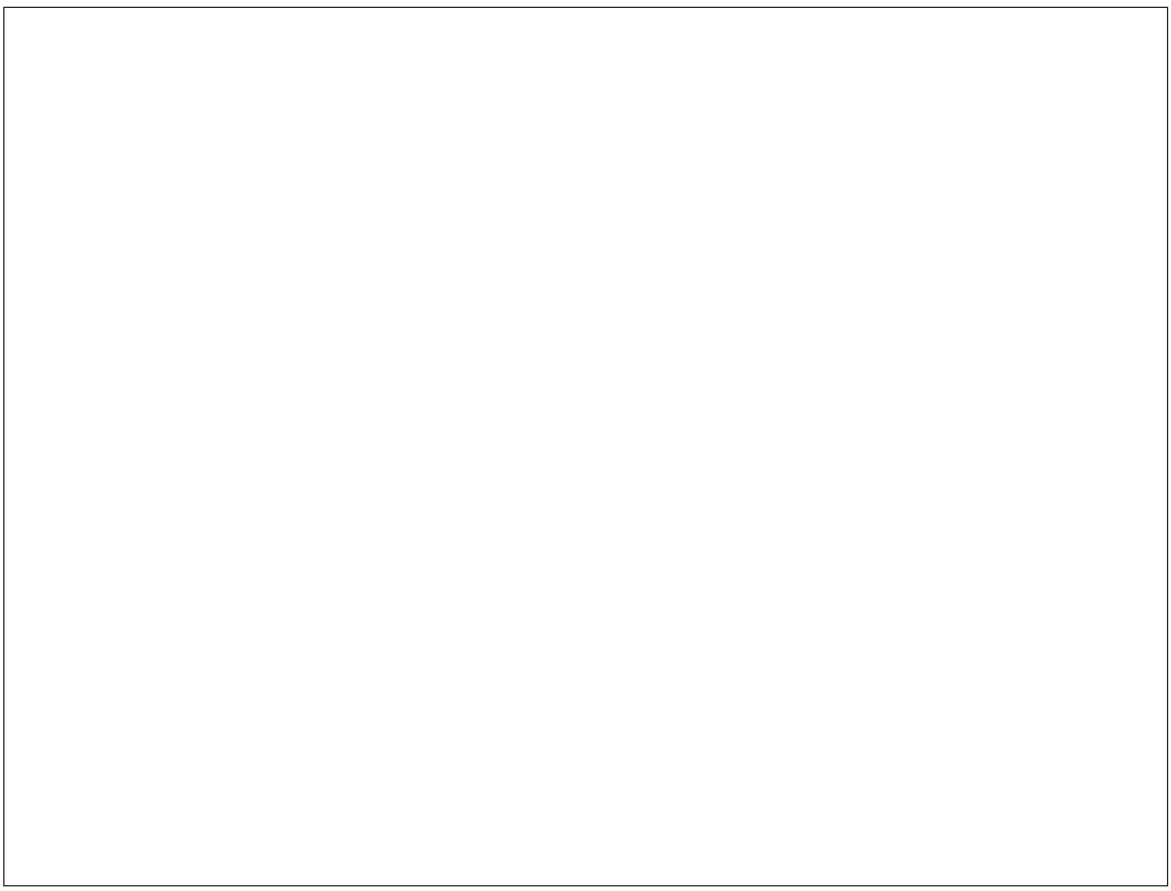

Carte n° 29 : localisation des principaux sites historiques de Porto-Novo en 1985.
Source : A. Sinou et B. Oloudé, *Porto-Novo, ville d'Afrique noire*, Éditions Parenthèses, 1988, p. 160.

1 – Quartier du *migan* (ministre de la Justice et bourreau).
2 – Débarcadère du gouverneur.
Les sols marécageux et l'absence de fond sur le bord de la lagune ne permettent pas un accès facile aux navires. Deux solutions ont été utilisées : la première consistait à creuser le sol pour former un chenal, l'autre à construire un ponton. L'embarcadère du gouverneur et des autorités se prolongeait par une avenue plantée d'arbres menant à sa résidence.
3 – Site de l'ancien camp français.
Cinq sites ont été édifiés vers 1890, d'est en ouest : le fort des Amazones, le camp français, le fort Oudard, le fort Mousset et le fort Tofa. Excepté le camp français, devenu un lieu permanent de casernement, ces forts composés de quelques baraques ont été supprimés à la fin du XIX^e^ siècle, une fois la conquête coloniale achevée.
4 – Marché Ahouangbo.
Ahouan signifie « la guerre » et *gbo* « c'est fini ». Ce marché, construit au lendemain de la Première Guerre mondiale, est spécialisé dans la vente de produits d'alimentation.
5 – Zone commerciale.
Dès le milieu du XIX^e^ siècle, les commerçants européens fondent des maisons de commerce tout au long de la lagune.
6 – Temple du vodun Degué.
7 – Quartier de Zounon (roi de la nuit).
8 – Résidence du *gogan* (ministre conseiller du roi).
9 – Quartier des « ferblantiers » (artisans qui travaillent le fer blanc).
10 – Quartier des forgerons et des potiers.
11 – Résidence de l'*akplogan* (ministre du Culte).
12 – Ancien marché.
Site du premier marché de Porto-Novo, installé face au Palais royal.
13 – Palais royal Honmè.
Situé dans le quartier Avassa.
14 – Quartier des *zangbeto* (les espions du roi).
15 – Grande Mosquée centrale.
Construit entre 1910 et 1935 pour la partie la plus ancienne, cet édifice fait fonction de mosquée centrale de la ville et se distingue par sa décoration exubérante inspirée des églises brésiliennes.
16 – Site de l'ancien marché aux esclaves.
Il était situé à l'emplacement de l'actuel marché.
17 – Temple d'Alohouho.
Il était situé à l'emplacement de l'actuel marché.
18 – École protestante.
19 – Temple du Monstre-à-neuf-têtes.
Doyen des vodun de la ville de Porto-Novo.
20 – Résidence privée du roi Sodji.
21 – Temple des Trois-Chasseurs.
22 – Quartier des tisserands.
23 – Palais Gbèkon (résidence d'été du roi Tofa).
Édifié par le roi Tofa 1^er^, il abrite sa résidence privée. Ses descendants résident dans ce quartier.

afro-brésilienne, comme l'architecture coloniale, se déploie dans la plupart des villes de la côte et les édifices les plus sophistiqués se trouvent à Lagos (Nigeria) ou à Lomé (Togo). Il ne s'agit donc pas de construire, à propos de Porto-Novo, un discours reposant sur le registre de l'exemplarité d'un genre, au risque de lui enlever toute crédibilité aux yeux des spécialistes. Quant aux touristes, ils seront souvent désappointés par l'absence de monumentalité des constructions, l'usage de matériaux contemporains et l'état de dégradation et de saleté des vieux quartiers. En revanche, l'accumulation de ces différentes formes en un même lieu donne à la cité une identité assez unique dans la région. Cette particularité n'est pas seulement d'ordre formel. À travers ces lieux, c'est l'histoire de toute une aire culturelle pendant plus de deux siècles qui peut être retracée. En ce sens, Porto-Novo, à l'échelle du pays, n'est pas comme Abomey une « parfaite » illustration d'un genre politique et d'un moment culturel, relativement faciles à cerner historiquement. Elle témoigne d'une réalité plus complexe, mettant en jeu des acteurs dispersés sur plusieurs continents. De ce point de vue, la ville constitue un témoignage assez rare en Afrique francophone de superpositions et d'imbrications culturelles[76]. Dans cette région, seule Lagos connaît un destin analogue, mais sa forte croissance urbaine a aujourd'hui effacé de nombreux signes matériels de cette histoire. Si une politique de valorisation du patrimoine doit s'atteler à prendre en compte la diversité de ces genres architecturaux, leur mise en évidence ne saurait clore le travail d'identification. Au-delà des singularités typologiques se pose la question des complémentarités et des échanges, dont témoignent les formes et les écritures architecturales de ces bâtiments, susceptibles de forger, *in fine*, une identité culturelle urbaine singulière.

La difficulté à engager les projets de conservation à l'échelle de la cité, au-delà des problèmes financiers et techniques depuis longtemps mis en évidence, renvoie sans doute aussi à la peine qu'ont les acteurs politiques nationaux à évaluer la valeur patrimoniale de ces paysages urbains. La concentration, en un même lieu, de témoignages de moments différents de l'Histoire et de cultures peut pourtant constituer un atout pour une politique de mise en valeur patrimoniale. Mais celle-ci est plus difficile à mettre en œuvre que dans un site « mono » culturel, où toutes les traces patrimoniales, formalisées dans un style généralement assez homogène[77], sont facilement identifiables (et manipulables idéologiquement) et concourent à transmettre un message unique, facile à entendre. La diversité des formes du patrimoine bâti et des informations qu'elles portent peut désorienter le visiteur et le rendre peu compréhensible, d'autant que ces genres sont souvent réunis dans un même quartier, voire dans un même domaine, sans que l'un d'entre eux ne s'impose. Une même concession familiale peut être composée de constructions en terre, d'un édifice à étage afro-brésilien et de bâtiments contemporains en parpaings de ciment, à l'intérieur desquels sont installés différents lieux de culte vodun. Afin d'éviter malentendus et confusions, les acteurs du patrimoine ont pour mission d'établir le lien entre les objets et de leur trouver une place dans un récit unificateur, qui s'appuie généralement sur un groupe social bien identifié et stabilisé : peuple, ethnie, communauté… De plus, le récit histoique doit s'inscrire dans une continuité temporelle, nécessairement recomposée, généralement animée de différents

[76] L'architecture et l'urbanisme des villes anciennes africaines témoignent plutôt d'un moment culturel ou historique spécifique : Saint-Louis, Gorée, Djenné…

[77] La « cité moyenâgeuse », les « cités de Vauban »…

mouvements : un temps archaïque, une décadence, en passant par des moments d'essor, de repli et, inéluctablement, par une époque de splendeur et d'accomplissement.

Cet exercice rétrospectif, souvent très idéologique, est complexe à établir à Porto-Novo, tant la ville renvoie à des référents de nature différente, mais qui s'entremêlent (le vodun, la traite, le colonialisme, le Brésil…), mobilisant des acteurs étrangers et dépassant les frontières de cette nation[78] : le système de cultes vodun se déploie sur les côtes de trois pays, Nigeria, Bénin et Togo, de même que l'architecture brésilienne, dont le pôle africain de diffusion est la ville de Lagos, située dans un autre pays qui, économiquement et démographiquement, éclipse les nations voisines[79]. De plus, certaines catégories de patrimoine peuvent être concurrencées par d'autres lieux. S'il s'agit de valoriser la traite, le comptoir de Ouidah possède plus d'atouts, en l'occurrence la présence d'un fort. En termes de souvenir d'une royauté, les palais d'Abomey sont visuellement plus parlants et le système politique plus facile à valoriser dans une perspective nationale. Les palais de Porto-Novo, l'un « traditionnel » et l'autre plus « moderne » d'un point de vue constructif, si on les replace dans la tradition palatiale régionale, s'accordent mal, du fait de leur petite taille et de leur absence de monumentalité, avec les canons esthétiques des lieux de pouvoir, toujours associés à une image de puissance. Mais la modestie de ces formes rend peut-être compte d'une organisation politique originale, différente au moins de celles développées à la même époque en Occident. La monarchie de Porto-Novo ne s'oriente pas vers l'absolutisme, mais demeure inscrite dans un système social où les espaces de pouvoir sont diversifiés, complexes et contrebalancés, contrairement au Danxomè[80]. D'autre part, comme en attestent aussi l'origine de certains quartiers et la diversité ethnique de la population, où la communauté yoruba demeure fortement représentée[81], la ville rappelle l'emprise de l'empire d'Oyo dans cette région côtière et renvoie à la culture yoruba, deux entités, l'une politique et l'autre culturelle, associées aujourd'hui au Nigeria. À l'inverse, le royaume du Danxomè s'est développé sur une large part du sud du territoire national, et le groupe ethnique qui lui est associé, les Fon (sous-groupe aja), est devenu, à l'échelle du pays, un référent culturel majeur. Aussi, Porto-Novo, bien que capitale officielle du pays, est une cité dont l'histoire et le développement débordent sans cesse des frontières nationales. Enfin, à l'échelle du pays, Abomey comme Ouidah, qui ont perdu, avec la fin du royaume du Danxomè, leur raison d'être politique et leur économie, sont depuis le début du XX^e siècle situées à l'écart des nouveaux réseaux commerciaux. Ces deux établissements ne peuvent espérer se développer que grâce au tourisme, alors que Porto-Novo, par sa proximité avec le Nigeria, connaît une croissance économique et démographique continue, comme le signalent les nombreuses villas et mosquées construites par les riches

[78] Dire que les « Brésiliens », puis les colons, sont des acteurs de cette transformation peut apparaître politiquement incorrecte, mais ne constitue pas un jugement de valeur sur cette transformation. En outre, que des pratiques « barbares » telles que le négoce des esclaves puissent être à l'origine de transformations socio-économiques et culturelles est confirmé par les historiens comme par les anthropologues (cf. C. Meillassoux, *Anthropologie de l'esclavage : le ventre de fer et d'argent*, Paris, 1986, rééd. 1998), de la même façon que les guerres, par exemple le premier conflit mondial, qui contribua à susciter une volonté d'émancipation des peuples colonisés vis-à-vis des nations colonisatrices.

[79] La population du Nigeria est supérieure à celle de l'ensemble des autres pays d'Afrique de l'Ouest.

[80] Cf. la thèse de l'historien I. A. Akingjogbin, qui analyse le Danxomè comme la première forme, dans cette région, de monarchie à l'occidentale : I. A. Akinjogbin, *Dahomey and its Neighbours 1708-1818*, Londres, 1967, et les travaux de G. Balandier sur les formes du pouvoir en Afrique subsaharienne, notamment G. Balandier, *Le pouvoir sur scènes*, Paris, 2006 (éd. orig. 1980).

[81] Il existe deux mythes de fondation de l'établissement, l'un aja, l'autre yoruba.

Ill. 48 : constructions contemporaines : villa de riche commerçant yoruba.

commerçants yoruba (ill. C69 et C71)[82]. Cette ville n'est donc pas seulement un vestige du passé qui mérite d'être contemplé, d'autant que les signes de sa modernité entrent souvent en conflit avec les traces du passé, voire peuvent conduire à les effacer.

Ces éléments de complexité empêchent de construire une image univoque, facilement « communicable », de la cité. Mais ils nous conduisent aussi à nous interroger sur le niveau territorial de représentativité de ce patrimoine urbain. Rappelons qu'après avoir évoqué les racines du monde occidental (l'Antiquité gréco-romaine) puis les premières formes de civilisation (l'Antiquité pharaonique et mésopotamienne), le patrimoine bâti, lorsqu'il est érigé en objet de politique en Europe au XIXe siècle, a pour finalité principale de concourir aux constructions nationales. À cette échelle s'ajoute, à la fin de ce même siècle, un niveau local, composé d'un patrimoine « mineur », qui contribuera à dessiner de nouvelles identités régionales[83]. Ces deux niveaux d'analyse perdurent au XXe siècle, y compris dans le vaste mouvement de mondialisation du patrimoine opéré dans la deuxième moitié du siècle, en lien étroit avec le développement de l'économie touristique. C'est dans ce cadre que la plupart des pays de la planète, pour beaucoup nouvellement indépendants, engagent des inventaires de leur patrimoine culturel national, alors que leurs frontières ont généralement été tracées seulement quelques décennies plus tôt. Au Bénin (appellation qui renvoie à un ancien royaume situé au Nigeria), les palais d'Abomey font figure de site majeur, et lorsque l'Unesco commencera dans les années 1970 à ériger un inventaire du patrimoine mondial, conçu comme une sélection de sites issus de patrimoines nationaux, ayant une valeur pour l'ensemble de l'Humanité, ils seront l'un des premiers sites culturels d'Afrique de l'Ouest à être

[82] Dont une part importante sont originaires de la ville de Lagos.

[83] De même que le folklore et une architecture néo-régionale inspirée des inventaires de ce patrimoine mineur (habitat notamment).

Ill. 49 : constructions contemporaines : mosquée construite dans les années 1970-1980.

sélectionnés. Porto-Novo, comme d'autres sites culturels (le comptoir de Ouidah, l'habitat somba au nord du pays), tout en figurant sur la liste du patrimoine national du Bénin, appartient à un deuxième groupe, ayant une dimension plus locale, c'est-à-dire ne rendant compte que d'un fait culturel localisé[84]. Néanmoins, à la lumière de cette histoire complexe, la qualité patrimoniale de Porto-Novo ne serait-elle pas, plutôt, de témoigner d'une « économie-monde » mise en place il y a plus de deux siècles, comme en témoignent, sur de nombreuses côtes de la planète, les traces des villes-comptoirs ? Mais cette dimension est-elle compatible avec un patrimoine national, figure qui, pour se constituer, mobilise traditionnellement des signes culturels qualifiés d'endogènes[85] ? En d'autres termes, un site culturel pourrait-il avoir vocation à appartenir à un patrimoine mondial, sans faire partie intégrante d'un patrimoine national ? D'un point de vue institutionnel, certainement pas, car le Centre du patrimoine mondial exige l'inscription préalable d'un bien au patrimoine national pour que la requête puisse être examinée, afin d'éviter tout conflit d'intérêt. Et quel pays accepterait qu'un lieu échappe, d'un point de vue culturel, à son patrimoine national ? Pourtant, telle est peut-être la question la plus originale que pose cette ville, même si évidemment, elle n'a jamais encore été explicitement formulée.

La complexité à définir le patrimoine de Porto-Novo ne saurait seulement résulter de contingences techniques et politiques, propres aux procédures classificatoires des organismes définissant la valeur patrimoniale de sites, et en particulier du Centre du patrimoine mondial. Son système de sélection ne repose pas que sur des considérations scientifiques, car son statut d'organisme international l'oblige à sélectionner, chaque

[84] L'image de Porto-Novo est plus brouillée que celles d'Abomey et même du comptoir de Ouidah, deux villes reliées par la Route de l'esclave et lieux d'exercice du pouvoir du roi du Danxomè.

[85] En dehors du récit mythique aja de fondation du royaume, la plupart des traces historiques rappellent plutôt les liens de la ville avec des mondes étrangers.

année, un nombre restreint de sites, afin d'éviter que leur liste, déjà longue, ne s'accroisse vertigineusement. Il doit également veiller à de subtils équilibres entre le nombre de sites retenus par pays dans une même aire culturelle ou géographique, afin de ménager les susceptibilités de chaque nation, d'établir un équilibre entre sites naturels et sites culturels, de s'accorder avec certaines exigences politiques… Au-delà de ces contraintes, qui existent sous d'autres formes dans toute institution, ces difficultés renvoient aussi plus en amont du processus de patrimonialisation. Celui-ci présuppose l'existence d'un discours historique suffisamment consensuel sur l'ensemble des événements qu'a connus une aire culturelle et que peut symboliser un lieu. Porto-Novo n'est pas, de ce point de vue, un candidat idéal : cette ville, rappelons-le, se développe dans le cadre de l'économie de traite, est dirigée par des rois qui « collaborent » avec des négriers portugais pour prospérer, puis qui favorisent la venue des maisons de commerce européennes, avant de demander la protection de la France pour lutter contre le puissant voisin, le Danxomè, icône nationale de la lutte anticoloniale. Force est de constater la difficile insertion de ces réalités « complexes » dans un récit, encore largement en construction. *Last but not least*, les alliances de populations qui s'opèrent à Porto-Novo pendant plusieurs siècles complexifient l'identification de groupes culturels. Comme dans la plupart des villes, et en particulier les comptoirs où la population est par nature cosmopolite[86], les habitants empruntent des traits à telle ou telle communauté culturelle et se les approprient en les transformant. La mobilité sociale des cultes vodun en est une illustration vivante[87] : les Brésiliens de Porto-Novo se réapproprient certaines divinités « locales » et développent leurs propres pratiques cultuelles, peut-être inspirées de celles découvertes dans le Brésil colonial[88]. Cette démarche n'affecte pas la seule question religieuse, comme en témoignent les pratiques des Africains « de souche », qui modifient leur habitat en fonction des modèles architecturaux importés, en l'occurrence brésiliens. Dans un cadre urbain, où l'échange caractérise les pratiques sociales, la notion même d'identité culturelle d'un groupe, et *a fortiori* de « modèle », est complexe à établir, voire n'a guère de sens. Les habitants de Porto-Novo, et leur patrimoine culturel, témoigneraient-ils alors d'une forme d'urbanité où s'imbriquent de nombreuses figures identitaires, mobilisées en fonction des nécessités[89], qui composent *in fine* des identités multipolaires et fluctuantes ? Dans une telle perspective, la nature même des méthodes de catégorisation du patrimoine mériterait aussi d'être questionnée et sans doute revue.

[86] Aux « étrangers » bien identifiés qui s'installent dans la ville, Brésiliens et Européens, s'ajoutent toutes les populations amenées de force, mais qui font souche dans la cité, « les esclaves de case » et leurs descendants, parfois affranchis, ainsi que tous ceux venus volontairement pour profiter de l'économie du comptoir, ces différents groupes se métissant avec le temps. En outre, ce phénomène migratoire africain concerne les régions limitrophes de la cité : les mondes aja et yoruba, mais également des régions plus lointaines, les esclaves pouvant provenir de terres sahéliennes, éloignées de plusieurs centaines de kilomètres.

[87] Un même vodun peut faire l'objet, dans le temps, d'une appropriation par différentes communautés qui, chacune, va lui donner, à travers certains rituels, une identité nouvelle.

[88] Cf. K. Tall, « Des Afriques à l'Afrique en diaspora. Nord-Sénégal, Sud-Bénin, Bahia (Brésil) », habilitation à diriger des recherches, Université de Provence, 2010.

[89] Cf. J.-L. Amselle, *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, 2001.

Épilogue

Le chauffeur de taxi qui ramène les touristes à Cotonou, afin qu'ils se reposent de cette incursion dans l'Afrique « profonde », n'est pas mécontent qu'ils aient enfin fini leur visite. Il est toujours étonné de les voir suer dans les rues, alors qu'ils pourraient se prélasser dans les piscines de leur hôtel, et admirer toutes ces vieilleries en ruine, qu'il aimerait voir éradiquées et remplacées par de belles villas en béton, comme les commerçants yoruba aiment se faire construire, qu'il rêve d'habiter un jour. Mais il lui reste encore tant d'hivernages à passer pour rembourser l'emprunt contracté lors de l'achat de son véhicule, pourtant vieux de plus d'une dizaine d'années. Il demeure cependant confiant, car hormis les habituelles réparations, il n'a jamais eu de grosse panne et surtout n'a pas eu d'accident, comme cela arrive à tant de ses collègues sur cette route si fréquentée. Ce n'est pas qu'il soit plus rusé qu'eux, n'ayant jamais appris à écrire ou passé un quelconque examen, mais il est pieux. Comme ses ancêtres qui honoraient Gun, le dieu du métal grâce auquel ils confectionnaient de puissantes armes capables de terrasser n'importe quel ennemi[90], il apporte régulièrement sa contribution au culte depuis qu'il fait ce métier, tant il est connu que ce dieu protège maintenant les automobilistes dans leur carcasse d'acier, à condition qu'ils sachent lui rendre hommage. D'ailleurs, pendant que ses Blancs visitaient, les yeux éberlués, le temple du Monstre-à-neuf-têtes et écoutaient les racontars de ce vieux filou de gardien qui joue au grand prêtre pour leur tirer un peu plus d'argent, il s'est discrètement approché d'un bel amas de carburateurs qui scintillent, disposé en bordure de la route, et a murmuré une petite prière à son idole métallisée, afin qu'elle les ramène sains et saufs à Cotonou. Et c'est toujours avec émotion qu'il contemple son vieux pot d'échappement rouillé, qu'un ferblantier a récemment soudé à l'assemblage, après qu'un génie, caché dans les entrailles d'un méchant goudron, l'ait détaché de son véhicule (ill. C 36). Malgré ses suppliques, son dieu ne lui a toujours pas révélé quel est le concurrent qui a excité ce diable, mais il est confiant et s'applique à verser régulièrement ses huiles de vidange sur l'échafaudage de métal afin d'obtenir ses faveurs. Il ne faudra pas pour autant qu'il oublie d'apporter son obole au prêtre du culte, qui sinon pourrait lui jeter un mauvais sort ou ne plus le protéger de la jalousie de ses collègues, l'envoyant illico percuter un iroko sacré ! Voyant ses clients sortir du temple du Monstre, il les rejoint vite en les entendant maugréer contre l'état de saleté qui règne à proximité même d'un lieu si sacré, pointant d'un doigt accusateur le tas de ferrailles rouillées où il vient de se recueillir. Pour les calmer, il leur lance vite un bruyant éclat de rire, comme les Blancs aiment les entendre, et commence à râler contre les employés municipaux, incapables de nettoyer la chaussée.

Alain Sinou

[90] Cf. n. 5, p. 138.

Indications bibliographiques :

Akindele Adolphe et Aguessy Cyrille, *Contribution à l'étude de l'histoire de l'ancien royaume de Porto-Novo*, Dakar, IFAN, 1953 (Mémoire de l'Institut français d'Afrique noire, 25) 168 p.

Akinjogbin I. A., *Dahomey and its Neighbours 1708-1818*, Londres, Cambridge University Press, 1967.

Albéca Alexandre-Librecht d', *Côte occidentale d'Afrique. Les établissements français au golfe du Bénin. Géographie, commerce, langues*, Paris, Librairie Baudoin, 1889.

Almeida-Topor Hélène d', *Histoire économique du Dahomey (Bénin) 1890-1920*., Paris, L'Harmattan, 1995, 2 vol.

Amselle Jean-Loup, *Branchements : anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion, 2001.

Araujo Ana Lucia, « Patrimoine de l'esclavage, mémoire reconstituée : le musée Da Silva », *Africultures*, n° 70, juin 2007, numéro thématique *Réinventer les musées*, Ndiaye Malick (dir.), p. 75-80.

—, « Mémoires de l'esclavage et de la traite des esclaves dans l'Atlantique sud : enjeux de la patrimonialisation au Brésil et au Bénin », thèse de doctorat d'anthropologie sociale, Université de Laval/École des hautes études en sciences sociales, 2007, 2 vol.

Balandier Georges, *Le pouvoir sur scènes*, Paris, Fayard, 2006 (éd. orig. 1980).

Berbain Simone, *Le comptoir français de Juda, Ouidah, au XVIIIe siècle. Étude sur la traite des noirs au golfe de Guinée*, Paris, Larose, 1942.

Bouche Pierre (abbé), *Sept ans en Afrique occidentale. La Côte des Esclaves et le Dahomey*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1885.

Choay Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1992 (2e éd. 1999).

Da Cunha Marianno Carneiro et Verger Pierre Fatumbi, *Da senzala ao sobrado : arquitetura brasileira na Nigeria e na Republica popular do Benin/From Slave Quarters to Town Houses, Brazilian Architecture in Nigeria and the People's Republic of Benin*, Sao Paulo, Ed. da Universidade de Sao Paulo, Nobel, 1985.

Dan Rosine, « Cotonou des origines à 1945 : développement et mutations sociales », thèse de 3e cycle d'histoire, Université de Dakar, 1986.

Desribes Emmanuel (abbé), *L'évangile au Dahomey et à la Côte des Esclaves, ou Histoire des missions africaines de Lyon*, Clermont-Ferrand, Impr. de Menneboode, 1877.

Dissou Machioudi, « La palmeraie béninoise : exploitation traditionnelle et aménagement volontaire », thèse de doctorat d'État de géographie, Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense (Paris X), 1982.

Gaugue Anne, *Les États africains et leurs musées : la mise en scène de la Nation*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Heudebert Louis, *Promenades au Dahomey*, Paris, Dujarric & Cie, 1902.

Kowalski Brigitte, « L'héritage architectural afro-brésilien sur la Côte des Esclaves », mémoire de recherche approfondie, École du Louvre, 2004, 2 vol.

—, « La diffusion du style afro-brésilien des cités côtières de la Côte des Esclaves à l'intérieur des pays Egba et Egbado au Nigeria », *Cahiers africains*, 2007, n° 73, p. 157-178.

Law Robin, *Oyo Empire 1600-1836*, Londres, Oxford University Press, 1977.

Manning Patrick, *Slavery, Colonialism and Economic Growth 1640-1960*, Cambridge (G.-B.), Cambridge University Press, 1982 (rééd. 2004).

Marty Paul, *Étude sur l'islam au Dahomey*, Paris, Ernest Leroux, 1926.

Meillassoux Claude, *Anthropologie de l'esclavage : le ventre de fer et d'argent*, Paris, PUF, 1986 (rééd. 1998).

Mercadante Paulo *et al.*, *Fazendas : solares da regia o cafeeiera do Brasil Imperial*, Rio de Janeiro, Editor Nova Fronteira, 1986.

Mevi Régine, « Le reflux : une contribution à l'étude de l'implantation des communautés afro-brésiliennes aux rives du Golfe du Bénin et leur influence dans la vie économique, politique et culturelle des peuples côtiers aux XIXe et XXe siècles », dans *Chants pour l'au-delà des mers. Mélanges en l'honneur du professeur Jean Martin*, Frédéric Angleviel (dir.), Paris, L'Harmattan, 2008, p. 169-187.

Mondjannagni Alfred Comlan, *Campagnes et villes au sud de la République populaire du Bénin*, Paris/La Haye, Mouton, 1977.

Newbury Colin Walter, *The Western Slave Coast and its Rulers*, Londres, Clarendon Press, 1961.

Ojo G. J. Afolabi, *Yoruba Palaces*, Londres, University of London Press, 1966.

—, *Yoruba culture*, Londres, University of London Press, 1981.

Person Yves, « Chronologie du royaume gun de Hôgbonu (Porto-Novo) », *Cahiers d'études africaines*, vol. 15, n° 58, 1975, p. 217-238.

Riegl Alois, *Le culte moderne des monuments*, Paris, Seuil, 1984 (éd. orig. *Der moderne Denkmalkultus*, Vienne, 1903).

Sinou Alain (dir.), « Porto-Novo. Atlas historique », Paris/Cotonou, ORSTOM/PUB, 1985, 283 p. dactyl.

— et Oloudé Bachir, *Porto-Novo, ville d'Afrique noire*, Marseille, Éditions Parenthèses, 1988.

—, Poinsot Jacqueline et Sternadel Jaroslav, *Les villes d'Afrique noire entre 1650 et 1960. Politiques et opérations d'urbanisme et d'habitat*, Paris, La Documentation française, 1989.

—, *Comptoirs et villes du Sénégal. Saint-Louis, Gorée, Dakar*, Paris, Karthala, 1993.

—, *Ouidah, une ville africaine singulière*, Paris, Karthala, 1995.

—, « Le patrimoine architectural et urbain en Afrique : un état des lieux à l'échelle continentale », dans *Le patrimoine culturel africain*, Gaultier-Kurhan Caroline (dir.), Paris, Maisonneuve et Larose, 2001, p. 167-211.

—, « Enjeux culturels et politiques de la mise en patrimoine des espaces coloniaux », *Autrepart*, n° 33, 2005, p. 13-31.

—, « L'architecture afro-brésilienne de la Côte des Esclaves, un genre imparfait, entre ignorance et oubli », dans *Patrimoines oubliés de l'Afrique. Séminaire du 30 novembre 2010*, Paris, Riveneuve Éditions, 2011, p. 107-195.

—, « The "Plateau" in West-African French Speaking Colonial Towns : Between Garden and City », en cours de publication, Bigon Liora (dir.).

Soulillou Jacques (dir.), *Rives coloniales. Architectures de Saint-Louis à Douala*, Marseille/Paris, Éditions Parenthèses/ORSTOM, 1993.

Tall Emmanuelle Kadya, « Des Afriques à l'Afrique en diaspora. Nord-Sénégal, Sud-Bénin, Bahia (Brésil) », habilitation à diriger des recherches, Université de Provence, 2010.

Verger Pierre Fatumbi, *Flux et reflux de la traite des Nègres entre le golfe du Bénin et Bahia de Todos os santos, du XVII^e^ au XIX^e^ siècle*, Paris/La Haye, Mouton, 1968.

Vidégla Michel D. K., « Un État ouest-africain : le royaume goun de Hogbonou (Porto-Novo) des origines à 1908 », thèse d'État d'histoire, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1999.

Dessins de Luc Gnacadja, 1984-1985

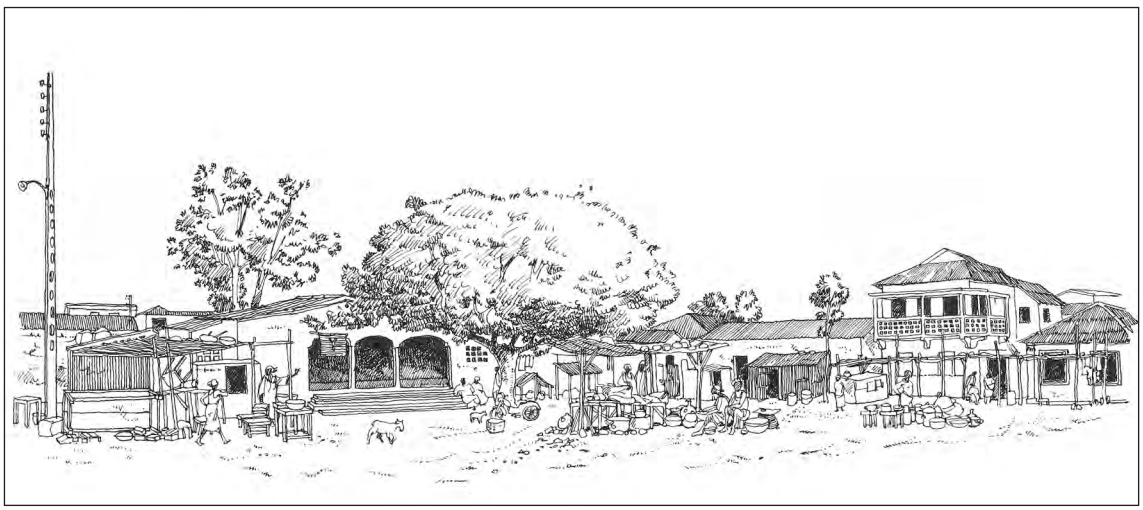

Ill. 50 : place du quartier Zébou Aga.

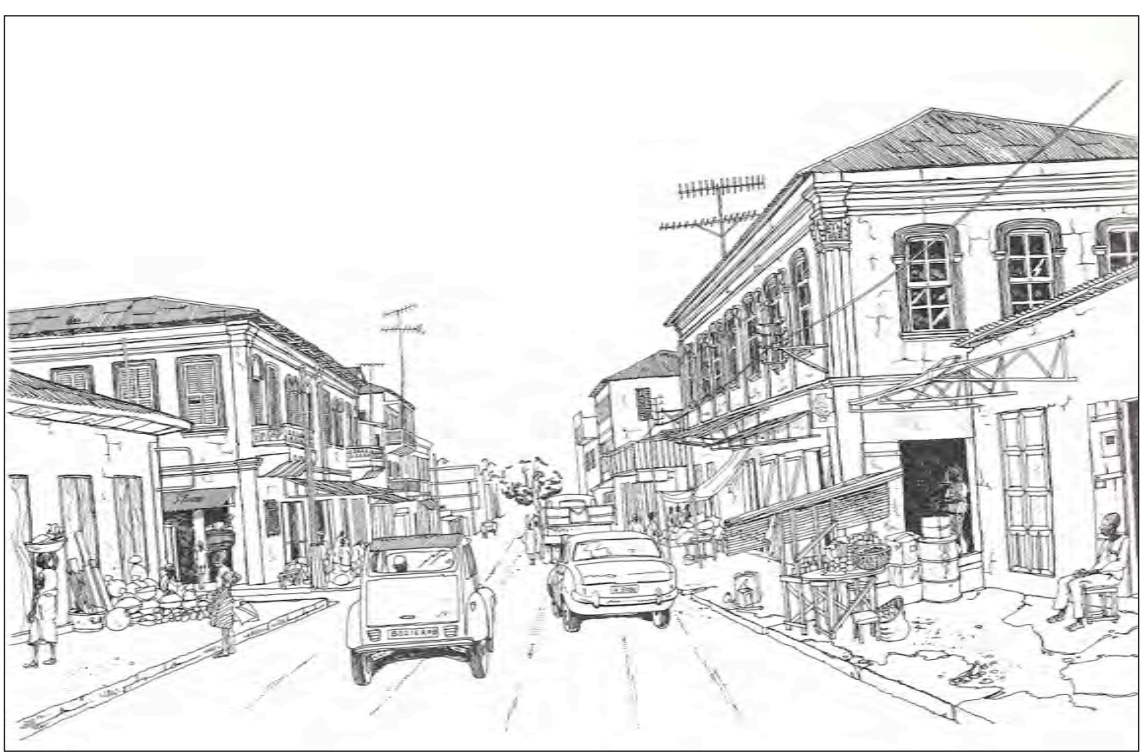

Ill. 51 : rue commerçante vue depuis le Palais royal.

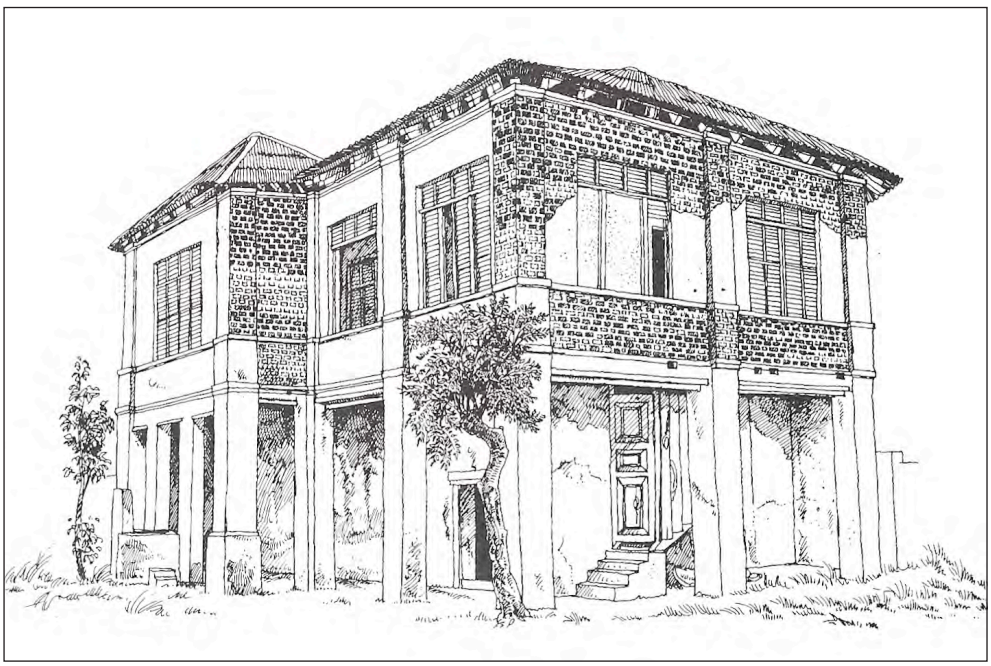

Ill. 52 : villa afro-brésilienne.

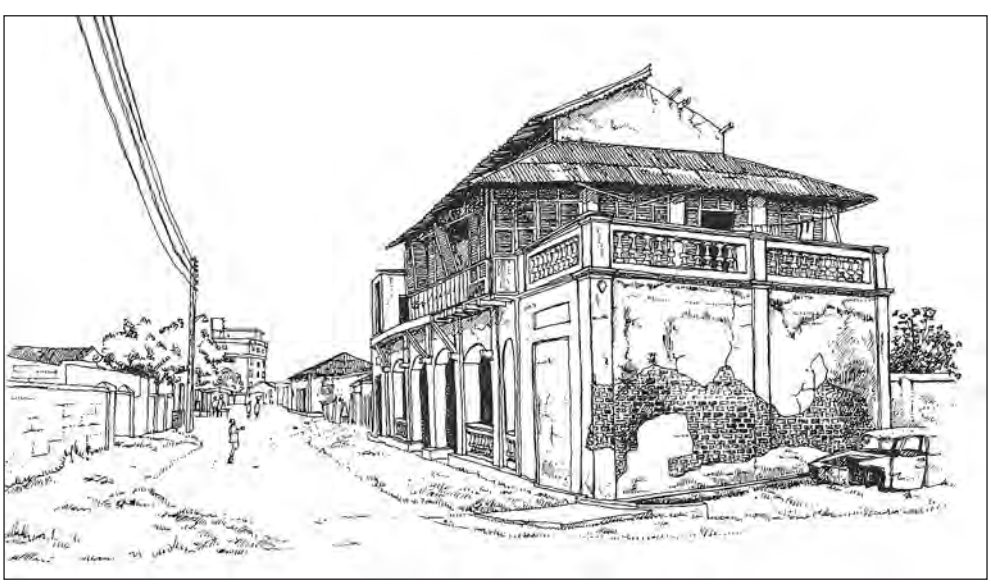

Ill. 53 : maison de commerce édifiée par des Afro-Brésiliens.

La protection du patrimoine à Porto-Novo : l'action de la Maison du patrimoine et du tourisme

Porto-Novo fait partie des villes privilégiées du Bénin disposant d'un patrimoine culturel riche et varié. Ce patrimoine porte les traces de l'histoire particulièrement dense et complexe de la ville. De l'installation des premières populations d'origine yoruba jusqu'à l'établissement du siège de la colonie française du Dahomey à Porto-Novo en passant par l'arrivée et la conquête des Aja, l'installation des négociants européens, la traite des esclaves et le retour des affranchis du Brésil, la ville a conservé des marques de cet héritage. Ces différents apports culturels donnent un cachet particulier à la ville dont on sent l'âme battre dans le vieux Porto-Novo.

La qualité exceptionnelle du patrimoine architectural de la ville, auquel il faut associer les pratiques familiales et/ou rituelles, a conforté certaines autorités politico-administratives, de même que des institutions comme l'École du Patrimoine Africain (EPA), de la nécessité de sauvegarder le périmètre historique de Porto-Novo. Cette nécessité s'est très vite transformée en priorité, face aux altérations et destructions subies par ce patrimoine culturel, du fait des hommes et de l'usure du temps.

La Maison du patrimoine et du tourisme est née de ce constat alarmant de la disparition progressive du patrimoine culturel de Porto-Novo. Cette jeune institution porte les espoirs de sauvegarde et de valorisation du patrimoine de la ville mais, au-delà, il s'agit de la réappropriation par les Porto-Noviens de leur histoire et de leur culture.

Cet article se propose d'exposer le travail qu'effectue la Maison du patrimoine et du tourisme, dans le cadre des missions qui lui sont dévolues.

De la maison Migan à la Maison du patrimoine et du tourisme

L'inventaire du patrimoine historique de la ville de Porto-Novo réalisé en 2001-2002 par le groupement EPA-École africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme (EAMAU)[1] a permis de mettre en exergue la diversité architecturale qui caractérise la capitale béninoise. L'une des recommandations issues de cet inventaire concernait la mise sur pied d'une agence dont le rôle serait d'agir pour la sauvegarde du patrimoine de la ville de Porto-Novo. La recommandation faite par l'EPA allait aboutir en mars 2007 à l'élaboration d'un projet de réhabilitation d'une ancienne maison datant de 1912, et qui devait abriter les locaux de la future Maison du patrimoine et du tourisme.

La maison Migan, choisie dans le cadre de cette opération pilote impliquant la municipalité de Porto-Novo, le Grand Lyon, les Villes unies contre la pauvreté, l'École du

[1] Cf. *supra* les contributions d'Alain Godonou, « Le projet de réhabilitation du centre ancien de Porto-Novo », p. 49-60 et de Victoire Adégbidi : « L'étude pour la réhabilitation du patrimoine historique de Porto-Novo (2001-2003) : inventaire et analyse de la législation du patrimoine », p. 201-213.

Patrimoine Africain et la famille Migan, fut ainsi rénovée pour servir d'outil principal dans la préservation et la valorisation du patrimoine de la ville. Certains auteurs ont déjà décrit avec plus de détails le processus ayant abouti à la naissance de la Maison du patrimoine et du tourisme[2]. Nous n'y reviendrons pas. Notre propos portera plutôt sur les activités menées par l'équipe en charge de cette Maison du patrimoine et du tourisme, les difficultés rencontrées et les résultats auxquels elle est parvenue.

Bien que les travaux de restauration de la maison Migan furent achevés en septembre 2007, il faudra attendre le 17 juin 2009 pour que la Maison du patrimoine et du tourisme soit officiellement installée par le maire, Moukaram Océni. La Maison du patrimoine et du tourisme est une mission de la Mairie de Porto-Novo, mais amenée à évoluer en structure permanente et autonome dotée de son propre budget de fonctionnement et de ses propres sources de financement. Elle est placée sous l'autorité directe du maire et soutenue dans ses différentes démarches par le conseil municipal. L'arrêté municipal pris par le maire fait de la Maison du patrimoine et du tourisme une direction municipale et instaure ainsi une collaboration directe avec les autres directions dépendant de la Mairie.

Deux pôles coexistent et travaillent en synergie à la Maison du patrimoine et du tourisme. Il s'agit de la mission du patrimoine et de l'office du tourisme. Ces deux pôles de direction sont dirigés chacun par un coordonnateur ayant rang de directeur, nommé par arrêté municipal par le maire et évalué sur la base des résultats obtenus.

La Maison du patrimoine et du tourisme est appuyée, techniquement et socialement, par deux organes : un comité de suivi, organe décisionnel, de contrôle et d'évaluation, et un comité d'intermédiation, organe de dialogue avec les habitants. Le comité de suivi est présidé par le maire et composé d'autorités territoriales compétentes en matière d'urbanisme et de patrimoine culturel, et d'experts en patrimoine et tourisme. Il a la charge de décider des orientations stratégiques, de valider le programme d'activités et le budget, d'appuyer la Maison du patrimoine et du tourisme dans ses démarches auprès des partenaires au développement ainsi que d'évaluer ses résultats. Le comité d'intermédiation, composé de personnes ressources de la ville, est chargé d'entretenir le dialogue entre les habitants et la Maison du patrimoine et du tourisme. Il entretient et restitue la mémoire historique des habitants à la Maison du patrimoine et du tourisme et informe les habitants des activités de cette dernière.

Le financement de la Maison du patrimoine et du tourisme est pour l'instant en grande partie à la charge de la Mairie. Les coordonnateurs de la mission du patrimoine et de l'office du tourisme établissent un budget compatible avec les données du programme d'activités et introduisent des demandes de compléments de financement auprès des partenaires au développement[3] pour certaines activités dont le budget excède 5 000 euros. Une source de financement complémentaire est fournie par les fonds propres de l'institution. Ces fonds sont alimentés par les revenus perçus par la

[2] Cf. *supra* les contributions de Bernard Toulier, « La Maison du patrimoine et du tourisme de Porto-Novo : du séminaire-atelier au chantier-école (2005-2007) », p. 281-289 et d'Alain Richard et Céline Lebret, « La Maison du patrimoine et du tourisme de Porto-Novo : propositions pour un projet bénino-franco-allemand », p. 291-298. Voir également infra la mise en perspective de Bruno Delas, « La coopération de la Ville de Lyon avec la Ville de Porto-Novo en vue de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial », p. 461-465.

[3] La France à travers le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC), l'Allemagne avec la GTZ, l'ambassade du Brésil au Bénin, le centre culturel américain…

Maison sur les ventes d'objets d'art, de livres et de CD-rom effectuées par la galerie du patrimoine installée au rez-de-chaussée, par la conduite de groupes de touristes désireux de visiter la ville ou par d'autres activités génératrices de revenus. Cependant, ces fonds propres sont encore largement insuffisants pour permettre à la structure d'être véritablement autonome.

Les activités de la Maison du patrimoine et du tourisme tiennent compte des missions dévolues aux deux pôles que sont le patrimoine et le tourisme. Au niveau de la mission du patrimoine, elles sont de trois ordres : protection, gestion et mise en valeur. Les missions de l'office du tourisme se résument à la dynamisation de la filière touristique à travers une série d'actions, parmi lesquelles la définition et l'actualisation régulière des circuits proposés aux touristes, le contrôle des établissements inscrits sur les circuits touristiques et leur conformité aux standards nationaux et internationaux, la conception des produits touristiques et la recherche des partenaires financiers pour leur mise en œuvre.

État des lieux du patrimoine de Porto-Novo en 2009

À sa mise en place, l'équipe de la Maison du patrimoine et du tourisme a rencontré le directeur de l'EPA pour discuter des travaux menés par l'institution et de son soutien à la nouvelle structure de la ville. Cette séance de travail a permis à la Maison du patrimoine et du tourisme de s'approprier les résultats de l'inventaire réalisé en 2001-2002. La première et principale activité que s'est fixée la Maison du patrimoine et du tourisme était d'établir un état des lieux du patrimoine, sept ans après le premier inventaire. Cet état des lieux a surtout porté sur les édifices afro-brésiliens. Le choix orienté en direction des édifices appartenant à la catégorie afro-brésilienne tenait compte du fait de l'effectif très réduit de l'équipe de la mission du patrimoine et du fait que ce patrimoine architectural était particulièrement vulnérable[4]. L'une des causes principales de cette vulnérabilité est liée à l'indivision qui touche ces bâtiments et impose que toute action sur un bien commun à une famille soit soumise à l'approbation obligatoire et certifiée de tous les héritiers. D'autre part, s'agissant de biens essentiellement privés, l'intervention directe de structures publiques comme la Mairie ou affiliées à la Mairie dans un projet de réhabilitation était susceptible de créer des précédents si les modalités de base n'étaient pas clairement définies[5]. C'est ainsi que l'équipe de la mission du patrimoine, renforcée par l'arrivée de Clotilde Issert[6], stagiaire de l'École du Louvre, a effectué un nouvel inventaire du patrimoine architectural afro-brésilien.

[4] Un autre état des lieux, portant sur le patrimoine vernaculaire, également très sensible, est prévu pour plus tard, en liaison avec une étude sur les places et placettes. Sur les places et placettes vodun, cf. *supra* la contribution de Gérard Ogouyèmi Bassalé, « Enjeux des places vodun dans l'évolution de la ville de Porto-Novo », p. 137-149.

[5] Nous avons essuyé le refus de certaines familles sur les maisons desquelles nous voulions intervenir pour des mesures conservatoires d'urgence. Pour ces familles, l'intervention d'une structure publique dépendant de la Mairie pourrait signifier une éventuelle expropriation par la suite. Une autre famille nous a fait savoir qu'elle ne voulait pas que son bien fasse partie de l'inventaire. La raison invoquée est que les membres de cette famille sont tous des universitaires et des intellectuels résidant pour la plupart en Europe et ayant les moyens de restaurer leur bien. L'intervention d'une structure publique sur leur maison familiale serait l'aveu de leur incapacité à entretenir eux-mêmes leur patrimoine. Ils perdraient donc la face aux yeux des habitants de leur quartier et l'orgueil de la famille en prendrait un coup. Les membres de cette famille préféraient donc laisser la maison s'écrouler.

[6] Un immense travail a été réalisé par Clotilde Issert et Mourchid Moubaraq (assistant du coordonnateur de la mission du patrimoine) dans le cadre du nouvel inventaire et du répertoire des éléments de décors architecturaux réalisés entre juin et août 2009.

Ill. 72 : maison Ali Ligali Saliou lors de l'inventaire de 2002.

Ill. 73 : maison Ali Ligali Saliou en ruine, 2009.

Ill. 74 : maison Bakary en 2002.

Ill. 75 : maison Bakary en 2009.

Ill. 76 : maison d'Almeida en grande partie détruite, 2009.

Les résultats issus de cet inventaire se sont révélés inquiétants quant la sauvegarde de ce patrimoine. En effet, depuis l'inventaire réalisé en 2001-2002, l'état d'un nombre important de maisons s'est fortement dégradé ; certaines sont irrémédiablement perdues.

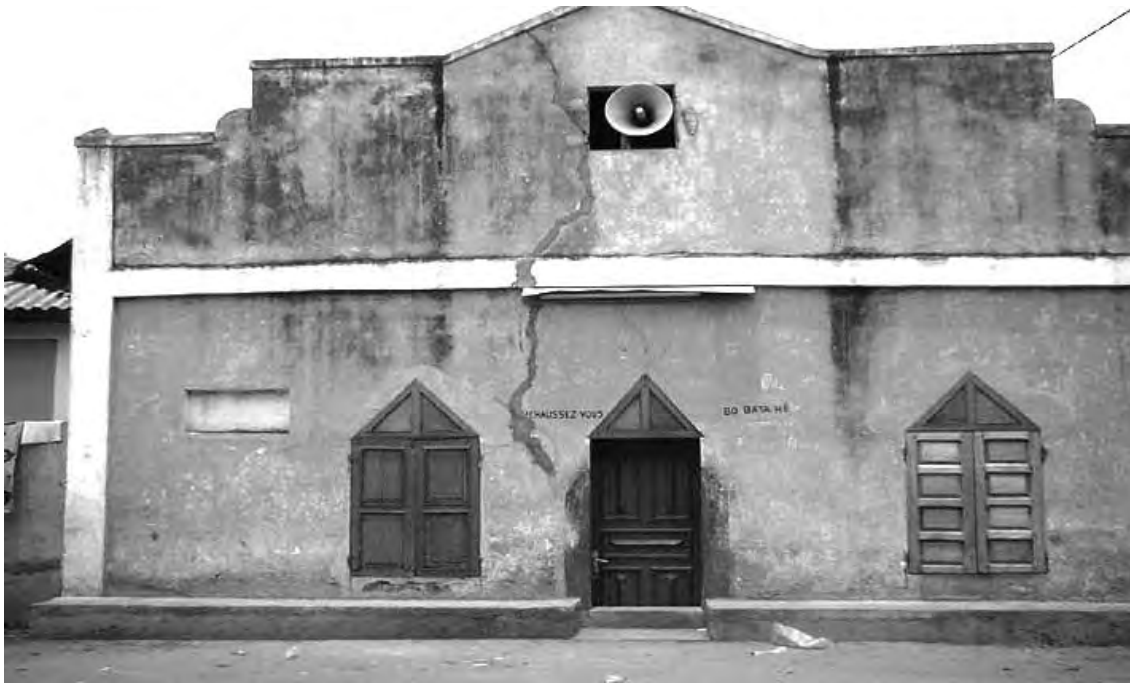

Ill. 77 : mosquée d'Adjégounlè en 2002.

Ill. 78 : mosquée d'Adjégounlè en 2009.

33 maisons ont été détruites ; 28 l'ont été partiellement. Les maisons en très mauvais état s'élèvent à 84 ; celles en mauvais état et comportant des fissures menaçantes à 57 (cf. tableaux n° 7 : maisons disparues depuis 2002 et n° 8 : maisons en partie détruites depuis 2002).

Tableau n° 7 : maisons afro-brésiliennes disparues depuis 2002.

N°	Code	Nom	Arrondissement	Remarques
1	B038	Aminou El-Rachidi	3e	détruite
2	B050	Zounon Gbésso	3e	presque totalement détruite
3	B055	Akanni Elégbédé	3e	presque totalement détruite
4	B066	de Campos	1er	presque totalement détruite
5	B076	Agboton Affodji	1er	plusieurs maisons anciennes détruites et reconstruites (témoignage)
6	B077	Agboton Simon	1er	presque totalement détruite ; construction d'une maison neuve à étage à la place (en cours)
7	B079	Saïzonou Zannou	1er	détruite
8	B086	Liadi Sanny	1er	détruite en 2006 environ (témoignage)
9	B092	Djossou Germain	1er	une maison de la concession détruite et remplacée par un cabanon en tôle (témoignage)
10	B099	Ali Ligali Saliou	3e	presque totalement détruite
11	B109	Mosquée Adjégounlè	1er	détruite
12	B111	Ancien tribunal	3e	encore plus en ruine
13	B123	Randolf Juliana	1er	maison à étage détruite ; deux anciennes maisons détruites (témoignage)
14	B128	Paraïso Mohammed	1er	une maison de la concession, à l'arrière de la cour, détruite et reconstruite par rapport à son plan initial (témoignage)
15	B153	Adjignon Kèkè Joseph	3e	détruite
16	B162	Bakary	3e	détruite et reconstruite par rapport à son plan initial (témoignage)
17	B180	Gba Guidi Facalle Joséphine	3e	disparition d'une maison de la concession (dès 2002 ?)
18	B192	Martin Jean Francisco	3e	détruite
19	B198	Do Santos Julio	3e	détruite
20	B216	Awoudji Joseph Thomas	3e	une partie des maisons de la concession détruites (dès 2002 ?)
21	B219	Sani Agata	3e	détruite
22	B243	Ali Ligali Saliou	3e	détruite
23	B256	Badarou Kpèlè	1er	détruite
24	B258	Amédée Badou	1er	détruite en 2007 environ (témoignage)
25	B260	Ahouanmènou	3e	détruite en 2005

N°	Code	Nom	Arrondis-sement	Remarques
26	B271	Adjibade	3e	détruite
27	B272	Daouda Manuel	1er	construction d'une maison neuve à la place
28	B279	Dandjinou	1er	encore plus en ruine
29	B280	Tchégbéri Koukoui	1er	détruite
30	B285	Olatoundji Tessilimi	1er	une maison de la concession détruite ; construction d'une maison neuve à la place (en cours)
31	B286	Angelo Carlos	1er	détruite
32	B327	Adélakoun Eyèriyi Jean	1er	détruite
33	B333	Daga	1er	détruite pendant l'été 2009

Tableau n° 8 : maisons afro-brésiliennes en partie détruites depuis 2002.

N°	Code	Nom	Arrondis-sement	Remarques
1	B002	Kounou Bernard	3e	une partie détruite et reconstruite en dur (dès 2002 ?)
2	B009	Agoli Agbo	3e	une partie effondrée en 2009 (témoignage)
3	B018	Monteiro Victor	3e	toujours en cours de dégradation
4	B043	Yoyo Haguinnoué	3e	toute une partie de la maison détruite, notamment l'étage et l'escalier extérieur
5	B051	Januario da Silva	3e	une maison de la concession presque totalement détruite
6	B059	Dohou James	1er	une partie effondrée
7	B063	Ali Mourana	1er	un appendice reconstruit
8	B080	Daouda Sikirou	1er	une partie de mur reconstruite en dur
9	B091	Géhinto Goutin	1er	toute une partie effondrée
10	B092	Djossou Germain	1er	une partie détruite et reconstruite en 2008 (témoignage)
11	B106	Honvoh François	1er	une partie effondrée
12	B107	Paraïso Blaise	1er	disparition de la couverture
13	B124	Chablis	1er	disparition de la plupart des encadrements de fenêtre
14	B126	Vabi Osséni	1er	disparition du portail, des volets en bois et du balcon d'origine
15	B134	Sagbo Joseph	3e	partie supérieure des murs reconstruite en dur (dès 2002 ?)
16	B150	Amoussa Hounkpatin	3e	plusieurs parties détruites et reconstruites en dur

N°	Code	Nom	Arrondissement	Remarques
17	B166	Tovalou Quenum	3e	plusieurs parties détruites, une partie construite en dur (dès 2002 ?)
18	B168	Tovalou Quenum	3e	disparition du portail + une partie de la maison détruite
19	B172	Zibo	3e	une partie détruite en 2008 environ (témoignage)
20	B175	Soundé Lydia	3e	ajout d'une partie neuve sur la façade arrière (témoignage)
21	B182	dos Santos Cyriaque	3e	toute une partie effondrée
22	B225	Bello Ménassara	3e	disparition de l'étage
23	B226	da Piedad Lucas Hyacinthe	1er	une partie effondrée
24	B247	Mamboudou Daga	1er	disparition de l'étage
25	B251	Lawani Ladikpo	1er	une partie effondrée
26	B296	Balogoun Orèkan	1er	une partie détruite
27	B311	Saroukou	1er	partie à étage détruite ; en cours de reconstruction
28	B404	Odjo Toudonou	2e	une partie détruite et reconstruite (témoignage)

Cet état des lieux a aussi permis la constitution d'une base de données photographique plus importante que celle réalisée lors de l'inventaire de 2002. Il a également servi de cadre à la réalisation d'un répertoire systématique des décors et éléments d'architecture visibles sur les édifices patrimoniaux. Pour éviter en effet que rien ne subsiste en raison des disparitions rapides des maisons, l'équipe de la mission du patrimoine a jugé vital de répertorier les éléments de décor architecturaux témoignant de la splendeur de ces maisons, même si l'on ne pouvait parvenir à toutes les sauver. C'est ainsi qu'une campagne photographique a été réalisée, visant à documenter balustres, balustrades, moulures, encadrements de porte et fenêtre, frises, corniches, chapiteaux, boiseries et motifs décoratifs. Ces trois derniers éléments font présentement l'objet de travaux de recherche plus poussés et sont systématiquement redessinés. Les motifs décoratifs présents sur les façades sont de type géométrique ou de type floral ou végétal.

L'influence brésilienne est remarquable à travers ces éléments de décoration. Mais au-delà du Brésil, il faut voir aussi l'influence des pays ibériques : Espagne et Portugal, ancienne nation colonisatrice du Brésil. En effet, parmi les motifs décoratifs observés sur les portes de la Grande Mosquée[7] de Porto-Novo, on retrouve la coquille de Saint-Jacques de Compostelle que les fidèles accomplissant le pèlerinage à Compostelle portaient sur eux pour certifier leur statut de pèlerin.

[7] La Grande Mosquée centrale de Porto-Novo est l'un des rares témoignages de l'héritage architectural des Afro-Brésiliens affranchis installés à Porto-Novo dès la fin du XIXe siècle. Débutés en 1910, les travaux ne sont achevés qu'en 1935. Son originalité réside dans le fait que la mosquée aurait été bâtie sur le modèle de la cathédrale de Salvador de Bahia au Brésil.

Ill. 79 : chapiteaux d'une maison afro-brésilienne.

Ill. 80 : éléments de décor sur des façades de maisons afro-brésiliennes : motifs géométrique.

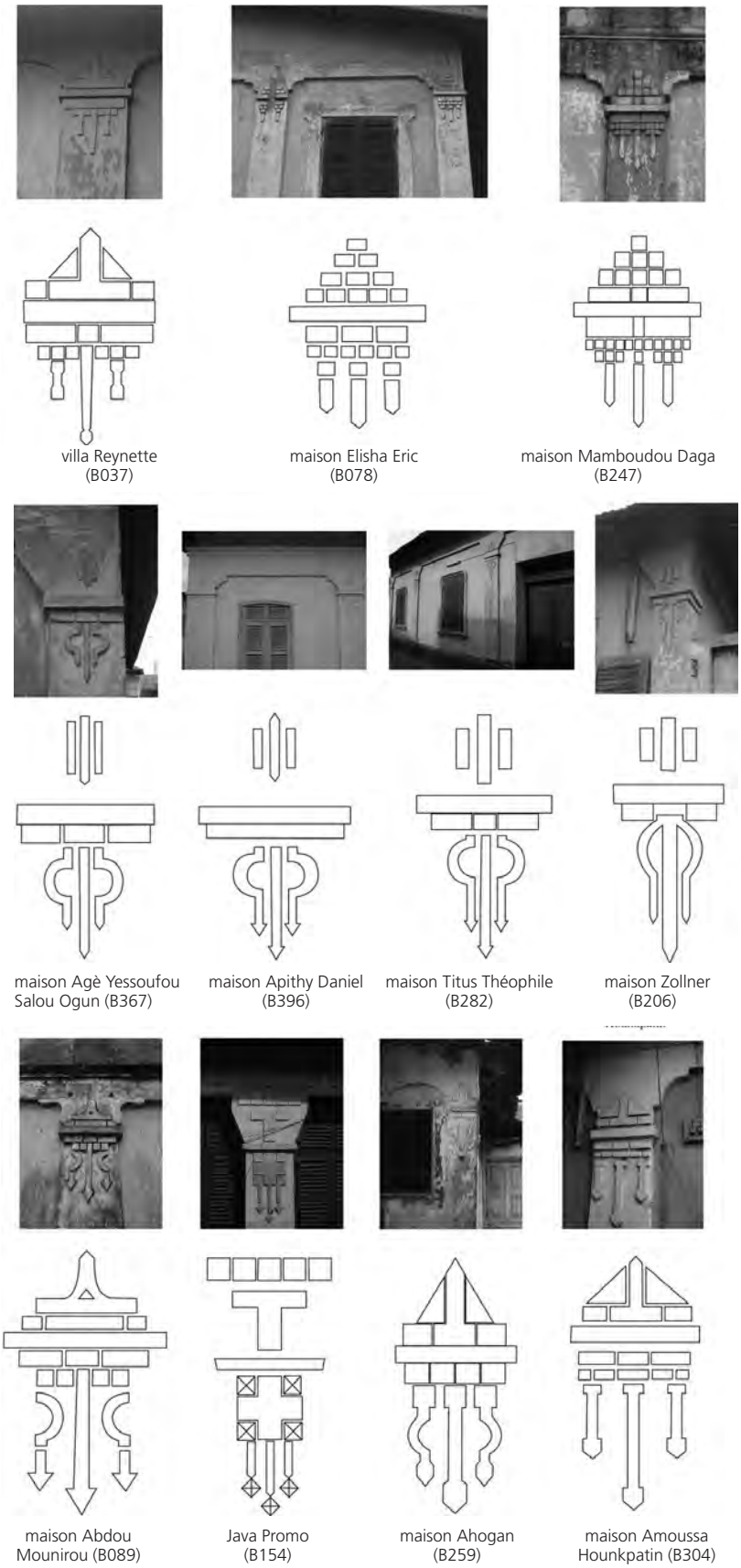

Ill. 81 : éléments de décor sur des façades de maisons afro-brésiliennes : motifs végétaux.

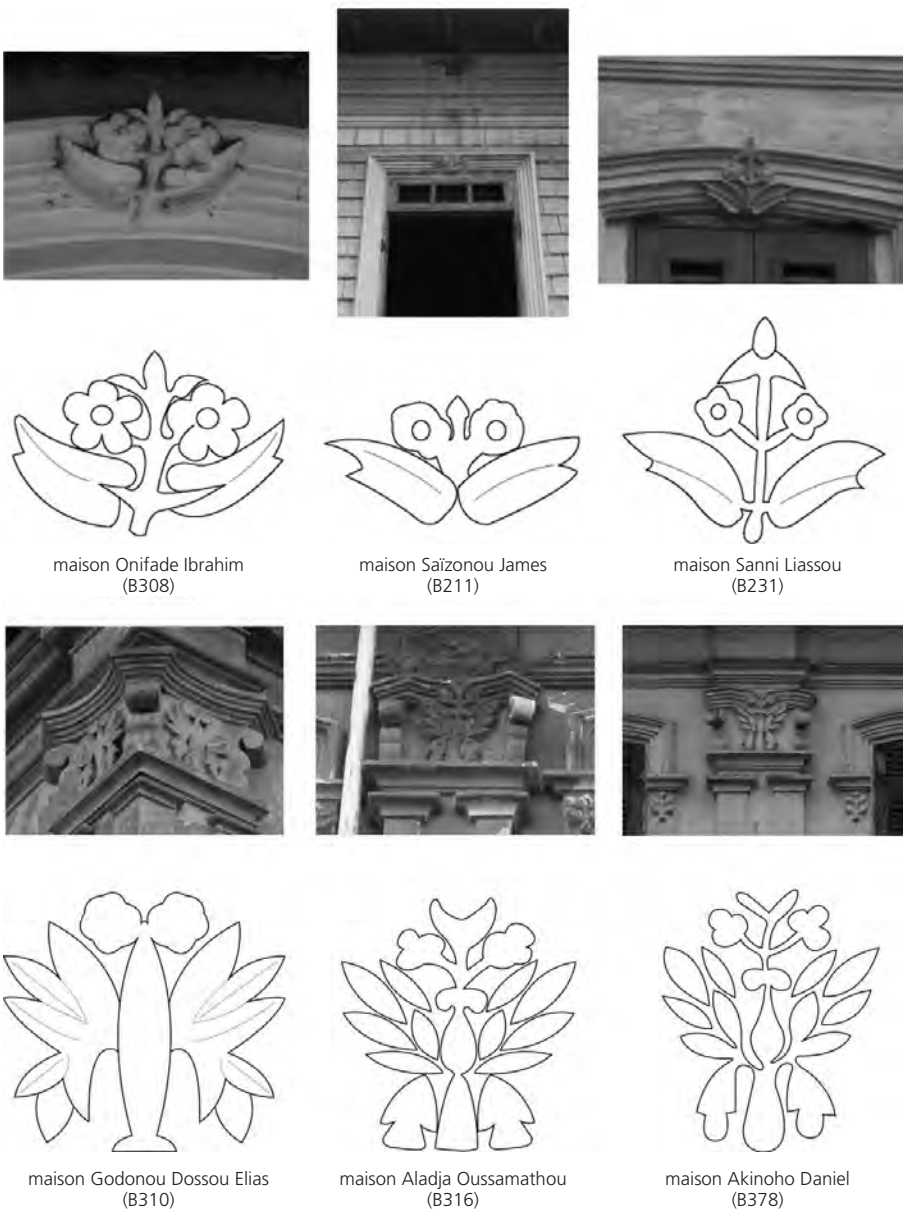

maison Onifade Ibrahim (B308)

maison Saïzonou James (B211)

maison Sanni Liassou (B231)

maison Godonou Dossou Elias (B310)

maison Aladja Oussamathou (B316)

maison Akinoho Daniel (B378)

II. 82 : détails de boiseries intérieures.

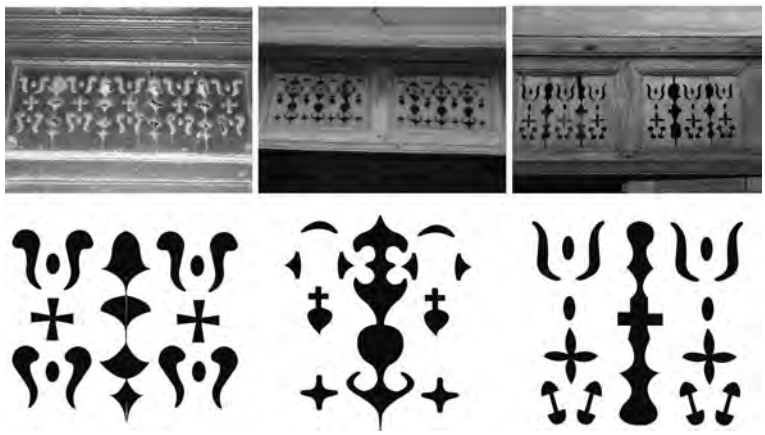

maison Dénangnon Faïhoun Michel (B239)

maison Lawson (B241)

maison Soundé Lydia (B175)

maison Gonsallo José Bernardo (B318)

maison Radji Idrissou (B195)

maison Hounkpatin Joseph (B267)

maison Olory Agonma Pascal (B400)

Ill. 83 : coquille Saint-Jacques de Compostelle représentée sur l'une des portes de la Grande Mosquée centrale de Porto-Novo.

Ill. 84 : coquille Saint-Jacques gravée dans la pierre.

Lorsque nous poussons plus avant la réflexion, nous ne pouvons exclure l'apport des Maures, dont la présence au Portugal a profondément influencé l'art et l'architecture de la région. Des recherches ont été amorcées pour documenter ces différents motifs dans l'architecture afro-brésilienne de Porto-Novo et comprendre leur signification.

Un autre élément important dans l'appropriation des résultats de l'inventaire effectué en 2002 par l'EPA a été l'actualisation de la base de données. La cartographie réalisée par l'EPA s'est appuyée sur un logiciel de graphisme qui donne des cartes ayant un bon rendu esthétique, mais qui ne peuvent être utilisées de manière plus poussée sur le plan géographique. De plus, la cartographie se limitait au seul périmètre contenant les éléments patrimoniaux inventoriés. Le travail de la mission du patrimoine a été d'appliquer les systèmes d'information géographique (SIG) à l'inventaire réalisé en 2002 et de resituer les éléments patrimoniaux inventoriés dans le registre foncier urbain de la ville de Porto-Novo grâce à un logiciel adéquat. Le but de l'opération est de pouvoir actualiser la base de données existante et de présenter des éléments patrimoniaux spatialement référencées.

Mesures conservatoires et projet « Maisons d'hôtes »

Le programme d'actions d'urgence

La première des tâches assignées à la mission du patrimoine est la protection du patrimoine. Elle consiste à mettre en œuvre un dispositif de contrôle et d'information des habitants, à penser des outils réglementaires tels que l'élaboration d'un document de

planification du centre historique et la mise de programmes d'actions d'urgence. Ce dernier point bénéficie de l'accompagnement de la Mairie de Porto-Novo grâce à une subvention annuelle variant entre 10 millions de francs CFA (15 000 euros) et 20 millions de francs CFA (30 000 euros). Les actions concernent des maisons menacées de ruine. Les interventions portent sur la réfection des couvertures et des ouvertures (toiture, portes, fenêtres) et sur la consolidation des murs et poteaux présentant des fissures pouvant affecter gravement et irrémédiablement la structure de l'édifice. Pour l'année 2010, un budget de 15 000 euros a été affecté à des actions d'urgence en direction de trois bâtiments : la maison Paterson, la villa Reynette, la maison Da Matha Sant'Anna et la maison Koukoui Bienvenu. Certaines de ces maisons, comme celle Da Matha Sant'Anna, nécessitent juste des travaux de reprise de couverture avec quelques interventions sur des ouvertures. D'autres, en revanche, telle que la villa Reynette, ont besoin de travaux plus lourds. Ces mesures conservatoires, dont le but est d'apporter des réponses promptes aux détériorations significatives du patrimoine architectural et d'éviter ainsi qu'il ne s'écroule sous l'effet combiné des intempéries et du temps, ne constituent que le strict minimum, en attendant que des projets de restauration et de réhabilitation soient enclenchés.

Les maisons d'hôtes

L'idée du projet « Maisons d'hôtes » est d'aider les propriétaires de bâtisses patrimoniales disposant de peu de moyens à continuer de les entretenir. Il s'agit de leur apporter un concours technique et financier pour préparer leurs maisons à accueillir un ou deux touristes désireux d'un séjour chez l'habitant dans les conditions les meilleures. Le loyer versé par le touriste servira quelque peu au propriétaire à maintenir le cadre dans un état relatif de bonne conservation. Ce projet s'adresse surtout aux propriétaires dont le patrimoine est encore relativement en bon état et dont les travaux de rénovation seraient de faible coût. Pour l'expérience pilote, quatre maisons ont été choisies et font l'objet d'une documentation complète : la maison Océni, la maison Da Matha Sant'Anna, la maison Titus et la maison Koukoui Bienvenu.

Actions de sensibilisation

Peu connue à son ouverture en 2009, la Maison du patrimoine et du tourisme gagne peu à peu en notoriété sur le plan national et international. Les actions de sensibilisation au patrimoine et à la richesse touristique de la région de Porto-Novo y ont largement contribué. Une grande partie de cette sensibilisation s'est appuyée sur les médias, à travers des interviews accordés à la presse, des publireportages, un documentaire. La réalisation en interne d'affiches grand format (ill. C64), les fascicules sur le patrimoine de Porto-Novo imprimés par la Ville de Lyon grâce au partenariat qui unit les deux villes et l'organisation aux côtés de l'EPA de la Journée internationale des musées en 2010 ont offert l'opportunité à la Maison du patrimoine et du tourisme de s'ancrer davantage dans le rôle qui est le sien de valorisation du patrimoine porto-novien.

Profitant également de l'intérêt porté par le gouvernement brésilien de Luis Ignacio da Silva aux influences de son pays sur les pays du golfe du Bénin, la Maison du patrimoine

et du tourisme a sollicité et obtenu de l'ambassade du Brésil la mise à disposition d'une enseignante de la langue brésilienne. Des cours de portugais-brésilien sont ainsi dispensés dans les locaux de la structure. Au début principalement destinés aux Aguda, descendants des familles afro-brésiliennes, les cours ont très vite intéressé les autres couches de la population. On y retrouve aussi bien des étudiants, des élèves que des personnes du troisième âge ou des employés de bureau. La pratique de la langue brésilienne s'accompagne de séances régulières de projection de films brésiliens suivies de discussions. Il s'agit pour la Maison du patrimoine et du tourisme de retrouver dans le quotidien l'influence culturelle du Brésil à Porto-Novo. La population qui prend part à ces cours et à ces projections se réapproprie progressivement son patrimoine afro-brésilien, un patrimoine qu'elle avait presque entièrement oublié. De nombreuses personnes présentes lors de ces activités sont par exemple fortement surprises d'apprendre qu'un tubercule comme le manioc, qui appartient aujourd'hui au patrimoine culinaire du Bénin, est un héritage brésilien, ou encore que le système des apprentissages a été introduit par les Afro-Brésiliens à leur retour. Ce regain d'intérêt pour le patrimoine touche également le secteur artistique.

Le patrimoine et l'art

La participation de la Maison du patrimoine et du tourisme à l'organisation de nombreuses manifestations liées à l'art contemporain et aux arts vivants ont permis d'en faire un partenaire privilégié pour les acteurs culturels de la ville de Porto-Novo. Ainsi, en partenariat avec l'association Elowa[8], des journées portes ouvertes ont été organisées du 5 au 10 juin 2010 à Porto-Novo et Cotonou dans les ateliers de plasticiens. L'idée était d'ouvrir les portes des ateliers des artistes au public. Grâce à des autobus mis à sa disposition, le public intéressé a pu rendre visite aux artistes sur leurs lieux de création. La réalisation d'un catalogue financé avec le concours de Culture France et de l'ambassade de France au Bénin, et dont le lancement s'est effectué à la Maison du patrimoine et du tourisme, a été vécu comme un événement majeur par la plupart des plasticiens de Porto-Novo. Ces derniers, dont les travaux sont peu connus de leurs compatriotes et des étrangers, se sont constitués en association, avec l'appui de la Maison du patrimoine et du tourisme, où ils tiennent leurs réunions. De plus en plus, les artistes de Porto-Novo et d'autres villes (Abomey, Cotonou) peuvent exposer et faire connaître leurs œuvres par l'intermédiaire de Porto-Nov'Art, une biennale des arts contemporains encore jeune, organisée par le centre culturel, artistique et touristique Ouadada, en partenariat avec la Maison du patrimoine et du tourisme et la Mairie de Porto-Novo.

Pour conclure

Le travail qui reste à faire pour sauvegarder et valoriser le patrimoine est immense. Les actions menées au sein de la Maison du patrimoine et du tourisme de Porto-Novo font la part belle au bâti, qui ne représente qu'une partie du patrimoine de la ville.

[8] Elowa est une association au service de l'art contemporain qui se propose de multiplier les rencontres entre les artistes et les acteurs culturels et de favoriser les rencontres avec le public, local et étranger, pour une meilleure approche de l'art contemporain.

Le patrimoine intangible est encore très peu exploré. Même au niveau du patrimoine immobilier, seules l'architecture afro-brésilienne et dans une moindre mesure l'architecture coloniale ont pu faire l'objet d'un début d'étude et d'actions ciblées. Les actions de sensibilisation sous leurs différentes formes demeurent malgré tout insuffisantes et la population s'y trouve encore bien peu impliquée. Entre ceux qui associent volontiers patrimoine immobilier (bâtiments anciens) et pauvreté ou ceux qui le jugent inutile et démodé d'une part, et ceux qui ont peur de voir disparaître l'âme de la ville avec la disparition de son patrimoine et militent pour sa réhabilitation de l'autre, la discussion est loin d'être close. La Maison du patrimoine et du tourisme est l'un des outils qui doivent permettre de jeter les bases du développement d'une ville de Porto-Novo moderne et soucieuse de son patrimoine.

Didier Houénoudé

Extension du domaine de la restauration
Porto-Novo capitale : entre vision patrimoniale, modernité vodun et regard touristique[1]

> À 30 km à l'est de Cotonou, Porto-Novo, capitale administrative et ville historique, a gardé le charme désuet de ces villes coloniales construites à la fin du XIXe siècle. Contrastant avec l'agitation grouillante de Cotonou, ses rues plus calmes et ses nombreuses maisons à l'abandon lui donnent un aspect mélancolique. Beaucoup d'Afro-Brésiliens sont originaires de la région, car de nombreux esclaves transitèrent par Porto-Novo. Porto-Novo est le centre des cultes voués à Orisha. Ces religions ont donné naissance au culte vaudou aux Antilles et au Brésil[2]. (*Guide du routard*)
>
> *Porto-Novo […] is a magnificent fading glory that is a capital but not actually a capital as well as a center of art, hosts and even the odd god. Sometimes it can feel as if every time you step out the door you trip over some dead bloke with a face of shells who turns out to be a god*[3]. (*Bradt Travel Guides*)

« Quartier latin de l'Afrique », « berceau du vodun », ville royale, capitale du Danxomè, mille-feuille architectural (vernaculaire, afro-brésilien, colonial), mixant les religions et les communautés, la ville aux trois noms – Adjatchè (« conquise par les Aja » en yoruba), Hogbonou (« l'entrée de la grande maison » en gun) et Porto-Novo (nom donné par le Portugais Eucharistus de Campos au XVIIIe siècle) – est souvent décrite comme une ville à la fois fascinante[4] et endormie. Elle est aujourd'hui au centre de projets multiples et contradictoires concernant sa « réhabilitation » comme capitale officielle de l'État béninois, la protection de son centre ancien et son inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Les principaux éléments patrimoniaux de la ville sont distribués autour de « l'axe du pouvoir » reliant le palais Gbèkon (ou palais d'Été) du roi Tofa 1er, situé à l'est de la ville, et le palais de l'Assemblée nationale (ex-palais colonial des gouverneurs), installé au sud-ouest, avec, au centre-nord, le quartier afro-brésilien (carte C8).

[1] Cet article s'appuie sur des enquêtes menées en 2005, 2008 et 2010 grâce au soutien du Laboratoire d'anthropologie des institutions et des organisations sociales (CNRS/EHESS), équipe membre de l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain. L'enquête réalisée en 2010 a eu lieu grâce à un congé de recherche octroyé par l'Université François-Rabelais (IUT de Tours). Je remercie sincèrement ces institutions, et en particulier la directrice et mes collègues de l'IUT de Tours, pour leur confiance et leur soutien malgré un agenda perturbé. Merci également à Anne Doquet (IRD), Jean-Luc Martineau (INALCO) et Gaetano Ciarcia (IIAC) pour leur relecture et leurs conseils. Je remercie également toutes les personnes qui m'ont consacré du temps pour un entretien, en particulier les membres de l'EPA qui m'ont accueillie si chaleureusement. Merci enfin, surtout, à Christine Mengin pour sa patience infinie, à mes ami(e)s béninois(es) pour leur accueil et pour leur aide de tous les instants : Victoire Adégbidi, Fidèle Kossoko, Élodie Zinsou, Hélène et Gérard Bassalé, Didier Houénoudé, les familles Ami Touré, Kouton, Yakoubou et la princesse Nyéré.

[2] *Guide du routard*, www.routard.com, consulté le 11 novembre 2010.

[3] S. Butler, *Benin*, Bradt Travel Guides, Bucks (G.-B.), 2006, p. 135.

[4] A. Sinou et B. Oloudé, *Porto-Novo, ville d'Afrique noire*, Marseille, 1988.

Cet article vise à analyser les tensions entre objectifs de modernisation et enjeux de patrimonialisation en s'intéressant aux rôles respectivement joués par le tourisme et le vodun. Il s'agit notamment de comprendre pourquoi le patrimoine n'est pas une valeur partagée, alors que le tourisme, omniprésent dans les discours, est présenté comme un socle fédérateur permettant de concilier des dynamiques politiques et des aménagements urbains par ailleurs contradictoires. Nous tenterons aussi de montrer que si, en raison de sa nature évolutive, le vodun ne constitue pas actuellement une ressource patrimoniale, il joue un rôle urbain, social et politique de premier ordre. Nous examinerons ce qui, pour les acteurs et les institutions, relève (ou non) du patrimoine, avant de nous pencher sur les rôles respectifs des institutions du patrimoine, du vodun et du tourisme dans la réhabilitation de Porto-Novo. La dernière partie sera consacrée aux rapports de pouvoirs locaux, nationaux et transnationaux, en formulant l'hypothèse suivante : ce n'est pas le caractère tangible ou intangible du patrimoine qui détermine sa définition ou son imposition mais l'ambivalence de ce qu'il incarne : la permanence ou bien l'oubli d'un pouvoir du passé. Le vodun est oublié de la patrimonialisation mais il persiste partout ; les bâtiments afro-brésiliens et coloniaux sont au cœur du processus patrimonial et cela marque l'oubli des pouvoirs qu'ils incarnent.

Peu de personnes visitant Porto-Novo accepteraient de se définir *a priori* comme « touristes ». Outre les Porto-Noviens expatriés, on rencontre des Afro-Brésiliens en quête de racines, des Occidentaux voyageant dans le cadre de programmes de développement, d'associations humanitaires ou de tourisme solidaire, des expatriés en week-end, des hommes d'affaires venus de tous les continents, du Nigeria voisin à la Chine lointaine, des personnes originaires de Porto-Novo et qui y reviennent le temps d'une cérémonie. Ces visiteurs ne sont pas l'objet de cet article, mais nous tenterons de restituer, au fil du texte, une part de ce qu'ils peuvent voir ou vivre.

La sélection du patrimoine

La Maison du patrimoine et du tourisme : un processus d'appropriation complexe

Entre 2001 et 2003, l'École du Patrimoine Africain (EPA), installée à Porto-Novo, réalise une étude sur la réhabilitation du patrimoine historique de la ville[5]. Financée par la Banque mondiale, pour le compte de l'État du Bénin, l'étude de l'EPA vise initialement le patrimoine colonial porto-novien. Toutefois, les experts de l'EPA décident d'inclure dans l'inventaire des lieux le tissu afro-brésilien et le tissu vernaculaire, en travaillant avec les familles héritières et les autorités traditionnelles. Cinq cent quatre-vingt-dix-sept éléments remarquables sont alors classés en six catégories de patrimoines (royal, lignager ou concessionnaire, afro-brésilien ou aguda, colonial, religieux, paysager, carte C6). Ce sont essentiellement les catégories « colonial » puis « afro-brésilien » qui retiennent l'intérêt des institutions de développement ou de protection du patrimoine,

[5] Structure internationale de formation et d'expertise à l'adresse de toute l'Afrique francophone et lusophone, l'EPA n'a pas de lien institutionnel, politique ou financier avec la municipalité ; 40 % de son budget de fonctionnement sont assurés par les intérêts d'un fonds créé par l'ICCROM, le reste provient de ses missions de formation et d'expertise. À la suite des projets décrits *infra*, son intervention dans la patrimonialisation de Porto-Novo, souvent à titre gratuit, s'explique essentiellement par les convictions et l'engagement personnel de ses membres.

alors que se structure un projet de « gestion durable du patrimoine pour la réduction de la pauvreté » financé par l'Unesco. Une troisième série de bailleurs prend la suite et finance un chantier-école de réhabilitation de la maison Migan[6], un bâtiment privé de type afro-brésilien (cf. ill. C56 à C61). Ce bâtiment a l'avantage de rassembler, ou plutôt de concerner trois grandes notabilités. Restauré grâce à un programme européen intitulé « L'Architecture coloniale, une identité à partager », son style renvoie à l'histoire des Afro-Brésiliens à Porto-Novo, car c'est l'une des propriétés de la famille Migan, grands commerçants membres de la cour royale. Le *migan* était le traditionnel ministre de la justice du roi de Porto-Novo, sans doute aussi le plus important.

Le principe, qui a vocation à servir d'exemple pour d'autres restaurations, consiste à contracter avec la famille propriétaire un bail de réhabilitation de quinze ans. Pendant cette durée, une moitié du loyer est versée au propriétaire, l'autre constitue la contribution de la famille à la restauration. À l'issue de cette période, le propriétaire récupère son bien ou l'intégralité du bail. Dirigée par l'EPA, la restauration de cet édifice donne lieu, en mars 2008, à une inauguration en présence des élus de la communauté urbaine de Lyon. Il s'agit de créer une Maison du patrimoine et du tourisme, mais les positions de l'ambassade de France au Bénin, des coopérations française et allemande, de l'EPA et de la municipalité divergent alors sur les financements, les missions réelles et la structure administrative susceptible d'investir et de faire vivre cette Maison du patrimoine et du tourisme[7]. La municipalité hérite finalement de la Maison au sein de laquelle elle installe en juin 2009 la mission du patrimoine et le bureau du coordonnateur de l'office de tourisme au premier étage, l'accueil touristique et une boutique d'artisanat d'art au rez-de-chaussée. Cette dernière doit financer la maison en reversant 25 % de ses bénéfices. Le démarrage est difficile : les coordonnateurs ne sont pas payés pendant plusieurs mois, le loyer n'est qu'épisodiquement versé au propriétaire. Le visiteur qui se rend à la maison Migan n'y trouve aucun renseignement sur la ville : ni carte (seule une grande librairie de Cotonou en propose parfois), ni liste d'hébergements, ni informations sur les musées ou les espaces culturels, ni répertoire des guides susceptibles de lui faire découvrir la ville. Ne pouvant soupçonner l'existence de l'exposition d'art contemporain ou de la projection d'un film brésilien à l'étage, il cherche bientôt à fuir les vendeuses qui proposent avec insistance de l'« artisanat » industriel. Avec un peu de curiosité, il trouvera pourtant à quelques mètres de nombreux objets de culte ou de vie quotidienne confectionnés par les vanniers, les potiers ou les ferblantiers locaux. Et ce pour des sommes infiniment plus modiques.

Patrimoine afro-brésilien et mémoires conflictuelles

En se concentrant sur la question de l'architecture afro-brésilienne, la restauration patrimoniale évite d'évoquer l'épineuse et conflictuelle question de la mémoire de

[6] Les bailleurs sont la Ville de Lyon, la communauté urbaine du Grand Lyon, le projet « Villes unies contre la pauvreté » et le programme européen « Culture 2000 » intitulé « L'architecture coloniale, une identité à partager ». Cf. les contributions *supra* de Bernard Toulier, « La Maison du patrimoine de Porto-Novo : du séminaire-atelier au chantier-école (2005-2007) », p. 281-289, et *infra* de Bruno Delas, « La coopération de la Ville de Lyon avec la Ville de Porto-Novo en vue de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial », p. 461-465.

[7] Cf. *supra* la contribution d'Alain Richard et Céline Lebret, « La Maison du patrimoine et du tourisme de Porto-Novo : propositions pour un projet bénino-franco-allemand », p. 291-298.

l'esclavage. Pourtant, ce sont bien les récits de la traite qui intéressent les visiteurs venus d'outre-atlantique. Le tourisme des racines pratiqué par les Afro-descendants, essentiellement brésiliens, est donc concentré à Ouidah[8], où se trouve la Porte du non-retour, installée à la suite de la création sous l'égide l'Unesco du festival Ouidah 92 et de l'itinéraire de la Route de l'esclave[9]. Les aménagements liés à cet itinéraire mettent l'accent sur les souffrances endurées, mais l'un des objectifs est bien de créer des circuits de tourisme culturel[10]. Le projet de « Piste de l'esclave » à Porto-Novo est pour sa part constamment ajourné, sans doute parce que, comme l'ont notamment montré Gaetano Ciarcia, Nassirou Bako-Arifari et Milton Guram, le rôle joué par les Aguda au Bénin (esclaves affranchis mais aussi négociants et marchands participant à la traite) rend complexe cette vision internationale de la commémoration de l'esclavage[11]. Le patrimoine qui lui est associé est de ce fait ambigu, comme en témoigne le musée privé Da Silva, qui se présente comme un musée à la mémoire de l'esclavage en exposant sur ses murs extérieurs des bas-reliefs représentant les scènes violentes de la traite. Son fondateur, Urbain-Karim Da Silva, président du Conseil des sages de Porto-Novo, membre fondateur et donateur du RPR et de l'UMP[12], est descendant de marchands d'esclaves par son père, et descendant de captifs par sa mère. Sans doute à la suite de Ouidah 92, il axe son discours sur une origine captive plus à même de correspondre aux attentes de l'Unesco. Comme le montre Ana Lucia Araujo[13], cette ascendance ne pouvant être « que » captive, mais se devant néanmoins d'être héroïque, la réécriture de la biographie de l'ancêtre bahianais, désormais présenté comme le leader de la révolte des esclaves de Bahia (dite des Malês), permet de mythifier l'histoire de la famille. Décontenancé par le caractère hétéroclite des collections du musée, le visiteur trouve des photocopies de photos de famille, des reproductions de couvertures de presse et de gravures portant sur la traite, les objets personnels et les souvenirs touristiques du riche homme d'affaires, tandis que le guide égrène l'hagiographie du fondateur censé avoir grandi dans cette demeure afro-brésilienne, alors que le bâtiment abritait l'Office des postes pendant la colonisation et qu'il a été acheté pour en faire un musée. En ce qui concerne les maisons toujours habitées, elles ne peuvent être visitées que si l'on est convenablement informé et introduit. Sous l'égide de la famille Patterson (Medeiros par la branche maternelle), quelques propriétaires d'origine afro-brésilienne tentent de se constituer en association pour les protéger. Mais outre les conflits de mémoire internes

[8] J. R. Forte, « Marketing Vodun : Cultural Tourism and Dreams of Success in Contemporary Benin », *Cahiers d'études africaines*, vol. 1-2, n° 193-194, 2009, p. 429-452.

[9] G. Ciarcia (dir.), *Gradhiva*, nouvelle série, n° 8, 2008, numéro thématique *Mémoire de l'esclavage au Bénin. Le passé à venir*.

[10] Cf. le guide publié par l'EPA, *Route de l'esclave et tourisme culturel en Afrique occidentale et centrale*, Porto-Novo/Paris, 2008.

[11] Le terme Aguda, qui a pour origine le fort Sào Joào de Ajouda à Ouidah, désigne au départ les commerçants brésiliens installés dans la région vivant pour la plupart de la traite. Il inclut par suite d'anciens esclaves affranchis suite à la révolte dite des Malês en 1835 et revenus de Bahia dans les années qui suivirent ; certains devinrent parfois à leur tour marchands d'esclaves. Des négociants brésiliens s'installèrent également sur la côte, à l'instar du plus connu d'entre eux, Francisco Felix de Souza (1754-1849), surnommé Chacha. À ces deux groupes s'agrégèrent les descendants de leurs esclaves respectifs. Par la réunion de groupes à l'histoire distincte, et par le fait que le nom du maître était conféré à la domesticité ou aux captives devenues épouses, les arbres généalogiques des maîtres et des esclaves sont inextricablement liés. Cf. N. Bako-Arifari, « La mémoire de la traite négrière dans le débat politique au Bénin dans les années 1990 », *Journal des africanistes*, n° 7, 2000, p. 221-231 et M. Guran, « Du bricolage de la mémoire à la construction de l'identité sociale. Les Agouda du Bénin », *Rue Descartes,* n° 58, vol. 4, 2007, p. 67-81.

[12] Entretien de l'auteur avec Jean-Luc Martineau, Porto-Novo, août 2010.

[13] A. L. Araujo, « Patrimoine de l'esclavage, mémoire reconstituée : le musée Da Silva », *Africultures*, n° 70, juin 2007, p. 75-80.

à la communauté et l'absence de soutien financier réel de la part des institutions nationales ou internationales, le souvenir du mépris et des spoliations des périodes coloniale puis marxiste reste parfois très vivace. Les résidents peu fortunés craignent quant à eux que l'action patrimoniale n'aboutisse à leur éviction.

L'oubli du vodun[14] ?

De la part des bailleurs, de la coopération décentralisée, des historiens et des architectes, il y a peu d'intérêt explicite pour les quartiers traditionnels, le bâti lignager ou les espaces sacrés : la patrimonialisation se concentre sur l'architecture coloniale. Cette focale interroge, surtout lorsque l'on connaît l'histoire longue qui unit Lyon à Porto-Novo. En effet, si elle n'est formalisée que depuis 1999, la coopération décentralisée entre les deux villes fait suite à la présence et au rôle particulier joué à Porto-Novo par la Société des missions africaines implantée à Lyon. Or, le vodun est alors au centre de l'attention des missionnaires. Certes, il s'agit le plus souvent de l'éradiquer en construisant des églises sur les espaces sacrés, mais il existe de notables exceptions. Ainsi, pour le père Aupiais (1877-1945), la figure la plus marquante des missions du Dahomey, le vodun « manifestait avec éclat une sorte de prédestination divine au christianisme[15] ». Francis Aupiais passe près de vingt ans à Porto-Novo, où il est notamment chargé de constituer une collection d'art dahoméen pour le Vatican. En 1925, il rentre en France avec de nombreuses caisses d'objets, qu'il va faire découvrir au public français lors d'expositions itinérantes[16]. Les écrits et les expositions exogènes ont également apporté une reconnaissance locale. Ainsi que le montre Gaetano Ciarcia[17], la réappropriation positive des cultes vodun par les élites locales a lieu dès les années 1930. Elle est le fruit d'une complexe imbrication entre acculturation et inculturation, où la morale chrétienne vient structurer les références à la tradition. Le vodun fait alors l'objet d'une appropriation par les intellectuels béninois, qui le considèrent comme une tradition reflétant les valeurs culturelles de la communauté. Aujourd'hui, les « intellectuels en pagne » identifiés par Bernard Maupoil[18] revendiquent la possibilité d'utiliser l'enseignement savant pour opérer une « validation critique du traditionnel[19] ».

[14] De langue gun, le terme vodun est (à peu près) l'équivalent du terme *orisha* que l'on trouve dans le monde yoruba, en particulier au Nigeria. Passés au « nouveau monde » avec les esclaves, ces termes sont devenus le vaudou haïtien, les *Orixas* brésiliens du candomblé. Le vodun désigne une religion au centre de laquelle se trouvent les *lègba* (divinités), mais il constitue également un ordre social. À Porto-Novo, on emploie le plus souvent le terme vodun, même lorsqu'il s'agit de divinités proprement yoruba, comme dans le cas du temple Avessan, dit du Monstre-à-neuf-têtes.

[15] M. Balard, *Dahomey 1930 : mission catholique et culte vodoun. L'œuvre de Francis Aupiais (1877-1945) missionnaire et ethnographe*, Paris, 1999.

[16] Proche d'anthropologues comme Paul Rivet, Lucien Lévy-Bruhl et Marcel Mauss, F. Aupiais fréquente l'Institut d'ethnologie et sera par la suite soutenu par Albert Kahn pour réaliser un film sur le Dahomey et la Côte d'Ivoire. Les objets rapportés par les missionnaires lyonnais sont aujourd'hui exposés au musée africain de la Société des missions africaines de Lyon.

[17] G. Ciarcia, « Rhétoriques et pratiques de l'inculturation. Une généalogie "morale" des mémoires de l'esclavage au Bénin », *Gradhiva*, nouvelle série, n° 8, 2008, p. 29-45.

[18] B. Maupoil, *La géomancie de l'ancienne Côte des Esclaves*, Paris, 1943.

[19] P. Hountondji, « Introduction. Démarginaliser », dans *Les savoirs endogènes*, Id., Dakar, 1994, p. 13. Sur cette question, voir aussi A. Seiderer, « La muséification des objets vodou : un dispositif de légitimation identitaire », dans *Vodou*, J. Hainard, P. Mathez et O. Schinz (dir.), Gollion/Genève, 2007, p. 387-409.

Les écrits des missionnaires, les travaux des ethnologues, les photos de Pierre Fatumbi Verger[20], les objets des collectionneurs et le caractère transnational de cette religion fascinent les voyageurs – européens ou afro-américains –, qui viennent chercher dans le golfe de Guinée « du sacré » ou « de l'authentique », des racines ou de l'exotisme. Mais Porto-Novo n'est pas une « destination » du tourisme des racines et il n'existe pas de cérémonie adaptée aux touristes, comme c'est le cas à Ouidah, à Osogbo au Nigeria[21], ou au Brésil. Toutefois, les *egungun* yoruba (« morts revenants ») et les *zangbeto* (« chasseurs de la nuit ») sortent pour accueillir les personnalités et les experts ; ils sont au centre des récits de nombreux guides et forums de voyages et il est de plus en plus simple de les filmer ou de les photographier. Les commerçants s'habituent à vendre aux voyageurs les objets du culte, tandis que des artisans ont dressé des échoppes « touristiques » dans l'ancien Palais royal, devenu musée Honmè.

Seul l'ancien bois sacré du *migan* (où le ministre de la justice mais aussi bourreau exécutait les condamnés), annexé et tronqué par le gouverneur français lors de la colonisation, a fait l'objet d'un inventaire des espèces et d'une réhabilitation par l'EPA. Il est désigné par les *Aïnon-vi* (Porto-Noviens) et dans les guides comme le « jardin des plantes », ce qu'il devint lors de la colonisation. Du point de vue des pratiques, c'est rarement le jardin scientifique ou le bois sacré qui sont recherchés, mais bien plutôt le décor naturel et rafraîchissant d'un espace fréquenté pour son bar-restaurant, son aire de jeux pour enfants et ses spectacles de danse ou de musique. Alors que l'Unesco et de nombreuses instances internationales promeuvent aujourd'hui les dimensions immatérielles de la culture et le caractère interculturel du patrimoine[22], les sites valorisés semblent, à première vue, correspondre à une vision très occidentale de la culture matérielle, alors même que ni les musées ni les sites ne possèdent les objets, les artefacts ou les discours susceptibles de correspondre aux attentes esthétiques, pédagogiques ou culturelles des visiteurs. Ce qu'il reste à expliquer est l'apparente impossibilité à considérer les cultes vodun comme un objet patrimonial. À l'instar du travail mené par Emmanuelle Kadya Tall sur les nouveaux cultes vodun et chrétiens[23], cette explication demanderait des développements sur la formation et l'histoire sociale et culturelle des acteurs concernés – sans doute trop extérieurs ou, à l'inverse, trop impliqués. On cherchera plutôt ici à décrire et à comprendre comment le vodun peut/veut (encore) échapper à la patrimonialisation, tout en constituant une ressource politique, urbaine et touristique.

[20] P. F. Verger, *Notes sur le culte des Orisa et Vodun, à Bahia, la Baie de tous les Saints, au Brésil et à l'ancienne Côte des Esclaves en Afrique*, Dakar, 1957 ; Id., *Dieux d'Afrique. Culte des Orishas et Vodouns à l'ancienne Côte des esclaves en Afrique et à Bahia, la baie de Tous les Saints, au Brésil*, Paris, 1995 ; A. Seiderer, « The legacy of Pierre Fatumbi Verger in the Whydah Historial Museum (Benin): Development of an ambivalent concept of hybridity », *History in Africa: A Journal of Method*, 2013 ; J. Souty, *Pierre Fatumbi Verger. Du regard détaché à la connaissance initiatique*, Paris, 2007.

[21] J. R. Forte, « Marketing Vodun », art. cité ; S. Cousin et J.-L. Martineau, « Le festival, le bois sacré et l'Unesco. Logiques politiques du tourisme culturel à Osogbo (Nigeria) », *Cahiers d'études africaines*, n° 194, 2009, p. 337-364.

[22] C. Le Cour Grandmaison et G. Saouma-Forero (dir.), *Le patrimoine culturel africain et la convention du patrimoine mondial*, Paris, 1998.

[23] Sur l'histoire et la structuration des nouveaux cultes vodun et chrétiens, cf. E. K. Tall, « Dynamique des cultes voduns et du christianisme céleste au Sud-Bénin », *Cahiers des Sciences humaines*, n° 31, vol. 4, 1995, p. 797-823.

La politique urbaine au cœur du triptyque patrimoine, vodun, modernisation

La réhabilitation de Porto-Novo capitale : patrimoine versus modernité

Depuis les années 1990 et la restauration de la démocratie au Bénin[24], Porto-Novo se caractérise par une décrépitude progressive que masque mal la récurrence des discours politiques nationaux sur la nécessité de lui restaurer sa stature de ville capitale[25]. La municipalité, la chambre de commerce et d'industrie et l'État sont en conflit sur l'avenir de Porto-Novo. Le Programme spécial de réhabilitation de la ville de Porto-Novo (PSRPN) ne vise pas à restaurer le bâti ancien, mais à le raser, pour construire des bâtiments susceptibles notamment de lui conférer une plus grande modernité. Dans cette perspective, l'État a construit deux bâtiments démesurés (la Cour suprême – édifiée en 2002 et restée inoccupée pendant des années, ill. C72 – et la Cellule de moralisation de la vie publique, ill. C68) en détruisant des architectures coloniales considérées par les experts comme devant être protégées. Cette destruction a fragilisé le processus d'inscription de la ville sur la Liste du patrimoine mondial, alors que le Bénin défend par ailleurs ce dossier auprès de l'Unesco. On peut poser plusieurs hypothèses : conflits entre services de ministères incapables de trouver une solution permettant aux projets de cohabiter, volonté de l'État de refuser à Porto-Novo une reconnaissance internationale embarrassante du point de vue des enjeux politiques nationaux[26] ; désir local et/ou national de ne pas céder aux injonctions de protection du patrimoine colonial émises par les institutions internationales, mais aussi rapport de force entre réseaux politiques et économiques. Ainsi, Ataou Soufiano, le conseiller spécialement chargé de suivre le programme de réhabilitation, est un « grand boubou » porto-novien, président de la chambre de commerce et d'industrie du Bénin, et fervent partisan de constructions en hauteur, notamment pour ce qui concerne la nouvelle Assemblée nationale près de la lagune.

Préoccupée par la croissance économique et par l'extension urbaine, la municipalité n'a, jusqu'à une date récente, jamais montré d'intérêt réel pour les quartiers anciens[27], à l'instar de nombreuses autres municipalités du Sud. La revendication sociale ou identitaire n'est pas liée au patrimoine historique bâti, souvent désigné par les habitants comme des « vieilleries », voire des « vieilleries de Blancs », en ce qui concerne les maisons coloniales. Le bâtiment neuf confère du prestige social. Pour preuve, l'édification d'exubérantes maisons de ciment ou ce « façadisme inversé » que l'on découvre si l'on pénètre dans les concessions familiales : si les maisons de terre donnant sur la rue laissent place aux bâtiments de ciment, l'intérieur des concessions révèle d'insoupçonnables trésors. La préférence pour le « neuf » s'exprime aussi dans une enquête menée en 2003 auprès de 200 jeunes gens du sud du quartier d'Oganla, situé dans

[24] R. Banégas, *La démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, 2003.

[25] Cf. *supra* la contribution d'Alain Kisito Métodjo, « Réhabilitation du patrimoine et enjeux politiques à Porto-Novo », p. 265-277.

[26] I. Farrugia, « Marrakech-Porto-Novo. La constitution du patrimoine », mémoire de DEA de géographie et pratique du développement, Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense (Paris X), 2002.

[27] Cf. *supra* la contribution d'Elisabeth Dorier, Cédric Tafuri et Noukpo Agossou, « Enjeux des dynamiques de patrimonialisation à l'heure de la décentralisation », p. 241-263.

le centre-ville. Elle révèle que seuls 30 % des jeunes rencontrés se disent sensibles au patrimoine culturel immobilier ; 54 % préfèrent les nouvelles constructions (et 16 % sont sans opinion) ; 60 % jugent qu'il faut reconstruire la ville et 24 % qu'il faut la conserver[28]. Enfin, les valeurs sociales, religieuses et politiques s'inscrivent plus ou moins explicitement dans un socle de références alternatives à celles de l'Europe occidentale : pays du bloc socialiste pendant le régime « marxiste béniniste » de Mathieu Kérékou (1974-1990), Brésil pour la communauté afro-brésilienne, Moyen-Orient pour les maisons des grands commerçants yoruba (les El Hadjs et El Hadjas qui sont allés à La Mecque, ill. C71). L'imaginaire urbain des modernistes est également plus proche du modèle des grandes villes américaines que de celui de la vieille Europe. En 2010, cette complexité des références se donne par exemple à voir sur l'affiche annonçant la tenue d'un « Forum pour le développement de Porto-Novo » : un photo-montage où la Grande Mosquée afro-brésilienne de la ville s'inscrit dans un *skyline* (ill. C76). Les Twin Towers new-yorkaises côtoient également la maison Migan sur le bandeau d'accueil du site internet du Forum[29].

On ne peut toutefois opposer une coopération européenne qui serait focalisée sur la restauration du patrimoine à des politiques locales ou à des influences alternatives qui chercheraient à produire de la modernité. Les orientations dépendent des individus, des investissements successifs des instances de coopération et de l'évolution des rapports de force politiques et institutionnels. Le projet d'aménagement du front de la ville situé devant la lagune, fortement décrié par les institutions patrimoniales parce qu'il risquait (risque ?) de dénaturer la ville en la fermant sur elle-même, est né dans les années 1990, mais il figurait également dans les projets d'un concours d'urbanisme organisé par la ville de Cergy-Pontoise en 2005[30]. En fonction des interlocuteurs et des énergies disponibles, la nouvelle municipalité de Porto-Novo oscille en permanence entre revendication de modernité, exposition d'éléments de patrimoine et valorisation des cultures traditionnelles, religieuses ou royales. Son site officiel est presque tout entier dédié aux questions de patrimoine, de tourisme et de culture : les influences diverses et les usages successifs du Jardin des plantes et de la nature, de la Grande Mosquée centrale ou des bâtiments afro-brésiliens et coloniaux peuvent être découverts à travers des textes très précis, destinés à un public spécialisé plus qu'aux touristes. Et ceci expliquant cela, il n'y a pas d'adéquation entre les sites valorisés sur le site de la mairie et ceux véritablement accessibles à des visiteurs non introduits. S'il peut être analysé comme un outil de communication à destination des experts plus que des touristes ou des citoyens[31], il marque également la reconnaissance du travail de Victoire Adégbidi de l'EPA et de Didier Houénoudé, historien de l'art et coordonnateur de la mission municipale du patrimoine : ils

[28] S. E. C. Aguénounon, « Maintenance et gestion des bâtiments afro-brésiliens à Porto-Novo », mémoire de fin d'études de gestion urbaine, EAMAU, 2003, p. 35-36.

[29] Voir www.forum-portonovo.com.

[30] « Aménager, à partir du sud du pont, une véritable entrée de ville comportant l'urbanisation de la rive sud de la lagune et la construction de quelques bâtiments en hauteur le long de la berge nord qui seraient autant de repères visuels signifiant le statut de capitale », dans Les ateliers internationaux de maîtrise d'œuvre urbaine, « Identité et image pour une ville capitale harmonieuse et attractive. Porto-Novo, capitale du Bénin. Synthèse de la 9e session internationale et 1re session africaine du 11 au 27 novembre 2005 », Cergy-Pontoise, 2005, p. 8.

[31] L'unique onglet consacré aux démarches administratives renvoie au site de l'ancien maire, toujours présenté comme le site officiel et qui, lui, affiche en première page la photo de la nouvelle Cour suprême se détachant dans la verdure. Adresse de la municipalité actuelle : www.villedeportonovo.com ; adresse de l'ancienne municipalité (2003-2008) : www.porto-novo.bj.

sont parvenus à convaincre de l'intérêt de la patrimonialisation et du respect de la forme de la ville. En témoigne le combat du maire Moukaram Océni pour la réduction de la hauteur du nouveau siège de l'Assemblée nationale actuellement en construction sur le bord de la lagune.

La résilience du dieu-objet[32] ou *lègba* urbaniste

Les bâtiments identifiés comme « patrimoniaux » par les instances extérieures s'insèrent dans une ville de banco rouge, de petites bicoques branlantes, de grandes maisons de ciment souvent inachevées, de marchés, d'innombrables échoppes et ateliers ambulants. La question de la « ville vécue » des *Aïnon-vi* dépasse largement la simple interrogation sur le patrimoine identifié par les institutions culturelles, politiques ou touristiques. Mais le sens de la ville se joue bien dans les pratiques et les représentations de ce qui fait héritage : histoires de membres de la famille royale habitant encore dans le quartier vernaculaire, histoires de descendants des familles afro-brésiliennes, histoires d'appropriation ou de détournement de lieux, histoire des grandes familles commerçantes yoruba, histoire des nouveaux quartiers, itinéraires balisés par les *sen* (interdits) et les pôles commerciaux, religieux, lignagers de chacun. La plupart des bâtiments sont utilisés quotidiennement dans un cadre domestique, public ou religieux. Souvent habitées par ses membres les plus pauvres, parfois laissées à l'abandon, les maisons anciennes rassemblent le lignage pour les événements festifs ou funéraires (Agô), à l'instar des cours et des places semi-publiques. Il est impossible d'acheter puisque l'on ne peut vendre en raison de problèmes d'héritage (on ne peut identifier les propriétaires – ce qui empêche également la conclusion de baux), pour des questions d'honneur familial (« c'est là où on a enterré notre nombril ! ») et pour des raisons cultuelles (présence de *lègba* personnels et individuels)[33]. Partout dans la ville, des maisons très délabrées sont couvertes de l'inscription « Ne pas vendre. Litige ». Dans ce contexte, la patrimonialisation ne peut se produire qu'à la marge et elle ne peut entraîner de gentrification : le bâti du centre ancien est littéralement « hors de prix ».

Dans les faits, ce sont donc les divinités et les mannes des ancêtres qui président aux destinées du bâti ancien et décident de l'identité de ses résidents. Mais, comme le montre Gérard Ogouyèmi Bassalé[34], le vodun joue également un rôle premier quoique discret dans les espaces semi-publics et l'urbanisme. Quelles sont ses traces matérielles en ville ? Un ou deux arbres ou arbustes, de petits autels de planches et de tôle, des cubes de parpaings ceinturés de raphia, des monticules de terre installés dans les cours des maisons ou sur les places, devant lesquels s'amoncellent des offrandes qui, pour l'ignorant, peuvent aisément être confondues avec les tas de déchets qui émaillent la ville. Invisibles aux voyageurs de passage, ils marquent des interdits strictement respectés par les habitants, quelles que soient leurs religions et leurs origines. Ainsi, en

[32] M. Augé, *Le dieu-objet*, Paris, 1988.

[33] Une enquête menée en 2003 auprès des propriétaires de 100 maisons sélectionnées au hasard parmi les 409 retenues par l'inventaire révèle que seuls 10 % envisagent la possibilité d'une vente de leurs biens. Parmi ces propriétaires, 40 % se désignent comme aguda, 38 % comme « autochtones ». Cf. S. E. C. Aguénounon, « Maintenance et gestion des bâtiments afro-brésiliens à Porto-Novo », *op. cit.*, 2003, p. 32-33.

[34] Cf. *supra* la contribution de Gérard Ogouyèmi Bassalé, « Enjeux des places vodoun dans l'évolution de la ville de Porto-Novo », p. 137-149.

juillet 2010, afin de mieux présenter la ville qui accueille les festivités du cinquantenaire des indépendances, de nombreuses boutiques et bicoques installées sur les bords du « goudron », parfois depuis des années, ont été détruites. Mais personne n'oserait jamais toucher, déplacer ou détruire le puissant *To-lègba* (divinité protectrice de la ville), qui reste seul au milieu du trottoir nettoyé des boutiques, installé dans sa niche de parpaing. La simple évocation de cette idée déclenche l'hilarité des *Aïnon-vi* interrogés. La cartographie des lieux publics et/ou religieux importants pour les différentes communautés vodun, musulmane et chrétienne[35] révèle aussi l›intrication des lieux de culte, les pratiques quotidiennes – religieuses, alimentaires ou professionnelles – des Porto-Noviens semblant relever d'arrangements permanents entre la communauté d'origine revendiquée et un voisinage très diversifié[36]. On peut ainsi être originaire du Nord du Bénin, musulman, et, en cas de problème, consulter le prophète du christianisme céleste, une Église née à Porto-Novo, tout en craignant le *zangbeto* ou les *egun*. Comme en atteste la Grande Mosquée de style afro-brésilien de Porto-Novo, les familles aguda comme les sociétés secrètes vodun comportent des chrétiens et des musulmans. Enfin, on peut observer une utilisation très contemporaine et urbaine du rôle traditionnel de police assigné au *zangbeto* et aux sociétés vodun. Ainsi, une petite place près du marché a longtemps servi de décharge, polluant tout le quartier. Depuis qu'un *sen* (marque d'interdit) y a été installé, tout dépôt d'ordures est devenu dangereux. La place est propre. Mais, en 2008, alors qu'un vendeur d'objets de culte m'explique cela devant la place, et que je déplace légèrement la caméra pour filmer l'espace sacré, nous sommes pris à partie par des dames qui s'inquiètent et se fâchent de l'intrusion d'une « *Yovo* » (Blanche) et, surtout, de sa caméra dans les affaires du vodun.

Patrimonialiser le vodun ?

Patrimonialiser ? Pourquoi n'est-ce pas possible ? Les autorités locales n'évoquent pas le vodun devant leurs interlocuteurs occidentaux. Plusieurs raisons peuvent être avancées : dépendance financière vis-à-vis de bailleurs internationaux presqu'exclusivement intéressés par le patrimoine historique bâti, prestige du patrimoine matériel colonial ou afro-brésilien, volonté de maîtriser ce que l'on donne et, surtout, ce que l'on ne donne pas à voir, à entendre, à toucher aux étrangers, questions religieuses et communautaires, pouvoirs des différentes familles, crainte de représailles si l'on touche aux objets sacrés. À cette réalité s'ajoutent le caractère évolutif propre au vodun et la difficulté à l'inscrire dans une approche patrimoniale, qu'il s'agisse de détruire ses éléments matériels au prétexte de rénovation urbaine patrimoniale, ou, au contraire, de les protéger. Par exemple, le culte implique la présence de nombreux arbres sacrés[37], mais ceci n'implique pas forcément que ces arbres soient perçus comme devant être conservés, puisqu'ils ne sont *in fine* que des marqueurs. À condition d'être replantés, ils pourront donc être coupés sans (trop) déstabiliser le culte, mais en perturbant les initiatives de

[35] Cf. *supra* la contribution d'Elisabeth Dorier, Cédric Tafuri et Noukpo Agossou, « Enjeux des dynamiques de patrimonialisation… », art. cité.

[36] Cf. M. Miran et E. H. A. C. Vissoh, « (Auto)biographie d'une conversion à l'islam. Regards croisés sur une histoire de changement religieux dans le Bénin contemporain », *Cahiers d'études africaines*, n° 195, vol. 3, 2009, p. 655-704.

[37] Cf. D. Juhé-Beaulaton, « Un patrimoine urbain méconnu. Arbres mémoires, forêts sacrées et jardins des plantes de de Porto-Novo (Bénin) », *Revue Autrepart*, n° 51, 2009, p. 75-98.

conservation du « patrimoine naturel ». Toutefois, les notions de « patrimoine immatériel » en 1982 et de « paysage culturel » en 1994 ont justement été pensées pour permettre la sauvegarde et la valorisation d'éléments culturels immatériels, et/ou traditionnels (et des mémoires) locales, autochtones – des espaces investis de valeurs et de pratiques spécifiques[38]. En théorie, les instances patrimoniales pourraient donc acter que ce qui fait sens aux yeux de nombreux *Aïnon-vi*, ce n'est pas le patrimoine historique bâti, mais le terrain sur lequel il est construit, ce ne sont pas les temples, mais les *lègba* qu'ils contiennent. Le problème est que ceci est peu compatible avec le régime d'authenticité (d'authentification) qui, selon Nathalie Heinich[39], caractérise l'inventaire du patrimoine et le statut de monument historique. La vivacité du culte implique la création de nouveaux espaces, la possibilité de transformer les places et les maisons anciennes pour le vodun et non l'inverse. Bref, elle empêche logiquement le dispositif patrimonial et les opérations d'urbanisme de fonctionner.

Sans véritable financement pour la restauration des bâtiments, et alors que les *To-l*ègba semblent plus puissants que l'institution patrimoniale pour imposer leurs vues en matière d'urbanisme, le principal argument de la patrimonialisation est la double promesse de ressources touristiques et de ressources politiques. Mais là encore, comme nous allons le voir, ressources politiques et ressources touristiques peuvent se passer du patrimoine, voire aller à son encontre, quand celui-ci porte justement une trop grande connotation politique.

Tourisme et rapports de pouvoir

Persistance et déshérence des pouvoirs (post)coloniaux

Pour la plupart utilisés par les administrations, les bâtiments coloniaux qui n'ont pas été détruits sont relativement bien conservés. L'ancien palais du Gouverneur de la colonie française du Dahomey abrite pour quelque temps encore l'Assemblée nationale de la République du Bénin. Le pays a changé de nom et le pouvoir de détenteur, mais les murs sont restés. À l'inverse, nombre des maisons privées afro-brésiliennes sont dans un état de délabrement avancé[40]. Chaque saison des pluies provoque l'effondrement de plusieurs d'entre elles, lorsqu'elles ne sont pas détruites par les chefs de famille à la recherche de bâtiments plus modernes. *In fine*, seuls les bâtiments réinvestis par les administrations ou transformés en musées sont (relativement) en bon état.

L'Institut français d'Afrique noire (IFAN) est devenu un bar. Sans qu'ils en connaissent l'origine, c'est donc sans doute le bâtiment colonial le plus fréquenté par les voyageurs et par les Porto-Noviens. D'une manière plus générale, les quelques agences de voyages et les guides touristiques qui font le tour du Bénin passent peu de temps à Porto-Novo et se contentent le plus souvent du musée national d'ethnographie installé dans un

[38] S. Cousin, « L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel », *Civilisations,* n° 1-2, vol. 57, 2008, p. 41-56.

[39] N. Heinich, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, 2009.

[40] À la suite de l'inventaire de l'EPA en 2002, Didier Houénoudé a en 2009 mené une nouvelle enquête sur l'état du patrimoine afro-brésilien. Son travail révèle qu'en l'espace de sept ans, plus de 30 maisons ont totalement disparu, près de 200 menacent ruine, ont été en partie détruites ou sont en mauvais, voire en très mauvais état. Cf. *supra* sa contribution, « La protection du patrimoine à Porto-Novo : l'action de la Maison du patrimoine et du tourisme », p. 299-314.

bâtiment colonial, du Palais royal (devenu musée Honmè) et du Jardin des plantes et de la nature. Quelle est la finalité des musées porto-noviens ? Grandeur de la famille da Silva, stéréotypes sur la « mosaïque ethnique » du Bénin ou description an-historique de la vie à la cour royale… À l'exception du musée ethnographique, qui pose d'autres problèmes, la quasi-absence d'objets empêche la transcendance des dimensions politiques ou économiques des discours à l'œuvre. Le dernier musée créé est exemplaire de ce point de vue. Grâce à l'action de l'ancien ambassadeur du Bénin en France et au financement du Fonds social de développement français, le bâtiment de la cour d'audience du roi Tofa 1er, offert par le protectorat français à la fin du XIXe siècle, a fait l'objet d'une restauration pour le transformer en « musée du souvenir » des relations franco-béninoises. Mais une semaine avant l'inauguration, le bâtiment juste reconstruit (après l'effondrement lié à une tentative de restauration) et renommé « tribunal de Gbèkon-musée du souvenir », n'a pas d'objets à exposer. L'EPA est alors contactée en urgence pour repérer, réparer et présenter (bénévolement) quelques objets à l'imposante délégation béninoise et française initialement prévue (président et ministres béninois, ministres et ambassadeur français). L'inauguration a lieu le 1er août 2010, dans le cadre du cinquantenaire des indépendances qui accueille à Porto-Novo de nombreux chefs d'État. Après une attente de plusieurs heures animée par une sono de discothèque et ponctuée par les sorties de *zangbeto* (ill. C39), les invités assistent aux discours d'inauguration du musée et au dévoilement de la plaque commémorative, mais la plupart d'entre eux ne pourront pas pénétrer dans le bâtiment. L'ouverture du musée aura duré quelques minutes, le temps d'une visite guidée à destination des seules personnalités. Avec cet exemple, on peut s'interroger sur la signification des opérations de patrimonialisation pour les habitants. *In fine*, ce n'est pas le caractère tangible ou intangible du patrimoine qui pose problème mais bien plutôt ce qu'il représente, la mise en scène réitérée d'un pouvoir du passé (le protectorat) réinscrit dans le présent (la coopération) au prétexte de la commémoration de l'indépendance. Mais la mise en musée de ce pouvoir marque peut-être également son essoufflement, sa rélégation ou son contrôle pour la possible édification de nouvelles relations. Dans un guide consacré au Bénin, Bernard Passot moque un Porto-Novien qui voudrait que l'ex-palais du Gouverneur devienne un musée, idée jugée saugrenue au regard de la fréquentation réelle des musées locaux[41]. Or, comme l'a montré notamment Octave Debary[42], l'oubli est sans doute l'une des fonctions essentielles du musée. Et c'est sans doute le destin qui attend le palais du Gouverneur, lorsque les élus de la Nation le quitteront pour s'installer dans leur nouveau Parlement.

Une ville rebelle

À Porto-Novo, le quartier ancien où se trouve le centre du pouvoir historique a longtemps été délaissé, car il était considéré comme rebelle au pouvoir colonial, puis au pouvoir central de l'État béninois. Jusqu'à une date très récente, il était impensable d'y

[41] B. Passot, *Le Bénin : les hommes et leur milieu. Guide pratique*, Paris, 2004, p. 89. Sur la fonction des musées au Bénin, voir aussi A. Seiderer, « Musée post-colonial, musée décolonisé ? Analyse du Musée ethnographique Alexandre Sénou Adandé de Porto-Novo au Bénin », *Risita africa e mediterraneo*, n° 60-61, novembre 2007, p. 12-17.

[42] O. Debary, *La fin du Creusot ou l'art d'accommoder les restes*, Paris, 2002.

implanter des administrations. D'un point de vue historique, la ville était déjà considérée comme une menace par les administrateurs coloniaux et elle a continué à être perçue comme telle après l'indépendance, alors que le gouvernement siège depuis 1963 à Cotonou, ville « nouvelle », cosmopolite, sans assise royale et donc, selon les observateurs, moins encline à des révoltes identitaires. Après la grande révolte de 1923 contre le pouvoir colonial – portée notamment par Louis Hounkanrin, instituteur et infatigable journaliste anticolonial –, c'est de Porto-Novo que sont partis nombre des mouvements de protestation contre les présidents successifs. Aujourd'hui dirigée par le Parti du renouveau démocratique (PRD), principale force d'opposition au parti au pouvoir, la Force cauris pour un Bénin émergent (FCBE), la ville a toujours été le fief des opposants aux régimes successifs[43]. Le fort sentiment d'appartenance à la ville ne se réduit pas à une origine commune, même si quelques grandes familles se partagent les pouvoirs économiques et politiques. Par exemple, selon le politologue Alain Kisito Métodjo[44], l'appartenance communautaire n'est pas un élément pertinent pour comprendre les comportements politiques locaux, alors même que, partout au Bénin, l'origine géographique des candidats est un paramètre central du vote[45]. Promettant lors de sa campagne de 1996 de réhabiliter la ville, Mathieu Kérékou, originaire du Nord du Bénin, remporta ainsi les suffrages des Porto-Noviens contre Nicéphore Soglo, originaire d'Abomey, également ville royale du Sud, mais perçue comme rivale. Le nouveau président, Boni Yayi, utilisa le même argument de la réhabilitation et remporta en 2007 les suffrages contre un candidat du cru. Pour les Porto-Noviens, l'intérêt revendiqué pour la ville semble donc compter plus que le partage d'une origine. À cela s'ajoutent la complexité et la puissance des religions au Bénin, et le rôle que l'appartenance à l'une et/ou à l'autre peut jouer dans une carrière politique, à Porto-Novo comme au cœur de l'État[46].

Toutefois, aujourd'hui, aucun des lieux de pouvoir valorisés – colonial, patricien ou traditionnel – ne dit quelque chose de l'histoire politique du Bénin ou du Dahomey indépendant. À l'été 2010, alors que la commémoration de l'indépendance bat son plein, la place éponyme est en friche et rares sont ceux qui se préoccupent de la plus ancienne maison afro-brésilienne du Bénin, aujourd'hui en ruine, mais qui fut aussi et surtout la propriété de Louis Hounkanrin, pourtant érigé en père du nationalisme dahoméen lors de ses funérailles nationales en 1964. Rien non plus ne représente les autorités municipales, puisque la démocratie locale est une nouveauté. Si les autorités locales et nationales ne s'intéressent réellement ni à la valorisation du patrimoine classique, ni à la préservation des cultes vodun, ni même aux symboles de l'indépendance, c'est peut-être parce que ces patrimoines incarnent et représentent des pouvoirs qui sont extérieurs, voire antagonistes : ex-pouvoir colonial, institutions internationales, notables afro-brésiliens, autorités traditionnelles, État béninois. L'état de ces divers sites reflète à la fois la permanence et la décadence des différentes élites, leur position sociale actuelle et la réalité des rapports de pouvoirs postcoloniaux.

[43] Cf. *supra* la contribution d'Alain Kisito Métodjo, « Réhabilitation du patrimoine et enjeux politiques à Porto-Novo », p. 265-277. Cf. aussi E. Adjovi, *Une élection libre en Afrique. La présidentielle du Bénin (1996)*, Paris, 1998.

[44] A. K. Métodjo, « Réhabilitation du patrimoine… », art. cité.

[45] Comme l'a montré N. Bako-Arifari, « La mémoire de la traite négrière… », art. cité.

[46] Cf. C. Mayrargue, « Dynamiques religieuses et démocratisation au Bénin. Pentecôtisme et formation d'un espace public », thèse de doctorat de science politique, 2002 ; C. Strandsbjerg, « Les sens du pouvoir : des forces "occultes" à la grâce divine. Religion et transformations politiques dans le Bénin contemporain », thèse de doctorat d'anthropologie, 2008.

Le point commun entre le patrimoine colonial et le patrimoine afro-brésilien est de susciter l'attention et, parfois, un financement de la part des institutions et de la coopération internationale, de parler du pouvoir et d'en constituer un enjeu. Il est aussi d'être totalement ignoré par la population, qui n'y a pas accès. Il est enfin de constituer des ressources touristiques, en figurant dans les sites, les guides et les forums. Dans les paroles des (rares) voyageurs occidentaux et les textes de leurs guides, l'état de la ville deviendra une source romantique (« le charme désuet des villes coloniales » évoqué par le Guide du routard), exotique (la fascination pour le monde des *orisha*, ou le « vaudou ») et multiculturelle (les bâtiments afro-brésiliens, l'imaginaire lié à la diaspora africaine ou à l'Atlantique noire[47]).

Tourisme, réseaux du vodun et dynamique politique

Les royautés et religions traditionnelles ont été interdites pendant la période marxiste-léniniste avant d'être réhabilitées dans les années 1990, avec la présidence de Nicéphore Soglo. Le 10 janvier est depuis lors décrété jour férié pour célébrer la journée du vodun tandis que les rois sont, à l'instar du reste de l'Afrique, de retour[48]. Alors que les premières élections municipales de l'histoire du Bénin ont eu lieu en 2002, les secondes en avril 2008, les autorités locales cherchent désormais des légitimités multiples, notamment auprès des héritiers des anciens souverains[49], de leurs réseaux et de leurs affidés, notamment dans la sphère des opérateurs économiques. S'ils sont fortement décriés par les protecteurs du patrimoine, deux monuments importants financés par des réseaux économiques locaux ont ainsi été édifiés ces dernières années en l'honneur des sociétés traditionnelles et vodun : le siège national du *zangbeto*, sous la forme d'un cône de raphia monumental en forme de Kpakliyao (ancêtre des *zangbeto,* ill. C40) et la termitière géante visant à remplacer l'ancien temple Avessan (divinité yoruba fondatrice de la cité de Hogbonou avant l'arrivée des Gun, à qui est dédié ce temple du Monstre-à-neuf-têtes, ill. C41). Ce qui compte n'est pas la sauvegarde du bâti, mais le maintien ou le renforcement de la structure sociale du *zangbeto* et l'installation de la divinité yoruba Avessan (de son vrai nom Abori-Messan) dans sa nouvelle demeure. Ces temples ont été financés par la chambre de commerce et d'industrie du Bénin (CCIB), dont le président est également le conseiller « moderniste » du chef de l'État pour la réhabilitation de Porto-Novo capitale. Ils font à ce titre partie des « grands sites touristiques » du projet de réhabilitation de la ville voulue par la présidence de la République, et de grandes banderoles invitent les visiteurs à entrer. L'objectif explicité sur le site de la CCIB est de faire de Porto-Novo la « plaque tournante du tourisme mondiale [*sic*] dans la vénération du culte Vaudoun [*sic*][50] ». Neufs et proposant une interprétation peu orthodoxe des récits mythiques, ces bâtiments ne répondent pas aux préoccupations de conservation patrimoniale, de véracité historique ou de réalité anthropologique. Ils ne

[47] Cf. P. Gilroy, *The Black Atlantic : Modernity and Double Consciousnes*s, Cambridge (Mass.), 1993 (trad. fr. *L'Atlantique noir. Modernité et double* conscience, 2003 puis 2010).

[48] Cf. C.-H. Perrot et F.-X. Fauvelle-Aymar, *Le retour des rois. Les autorités traditionnelles et l'État en Afrique contemporaine*, Paris, 2003.

[49] Cf. *supra* la contribution d'Elisabeth Dorier, Cédric Tafuri et Noukpo Agossou, « Enjeux des dynamiques de patrimonialisation à l'heure de la décentralisation », p. 241-263.

[50] J. D. Ahigni, « Lancement des travaux de démarrage du site de la divinité Kpakliyao », www.ccibenin.org.

sont pas non plus référencés dans l'offre touristique municipale, qui ne mentionne que l'ancien temple Avessan (dit du Monstre-à-neuf-têtes, ill. C13) et les risques de dénaturation qu'il encourt. Toutefois, ces monuments imposants incarnent qui une confrérie, qui une divinité très respectées par les Gun comme par les Yoruba. Ils incarnent de plus la réussite de leurs commanditaires et sont à même de séduire un public régional, notamment les Yoruba du Bénin ou du Nigeria qui, bien que majoritairement musulmans, constituent près de la moitié de l'association *zangbeto* et sont les fondateurs du culte Avessan. Du fait des très anciennes relations commerciales qui lient le Bénin et le Nigeria, c'est d'ailleurs aux Nigérians que souhaite s'adresser Chakirou Toukourou, l'actuel coordonnateur du tourisme installé dans la Maison du patrimoine et du tourisme.

Les limites de la rhétorique consensuelle du tourisme

Interrogé en 2007 lors d'un séjour à Lyon, Serge Ahouanvoedo, chef du Service de la prospective, du développement et de la coopération de la Ville de Porto-Novo, présente le tourisme comme LE projet fédérateur des neuf communes[51] du département de l'Ouémé : « Le Grand Lyon a accompagné le développement de l'inter-communalité entre les neuf communes. Dans le diagnostic qu'on a posé, on s'est dit qu'il fallait qu'on se rassemble et le thème fédérateur qu'on a trouvé, c'était le tourisme[52]. » Pour le département de l'Ouémé, le tourisme doit pouvoir permettre à chaque commune de s'imaginer lieu de destination, Porto-Novo en tête. Pour prouver la réussite de ce projet fédérateur d'intercommunalité sur le tourisme, Serge Ahouanvoedo cite la restauration et l'inauguration de la Maison du patrimoine et du tourisme. Après les élections municipales de 2008, le nouveau maire[53] de Porto-Novo n'est plus, comme c'était le cas auparavant, le président de la communauté de communes de l'Ouémé (CCO), désormais dirigée par le premier édile d'Adjarra. Les conflits entraînent l'éviction de la CCO et la mission tourisme est reprise par la municipalité de Porto-Novo. En 2010, le consensus autour du « tourisme comme facteur de développement[54] », par ailleurs récemment laminé par de nombreuses enquêtes qualitatives et quantitatives, trouve ses limites dans l'évaluation que fait le Grand Lyon de l'organisation des services, de leur financement et des actions réellement menées, alors qu'il n'existe toujours aucune offre structurée à destination des touristes[55]. Dans le même temps, l'invocation touristique se poursuit, devenant la référence obligée de tout discours politique, institutionnel ou urbanistique, au même titre que l'appel à un « développement durable ». Ainsi, en août 2010, dans le cadre de la coopération avec Cergy-Pontoise, quatre jeunes équipes internationales

[51] Le terme de commune est plus proche de ce que l'on nommerait en France un arrondissement, puisqu'il s'agit d'un découpage territorial du département, chaque commune comportant un chef-lieu.

[52] « Entretien avec M. Serge Ahouanvoedo, chef du Service de la prospective, du développement et de la coopération de Porto-Novo, la capitale du Bénin », ekodafrik.net, www.dailymotion.com/video/x414qg_benin-rebelle-mais-pacifique_politics, consulté le 20 février 2010.

[53] Il ne s'agit pas d'un changement de majorité municipale, puisque Porto-Novo est acquise au PRD, mais d'une règle implicite qui veut que se relaient à la tête de la ville Gun et Yoruba, chrétiens et musulmans. On peut également observer ce principe au sein des services de la mairie, où presque chaque direction allie un directeur de l'une des communautés et un sous-directeur de l'autre.

[54] Radio France Internationale a longtemps relayé cette doctrine du développement par le tourisme ; on ne compte plus les séminaires sur le tourisme culturel organisés par les institutions internationales ; chaque métropole africaine possède sa foire touristique. En 2009, le thème du Festival international de cinéma de Ouagadougou (Fespaco) était « Tourisme et patrimoines culturels ».

[55] M. Sembene et O. Orou-toko, « Étude évaluation Porto-Novo Grand Lyon, Ville de Lyon. Rapport général », Lyon, janvier 2010.

présentent à Porto-Novo leur projet de développement du quartier de Lokpodji, situé en bord de lagune. Toutes ont prévu un volet « tourisme » ou « écotourisme », censé procurer des ressources économiques au quartier qui, pour le moment, ne dispose d'aucune infrastructure minimale. Pourtant, sans disposer de données quantitatives sur la fréquentation des infrastructures culturelles, et touristiques, il est aisé de se rendre compte que les musées sont vides et que les Occidentaux sont rares en ville.

Si les touristes occidentaux constituent dans le monde la part la plus importante en termes d'arrivées internationales, plusieurs études ont récemment réévalué la part des touristes non occidentaux en prenant notamment en compte ce que les économistes nomment le « tourisme domestique ». Cette réévaluation est surtout pertinente pour le continent asiatique, mais elle ne doit pas masquer l'émergence en Afrique d'une bourgeoisie qui se déplace dans le cadre de ses loisirs ou de son travail. Selon l'étude paradigmatique de Dean MacCannell[56], la « quête d'authenticité » caractériserait le touriste. Or les chercheurs qui travaillent sur le tourisme en Chine[57] ou au Moyen-Orient montrent que cette quête d'authenticité est en fait culturellement très connotée. Un sociologue ajouterait qu'elle est aussi socialement inscrite. Pour des millions de touristes de par le monde, la modernité des sites et des infrastructures constitue la motivation des visites. Dans le cas de Porto-Novo, la majeure partie des « touristes » pris en compte dans les statistiques internationales sont en fait des Béninois d'origine de retour au pays pour les vacances. Selon les estimations, entre 300 000 et 400 000 Béninois vivent en France – soit plus que la population de Porto-Novo. Ceux qui viennent à Porto-Novo s'installent chez des parents ou font construire des résidences qui, selon les catégories statistiques, sont dites « secondaires ». La relation qu'ils entretiennent avec les opérations de patrimonialisation reste à étudier.

Les travaux critiques produits par les sciences sociales et économiques sur les répercussions réelles du tourisme en matière de développement permettent également de mieux cerner son rôle réel dans la lutte contre la pauvreté : selon plusieurs rapports de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), près de 85 % des dépenses touristiques dans les pays les moins avancés (PMA) d'Afrique reviendraient en réalité à des entreprises occidentales. Les économistes parlent de « fuites » pour désigner ce phénomène[58]. Ces données sont difficilement vérifiables, mais donnent une indication des bénéfices réels du tourisme pour les populations locales. Si le tourisme reste au centre des objectifs, notamment en Afrique, c'est sans doute qu'il constitue pour les États et les collectivités locales un enjeu d'image et d'identité et qu'il cristallise des rapports de force infra ou internationaux, tout en permettant à la fois de justifier et de dépasser la question patrimoniale. En effet, dans le cas qui nous occupe, et quelle que soit la réalité des pratiques touristiques, la notion de tourisme est bien plus malléable que celle de patrimoine et peut donc être appropriée et partagée par des réseaux et des dynamiques politiques par ailleurs polarisés autour de l'opposition patrimonialisation/modernisation. La patrimonialisation implique des opérations

[56] D. MacCannell, *The Tourist : a New Theory of the Leisure Class*, New York, 1975 (rééd. 1999).

[57] Cf. P. Nyiri, *Scenic Spots : Chinese Tourism, the State, and Cultural Authority*, Seattle, 2005 ; T. Oakes, *Tourism and Modernity in China*, Londres/New York, 1998 ; O. Saghi, *Paris-La Mecque. Sociologie du pèlerinage*, Paris, 2010.

[58] G. Caire et P. Le Masne, « La mesure des effets économiques du tourisme international », dans *Tourisme et développement : regards croisés*, C. Bataillou et B. Sheou (dir.), Perpignan, 2007, p. 31-57.

de sélection, des procédures d'authentification, une logique scientifique et une finalité propre, c'est-à-dire une vision téléologique ; le regard touristique renvoie à un registre d'authenticité distinct du patrimoine, qui ne requiert pas la véracité historique, mais la vraisemblance du récit. Ce qui compte, c'est l'authenticité de l'expérience et non l'authentification des sites ou des espaces parcourus. La vision patrimoniale et le regard touristique ne coïncident pas du point de vue de leurs fins, mais pas non plus de leurs possibles usages politiques, au double sens de l'exercice du pouvoir (ses rapports de force) et de l'organisation de la cité (ses dynamiques commerciales). En 2006, le projet de réhabilitation visant à « redonner à Porto-Novo tout son éclat de capitale » avait pour objectif de construire :

> […] des hôtels de classe internationale, une annexe de la présidence pour permettre la tenue à Porto-Novo de certains conseils des ministres, des sites touristiques majeurs, l'aménagement de la berge lagunaire et l'exploitation de bateaux-mouches pour faire la navette entre Cotonou et Porto-Novo[59].

Avec la construction de la termitière et du siège du *zangbeto*, et l'achèvement de plusieurs hôtels, ce projet est bien en passe d'être réalisé.

Conclusion

> Ces dieux-objets fonctionnent comme des opérateurs intellectuels pour passer d'un système à un autre, tant dans le domaine de la spéculation intellectuelle et de la vision synchrone, qui est le propre du clairvoyant, que dans celui de la pratique sociale, puisqu'ils commandent l'accès aux maisons, aux places, aux marchés, aux chemins et aux villages, plus généralement l'accès des uns aux autres[60].

Dans un contexte social très difficile, et dans la perspective d'élections présidentielles proches, le problème de la municipalité n'est pas de préserver le patrimoine, mais de trouver les moyens politiques, financiers et symboliques d'asseoir son autorité et de travailler à l'amélioration de la vie des citoyens. La municipalité n'a aucune marge de manœuvre financière, et doit donc gérer une injonction paradoxale : la demande de patrimonialisation, principalement portée par la coopération internationale, l'EPA et quelques membres de l'élite intellectuelle locale[61] d'un côté, et le projet de modernisation urbaine en marche, porté par l'élite économique locale et nationale, de l'autre. Les héritages culturels sont nombreux et hétérogènes ; l'opération de patrimonialisation ne concerne, pour le moment, que certains d'entre eux ; la rhétorique du tourisme apparaît alors fédératrice. Mais là aussi, on peut observer une dissociation entre les opérateurs économiques régionaux, désireux de créer une offre touristique à destination

[59] « Porto-Novo : rénovation et renaissance », *Mondoukpé, Actualités et ressources de la République du Bénin*, 11 septembre 2006, http ://djiwan.blogg.org/date-2006-09-11-billet-432923.html.

[60] M. Augé, *Le dieu-objet, op. cit.*, p. 53.

[61] Sans dresser ici la prosopographie des Porto-Noviens impliqués dans le secteur du patrimoine et de la culture, on peut noter un point commun : ils ont vécu hors du Bénin, sur le continent africain ou en Europe, et ont (re)découvert la ville avec un nouveau regard. Ces Porto-Noviens expatriés ou réinstallés participent d'une manière particulière aux représentations associées à la ville et à sa volonté de valorisation touristique. Peut-être joueront-ils le rôle d'intermédiaire que les « nouveaux habitants » et les résidents secondaires ont joué partout dans l'histoire du tourisme culturel.

notamment de la sous-région, et les opérateurs patrimoniaux, plutôt liés à la France et au monde des musées. Dans un cas, le tourisme est vu comme un moyen de préserver le patrimoine bâti, dans l'autre il est considéré comme une ressource commerciale directe, liée aux consommations des hommes d'affaires – nigérians notamment. Dans un cas, il est vu comme une marque de l'histoire, fondée sur les relations de l'Afrique et de l'Occident, dans l'autre comme un signe de l'avenir, un moyen de construire une ville moderne appuyée sur des réseaux transnationaux puissants. Le tourisme fonctionne déjà comme un opérateur intellectuel, permettant de passer d'un système à l'autre, mais il reste un dieu-rhétorique. Pour le moment du moins, ce qui fait sens pour les *Aïnon-vi* et détermine nombre des pratiques sociales, familiales et urbaines, c'est bien le dieu-objet du vodun décrit par l'anthropologue Marc Augé : dieu matière, maître dialectique de l'espace et de l'identité, irréductible à la patrimonialisation tangible ou intangible.

Saskia Cousin

Indications bibliographiques :

Adjovi Emmanuel, *Une élection libre en Afrique. La présidentielle du Bénin (1996)*, Paris, Karthala, 1998.

Aguénounon S. E. Corinne, « Maintenance et gestion des bâtiments afro-brésiliens à Porto-Novo », EAMAU, mémoire de fin d'études de gestion urbaine, 2003.

Araujo Ana Lucia, « Mémoires de l'esclavage et de la traite des esclaves dans l'Atlantique sud : enjeux de la patrimonialisation au Brésil et au Bénin », thèse de doctorat d'anthropologie sociale, Université de Laval/École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2007.

—, « Patrimoine de l'esclavage, mémoire reconstituée : le musée Da Silva », *Africultures*, n° 70, juin 2007, numéro thématique *Réinventer les musées*, Ndiaye Malick (dir.), p. 75-80.

Augé Marc, *Le dieu-objet*, Paris, Flammarion, 1988.

Bako-Arifari Nassirou, « La mémoire de la traite négrière dans le débat politique au Bénin dans les années 1990 », *Journal des africanistes*, n° 7, 2000, p. 221-231.

—, « Démocratie et logiques du terroir au Bénin », *Politique africaine*, 83, 2001, p. 7-24.

Balard Martine, *Dahomey 1930 : mission catholique et culte vodun. L'œuvre de Francis Aupiais (1877-1945) missionnaire et ethnographe*, Paris, L'Harmattan, 1999.

Banégas Richard, *La démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala, 2003.

Caire Gilles et Le Masne Pierre, « La mesure des effets économiques du tourisme international », dans *Tourisme et développement : regards croisés,* Bataillou Christian et Sheou Bernard (dir.), Actes des 3e Journées académiques du tourisme, Marrakech, 17-19 novembre 2005, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2007, p. 31-57.

Ciarcia Gaetano, *La perte durable. Étude sur la notion de « patrimoine immatériel »*, 2006 (Les carnets du LAHIC, 1), 76 p.

— (dir.), *Gradhiva*, nouvelle série, n° 8, 2008, numéro thématique *Mémoire de l'esclavage au Bénin. Le passé à venir*.

—, « Rhétoriques et pratiques de l'inculturation. Une généalogie "morale" des mémoires de l'esclavage au Bénin », *Gradhiva*, nouvelle série, n° 8, 2008, numéro thématique *Mémoire de l'esclavage au Bénin. Le passé à venir*, p. 29-45.

—, « L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel », *Civilisations*, n° 1-2, vol. 57, 2008, p. 41-56.

Cousin Saskia et Martineau Jean-Luc, « Le festival, le bois sacré et l'Unesco. Logiques politiques du tourisme culturel à Osogbo (Nigeria) », *Cahiers d'études africaines*, n° 194, 2009, p. 337-364.

Dianteill Erwan et Chouchan Michèle, *Eshu, dieu d'Afrique et du Nouveau Monde*, Paris, Larousse, 2011.

Debary Octave, *La fin du Creusot ou l'art d'accommoder les restes*, Paris, Éditions du CTHS, 2002.

Dorier-Apprill Elisabeth et Jaglin Sylvy, « Gestions urbaines en mutation : du modèle aux arrangements locaux », *Autrepart*, n° 21, 2002, numéro thématique *Gérer la ville. Entre global et local*, p. 5-15.

EPA, *Route de l'esclave et tourisme culturel en Afrique occidentale et centrale*, Porto-Novo/Paris, EPA/Unesco, 2008.

Farrugia Ian, « Marrakech-Porto-Novo. La constitution du patrimoine », mémoire de DEA de géographie et pratique du développement, Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense (Paris X), 2002.

Forte Jung Ran, « Marketing Vodun : Cultural Tourism and Dreams of Success in Contemporary Benin », *Cahiers d'études africaines*, vol. 1-2, n° 193-194, 2009, p. 429-452.

Gilroy Paul, *The Black Atlantic : Modernity and Double Consciousness*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1993 (trad. fr. *L'Atlantique noir. Modernité et double conscience,* 2003 puis 2010).

Guran Milton, « Du bricolage de la mémoire à la construction de l'identité sociale. Les Agouda du Bénin », *Rue Descartes*, n° 58, vol. 4, 2007, p. 67-81.

Heinich Nathalie, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, Éditions de la MSH, 2009.

Hountondji Paulin J., « Introduction. Démarginaliser », dans *Les savoirs endogènes. Pistes pour une recherche*, Id. (dir.), Dakar, CODESRIA, 1994, p. 3-34.

Juhé-Beaulaton Dominique, « Un patrimoine urbain méconnu. Arbres mémoires, forêts sacrées et jardin des plantes de Porto-Novo (Bénin) », *Autrepart*, n° 51, 2009, p. 75-98.

Le Cour Grandmaison Colette et Saouma-Forero Galia (dir.), *Le patrimoine culturel africain et la convention du patrimoine mondial, quatrième réunion de stratégie globale, 16-19 septembre 1998*, *Porto-Novo, Bénin*, Paris, Unesco, 1998.

MacCannell Dean, *The Tourist : A New Theory of the Leisure Class*, New York, Schocken Books, 1975 (rééd. 1999).

Maupoil Bernard, *La géomancie à l'ancienne Côte des Esclaves*, Paris, Institut d'ethnologie, 1943 (3e rééd. 1988).

Mayrargue Cédric, « Dynamiques religieuses et démocratisation au Bénin. Pentecôtisme et formation d›un espace public », thèse de doctorat de science politique, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 2002.

Miran Marie et Vissoh El Hadj Akan Charif, « (Auto)biographie d'une conversion à l'islam. Regards croisés sur une histoire de changement religieux dans le Bénin contemporain », *Cahiers d'études africaines*, n° 195, vol. 3, 2009, p. 655-704.

Nyiri Pàl, *Scenic Spots : Chinese tourism, the State, and Cultural Authority*, Seattle, University of Washington Press, 2005.

Oakes Tim, *Tourism and Modernity in China*, Londres/New York, Routledge, 1998.

Passot, Bernard, *Le Bénin : les hommes et leur milieu. Guide pratique*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Perrot Claude-Hélène et Fauvelle-Aymar François-Xavier, *Le retour des rois. Les autorités traditionnelles et l'État en Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2003.

Person Yves, « Chronologie du royaume gun de Hôgbonu (Porto-Novo) », *Cahiers d'études africaines*, n° 58, vol. 15, 1975, p. 217-238.

Pincon René-Georges, « L'intégration du protectorat de Porto-Novo à la colonie du Dahomey, 1880-1914 », thèse de 3e cycle d'histoire, Université Paris-Diderot (Paris 7), 1978.

Saghi Omar, *Paris-La Mecque. Sociologie du pèlerinage*, Paris, PUF, 2010.

Seiderer Anna, « La muséification des objets vodou : un dispositif de légitimation identitaire », dans *Vodou*, Hainard Jacques, Mathez Philippe et Schinz Olivier (dir.), Gollion/Genève, Infolio éditions/Musée d'ethnographie de Genève, 2007 (Tabou, 5), p. 387-409.

—, « Musée post-colonial, musée décolonisé ? Analyse du Musée ethnographique Alexandre Sénou Adandé de Porto-Novo au Bénin », *Risita africa e mediterraneo*, n° 60-61, novembre 2007, p. 12-17.

—, « The legacy of Pierre Fatumbi Verger in the Whydah Historial Museum (Benin): Development of an ambivalent concept of hybridity », *History in Africa: A Journal of Method*, à paraître en septembre 2013.

Sinou Alain et Oloudé Bachir, *Porto-Novo, ville d'Afrique noire*, Marseille, Éditions Parenthèses, 1988.

Souty Jérome, *Pierre Fatumbi Verger. Du regard détaché à la connaissance initiatique*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2007.

Strandsbjerg Camilla, « Les sens du pouvoir : des forces "occultes" à la grâce divine. Religion et transformations politiques dans le Bénin contemporain », thèse de doctorat d'anthropologie, EHESS, 2008.

Tall Emmanuelle Kadya, « Dynamique des cultes voduns et du Christianisme céleste au Sud-Bénin », *Cahiers des Sciences humaines*, n° 31, vol. 4, 1995, p. 797-823.

Verger Pierre Fatumbi, *Dieux d'Afrique. Culte des Orishas et Vodouns à l'ancienne Côte des Esclaves en Afrique et à Bahia, la Baie de tous les Saints au Brésil*, Paris, P. Hartmann, 1954 (éd. corr. et mise à jour, Paris, Revue Noire, 1995).

—, *Notes sur le culte des Orisa et Vodun, à Bahia, la Baie de tous les Saints, au Brésil et l'ancienne Côte des Esclaves en Afrique*, Dakar, Mémoire de l'Institut français d'Afrique noire, 51, 1957.